



Oxford Policy Management

**Étude diagnostic de la pauvreté et
WASH – Suivi des financements
WASH en Tunisie**

Rapport des Comptes WASH

Juillet 2017 – Rapport Final

Rédacteurs	MM, FS, AM
Validation	AM, IR
Contrôle qualité	IR

Remerciements

Le présent rapport expose les résultats de la deuxième phase de l'Étude de Diagnostic de la Pauvreté et WASH en Tunisie, menée par la Banque Mondiale.

L'étude a été confiée au bureau Oxford Policy Management (OPM) et dirigée par Mme Sophie Trémolet, Chef de Projet à la Banque Mondiale (TTL). Le rapport a été rédigé par M. Madih Mnif (Consultant Indépendant), Mme Faouzia Said (Consultante Indépendante), Mme Ana Mujica (OPM) et M. Ian Ross (OPM).

Le pilotage de l'étude en Tunisie a été assuré par un Comité de Pilotage (COPIL) comprenant des membres de plusieurs ministères et institutions impliqués dans le secteur WASH, et présidé par M. Belgacem Ayed, Chef du Comité Général du Développement Régional et Sectoriel au sein du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI). Mme Radhia Ben Aziza, Chef de service à la Direction des Infrastructures du MDICI a assuré le rôle de point focal de l'étude.

L'équipe tient à remercier tous les membres du COPIL, et en particulier M. Belgacem Ayed et Mme Radhia Ben Aziza, pour leur appui et soutien.

La Banque Mondiale apprécie grandement aussi la collaboration du Gouvernement Tunisien, en particulier le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Coopération Internationale et de l'Investissement, la SONEDE, l'ONAS et l'INS dans la préparation de ce rapport.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les visions de la Banque Mondiale. Toutes les erreurs ou omissions sont la responsabilité des auteurs.

Résumé exécutif

Contexte

La Tunisie a beaucoup avancé dans l'amélioration de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement au cours des dernières décennies. Entre 1990 et 2012, l'accès à l'eau potable amélioré est passé de 82 % à 97 % de la population, tandis que l'accès à l'assainissement amélioré est passé de 73 % à 92 % (EGIM, 2012). Plus de quatre millions de personnes ont gagné accès à l'assainissement entre 1990 et 2015. Malgré les progrès, environ 250.000 personnes boivent d'une source d'eau potable non améliorée, principalement des puits et d'autres sources non protégées et 900.000 personnes utilisent des services d'assainissement non améliorés.

L'objectif du développement durable numéro six, engage la Tunisie à garantir l'accès universel aux services d'eau et d'assainissement (WASH). Cela comprend une gestion adéquate des déchets fécaux et des eaux usées dans l'ensemble de la chaîne des services d'assainissement. Cela signifie également un accès universel à l'approvisionnement en eau, géré en toute sécurité, ce qui implique un accès à l'eau sur place dans tous les ménages d'ici à 2030.

La Tunisie est divisée en 7 régions et 24 gouvernorats avec 33 % des 11 millions d'habitants vivant dans des zones rurales. Deux entreprises publiques sont responsables de fournir la majorité des services WASH en Tunisie. Le principal fournisseur de services d'eau est la SONEDE (Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux), qui dessert 100 % de la population urbaine et 51 % de la population rurale. La plupart des populations rurales restantes sont desservies par les services du génie rural (GT). La gestion des systèmes d'eau potable est assurée par les GDAs (Groupements de Développement Agricole). Ce sont des organismes communautaires chargés de distribuer de l'eau pour la consommation humaine et l'agriculture irriguée. Les services d'assainissement, principalement l'assainissement et le traitement des eaux usées, sont fournis par l'entreprise publique ONAS (Office National d'Assainissement).

L'ONAS est responsable des services d'assainissement dans les communes qui se trouvent dans son périmètre d'intervention (communes prises en charge). L'état peut lui confier la réalisation des travaux d'infrastructure d'assainissement même dans les communes non prises en charge et parfois dans des localités rurales dans le cadre de projet d'assainissement rural. Les responsabilités des services d'assainissement en milieu rural ont été réparties par un conseil interministériel en juin 2016, selon la taille des localités, entre l'ONAS (qui est responsable des localités de plus de 3000 habitants), les conseils régionaux, les communes et la population locale avec l'appui des CRDAs. Toutefois, les textes législatifs indispensables pour l'application des responsabilités pour l'assainissement en milieu rural en Tunisie ne sont pas encore publiés.

C'est dans ce contexte que l'Étude de Diagnostic de la Pauvreté et l'Accès à l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (EDPW) en Tunisie a été lancée. La Phase 1 de l'étude a analysé les liens entre WASH et la pauvreté multidimensionnelle. La Phase 2 a fait l'analyse des flux financiers dans le secteur WASH, afin de permettre un meilleur ciblage des ressources financières dans les zones les plus nécessiteuses.

Méthodologie

L'analyse fut réalisée sur la base de la méthodologie développée par l'initiative TrackFin de l'Organisation Mondiale de la Santé. Cette méthodologie a pour but d'améliorer le suivi et l'analyse des flux financiers du secteur WASH au niveau national, et permet de répondre principalement aux quatre questions suivantes :

1. Quel est le montant total des dépenses dans le secteur et comment ces dépenses ont-elles évoluées au fil du temps ?
2. Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents secteurs (eau et assainissement), les types de services WASH, les milieux et les types de dépenses concernant l'eau et l'assainissement ?
3. Qui paie pour les services WASH et combien ?
4. Quelles sont les principales entités qui canalisent le financement du secteur et quelle est leur contribution aux dépenses totales ?

Compte tenu des résultats de la Phase 1 de l'EDPW qui indiquent une relation étroite entre la pauvreté, sa distribution spatiale (au niveau des régions et gouvernorats) et l'accès aux services WASH, des questions additionnelles ont été formulées :

1. Quelle est la répartition des dépenses publiques du secteur WASH par gouvernorat ?
2. Comment ces dépenses par gouvernorat peuvent-elles être comparées aux données sur la répartition régionale de la pauvreté, de l'accès aux services WASH, de la nutrition ou des autres indicateurs socio-économiques ?

Selon la méthodologie TrackFin, l'analyse s'appuie sur six types de classifications qui ont été définies dans le document guide pour l'estimation des Comptes WASH :

- **Des services WASH** : eau, assainissement, etc.
- **Des usages des services WASH** : domestique, non-domestique, etc.
- **Des fournisseurs de services** : sociétés prestataires de services en réseau, organisations communautaires, etc.
- **Des unités de financement** : usagers, autorités nationales, etc.
- **Des types de financement** : tarifs, transferts publics nationaux, etc.
- **Des types de coûts** : coûts d'investissement, coûts d'exploitation et de maintenance, etc.

Résultats

Les dépenses totales WASH (y compris dépenses publiques et privées, exprimées en termes nominaux) ont augmenté annuellement d'environ 17 pour cent entre 2013 et 2015. Les dépenses totales WASH ont augmenté entre 2013 et 2015, passant de 958 MDT à 1.317 MDT, soit environ 1,5 % du PIB. En tenant compte des taux d'inflation enregistrés durant la période d'analyse (5,7% en 2013, 4,8% en 2014 et 4,1% en 2015), l'augmentation moyenne annuelle en termes réels est de 12%.

Les dépenses par habitant pour l'eau et l'assainissement sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour l'eau, cela s'explique par les niveaux plus élevés de consommation d'eau et une dépense plus élevée en eau embouteillée dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales. Pour l'assainissement, il existe des niveaux nettement inférieurs de dépenses publiques et privées dans les zones rurales.

Les dépenses publiques pour l'eau et l'assainissement représentent environ 1,6% du total des dépenses publiques, contre 14 % pour la santé. Les dépenses totales pour l'eau et l'assainissement par habitant ont légèrement augmenté, passant de 83 DT en 2013 à 112 DT en 2015, soit moins de 10 DT/mois. Cependant, de grandes disparités entre les zones urbaines et rurales et les gouvernorats persistent. Par exemple, en 2015, les dépenses totales d'eau et d'assainissement par habitant dans les zones urbaines étaient d'environ 129 DT par rapport à seulement 75 DT dans les zones rurales. La disparité est encore plus large entre les gouvernorats, avec des dépenses totales d'eau et d'assainissement allant de 58 DT par habitant à Le Kef (l'une des zones les plus vulnérables) à 214 DT à Tozeur en 2015.¹

La plupart des ressources financières pour l'eau et l'assainissement sont consacrées à l'E&M, suivi par les investissements. En 2013, E&M (y compris les dépenses de personnel, le carburant et des autres dépenses nécessaires pour maintenir les services en cours d'exécution) pour l'eau représentaient 65 % des dépenses totales, tandis que pour l'assainissement, elles représentaient 52 %. Les coûts E&M excluent les coûts importants de maintenance du capital (par exemple, le renouvellement des systèmes d'eau et d'assainissement et des travaux de réhabilitations), pour lesquels seulement 5 % des ressources sont allouées à la fois dans l'eau et l'assainissement, ce qui met en péril la pérennité des investissements.

Les dépenses d'eau et d'assainissement sont principalement financées par les ménages eux-mêmes, soit par le paiement de tarifs pour services fournis, soit par des investissements dans l'auto-provisionnement. Cette « dépense privée » est particulièrement élevée dans les gouvernorats principalement urbains, tels que Tunis, Arianna, Ben Arous et Monastir.

Le ciblage des dépenses publiques de WASH pourrait être amélioré. Les dépenses publiques en eau sont assez bien ciblées sur les gouvernorats ayant des taux de pauvreté élevés. La planification des investissements est faite sur la base des ressources existantes tout en donnant la priorité aux gouvernorats ayant un taux de desserte inférieur à la moyenne nationale. Néanmoins, elles pourraient être mieux ciblées sur les gouvernorats où résident un grand nombre de personnes non desservies par des fournisseurs d'eau formels. La réalisation des deux objectifs devrait être possible. Les gouvernorats ayant un nombre élevé de personnes non desservies par des fournisseurs formels d'eau, comme Kairouan, ne reçoivent pas de ressources publiques par habitant comparativement plus élevées, alors que cela pourrait être nécessaire pour corriger le déficit.

Pour l'assainissement, selon l'analyse présentée dans le présent rapport, les dépenses publiques ne sont pas bien ciblées sur les zones avec un déficit d'accès au service, et le défi de l'assainissement rural devrait être une priorité élevée.

Contrairement à l'eau, il existe une corrélation négative entre les dépenses publiques pour l'assainissement et les niveaux de pauvreté. Cela s'explique en partie par l'absence d'une responsabilité claire pour la fourniture de services dans les zones rurales, c'est-à-dire où la pauvreté est concentrée. Alors que l'ONAS a le mandat de desservir les zones urbaines (c'est à dire les communes), il n'existe en fait, pour les gouvernorats en grande partie ruraux, aucun fournisseur de services. Bien qu'il soit nécessaire de se concentrer sur la répartition des ressources publiques pour l'assainissement, en particulier dans les zones rurales et pauvres, une définition claire des responsabilités en matière de fourniture de services devra précéder la réaffectation des ressources financières.

¹ Le niveau élevé de dépenses dans le gouvernorat de Tozeur en 2015 était conjoncturel, lié à la réalisation d'une station de dessalement.

Sommaire

Remerciements	ii
Résumé exécutif	ii
Contexte	iii
Méthodologie	iii
Résultats	iv
Liste des tableaux et figures	vii
Acronymes et abréviations	ix
1 Introduction	1
1.1 Contexte et objectifs de l'étude	1
2 Contexte de la Tunisie	3
2.1 Géographie	3
2.2 Démographie et indicateurs socio-économiques	4
3 Panorama du secteur WASH en Tunisie	8
3.1 Accès aux services d'eau potable et assainissement	8
3.2 Organisation institutionnelle	10
3.3 Plans et politiques du secteur	11
3.4 Acteurs et flux financiers du secteur WASH	12
4 Méthodologie pour les Comptes WASH	15
4.1 Portée des Comptes WASH	15
4.2 Classifications adoptées pour l'estimation des Comptes WASH	16
4.3 Méthodologie de collecte et de traitement de données	16
5 Résultats des Comptes WASH	28
5.1 Sommaire des résultats	28
5.2 Répartition géographique des dépenses du secteur WASH	30
5.3 Structure des dépenses du secteur WASH	35
5.4 Financement du secteur WASH	2
5.5 Canaux de financement pour le secteur WASH	11
6 Conclusions des Comptes WASH	14
7 Recommandations pour l'estimation des Comptes WASH au futur	17
Références	19
Annexe A Tableaux des Comptes WASH	21
Annexe B Inventaire des données disponibles du secteur WASH	34
Annexe C Classification des Comptes WASH	36

Liste des tableaux et figures

Figure 1	Régions et gouvernorats de la Tunisie.....	3
Figure 2	Niveau de ruralité par gouvernorat, 2015.....	6
Figure 3	Pauvreté et pauvreté extrême par gouvernorat, 2015.....	7
Figure 4	Organisation du secteur de l'eau en Tunisie.....	11
Figure 5	Acteurs et flux financiers– Eau potable.....	13
Figure 6	Acteurs et flux financiers – Assainissement.....	14
Figure 7	Dépenses totales du secteur WASH par milieu, 2013-15.....	31
Figure 8	Dépenses totales du secteur eau par milieu, 2013-15.....	31
Figure 9	Dépenses totales du secteur assainissement par milieu, 2013-15.....	32
Figure 10	Dépenses totales d'eau et assainissement par habitant par gouvernorat, 2013-15.....	33
Figure 11	Dépenses totales d'eau et assainissement par habitant en milieu urbain, 2013-15.....	33
Figure 12	Dépenses totales d'eau et assainissement par habitant en milieu rural, 2013-15.....	34
Figure 13	Dépenses moyennes (2013-15) d'eau et assainissement par habitant et taux de pauvreté (2015) par gouvernorat.....	34
Figure 14	Dépenses totales du secteur WASH par type de service, 2013-15.....	35
Figure 15	Dépenses totales d'eau et assainissement par habitant, 2013-15.....	35
Figure 16	Dépenses totales du secteur WASH par type de prestataire, 2013-15.....	37
Figure 17	Dépenses totales du secteur eau par type de prestataire, 2013-15.....	37
Figure 18	Dépenses totales du secteur assainissement par type de prestataire, 2013-15.....	37
Figure 19	Dépenses totales du secteur WASH par type d'usage, 2013-15.....	39
Figure 20	Dépenses totales du secteur WASH par type de coût, 2013-15.....	1
Figure 21	Dépenses totales du secteur eau par type de coût, 2013-15.....	1
Figure 22	Dépenses totales du secteur assainissement par type de coût, 2013-15.....	1
Figure 23	Dépenses totales du secteur WASH par type de financement, 2013-15.....	2
Figure 24	Dépenses totales du secteur eau par type de financement, 2013-15.....	3
Figure 25	Dépenses totales du secteur assainissement par type de financement, 2013-15.....	3
Figure 26	Dépenses publiques et privées du secteurs eau et assainissement, 2013-15.....	4
Figure 27	Dépenses publiques et privées du secteur eau, 2013-15.....	4
Figure 28	Dépenses publiques et privées du secteur assainissement, 2013-15.....	5
Figure 29	Dépenses publiques annuelles pour l'eau par habitant et gouvernorat, 2013-15.....	6
Figure 30	Dépenses publiques annuelles pour l'assainissement par habitant et gouvernorat, 2013-15.....	6
Figure 31	Dépenses privées annuelles pour l'eau par habitant et gouvernorat, 2013-15.....	7
Figure 32	Dépenses privées annuelles pour l'assainissement par habitant et gouvernorat, 2013-15.....	7
Figure 33	Dépenses annuelles d'eau par habitant et gouvernorat, moyenne 2013-2015.....	8
Figure 34	Corrélation entre les dépenses publiques pour l'eau par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et le taux de pauvreté (2015).....	9
Figure 35	Corrélation entre dépenses privées pour l'eau par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et taux de pauvreté (2015).....	9
Figure 36	Dépenses annuelles pour l'assainissement par habitant et gouvernorat, moyenne 2013-15.....	10
Figure 37	Corrélation entre dépenses publiques pour l'assainissement par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et taux de pauvreté (2015).....	11
Figure 38	Corrélation entre dépenses privées pour l'assainissement par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et taux de pauvreté (2015).....	11
Figure 39	Dépenses totales du secteur WASH par unité de financement, 2013-15.....	12
Figure 40	Dépenses totales du secteur eau par unité de financement, 2013-15.....	12
Figure 41	Dépenses totales du secteur assainissement par unité de financement, 2013-15.....	13
Tableau 1	Population par régions et gouvernorats.....	5
Tableau 2	Evolution de la desserte en eau potable en Tunisie.....	8
Tableau 3	Disponibilité et source des données financières.....	17
Tableau 4	Investissements dans les projets AEP réalisés par le GR.....	20

Tableau 5	Pourcentage de logements dotés de sources d'eau individuelle	22
Tableau 6	Equipement des logements non raccordés à un réseau d'assainissement.....	24
Tableau 7	Principaux indicateurs des Comptes WASH.....	28
Tableau 8	Tableaux des comptes WASH	15

Acronymes et abréviations

AEP	Alimentation en Eau Potable
ADEB	Aide à la Décision Budgétaire
AFH	Agence Foncière d'Habitation
AFI	Agence Foncière Industrielle
ANPE	Agence National de Protection de l'Environnement
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	Banque Mondiale
CGDR	Commissariat Général de Développement Régional
COFIL	Comité de Pilotage
CPG	Compagnie des Phosphates de Gafsa
CRDA	Commissariats Régionaux au Développement Agricole
DGEQV	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie
DGDR	Direction Générale de Développement Régional
DGGREE	Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DHMPE	Direction de l'Hygiène du Milieu et Protection de l'Environnement
EDPW	Étude Diagnostique de la Pauvreté et WASH (<i>WPD – WASH Poverty Diagnostics</i>)
EGIM	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (<i>MICS – Multi Indicator Cluster Survey</i>)
ENBCM	Enquête sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des Ménages
E&M	Exploitation et Maintenance
GBO	Gestion Budgétaire par Objectif
GCT	Groupe Chimique Tunisien
GDA	Groupement de Développement Agricole
GR	Génie Rural
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KfW	Banque Publique d'Investissement Allemande
MALE	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
MARHP	Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
MDICI	Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale
MS	Ministère de la Santé
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAS	Office National de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernemental
OPM	Oxford Policy Management
PAPS	Programme d'Appui aux Politiques Publiques
PCS	Programme Commun de Suivi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSO	Plan Stratégique Opérationnelle de la SONEDE
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat
SAEP	Système de Suivi, de Planification et d'Assistance des Systèmes d'AEP Rurale
SINEAU	Système d'Information National de l'Eau
SNIT	Société Nationale Immobilière de la Tunisie
SONEDE	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux

SPROLS	Société de Promotion des Logements Sociaux
STEP	Station d'Épuration
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène (<i>Water, Sanitation and Hygiene</i>)

1 Introduction

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

La première phase de l'Étude de Diagnostic de la Pauvreté et l'Accès à l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (WASH) en Tunisie a analysé les liens entre WASH et la pauvreté multidimensionnelle. Particulièrement, l'étude a évalué quatre dimensions clés liées aux WASH et la pauvreté :

1. Des profils socio-économiques de l'accès aux services WASH
2. Des corrélations entre les services WASH et le bien-être monétaire
3. Les effets d'un accès adéquat aux services WASH sur la nutrition infantile
4. Les conséquences des changements des prix des services WASH sur l'équité et la pauvreté

Notamment, en ce qui regarde le financement du secteur WASH, la Phase I de l'étude a mis en avant les besoins d'ajustement des flux financiers et a indiqué qu'une meilleure affectation des ressources permettra d'augmenter les taux d'accès à des installations améliorées d'eau et d'assainissement pour les populations et les régions non desservies. Toutefois, il y avait des lacunes importantes sur la structure de coûts pour les services WASH et le financement général du secteur (ex. montants, sources, recouvrement des coûts, etc.).

Dans ce contexte, les objectifs de cette deuxième phase de l'Étude de Diagnostic de la Pauvreté et WASH (EDPW) sont d'analyser les flux financiers pour développer une vision globale du financement du secteur WASH et mieux comprendre comment le secteur est financé. En particulier, cette analyse permet de comprendre la provenance (source) des financements et leur affectation par secteur, milieu ou région, type de prestataire (gouvernementaux, en réseau, hors réseau, etc.) et type de financement (tarifs, transferts, prêts, etc.).

L'analyse des flux financiers a été réalisée sur la base de la méthodologie développée par l'initiative TrackFin de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)². Cette méthodologie a pour buts d'améliorer le suivi et l'analyse des flux financiers du secteur WASH au niveau national, de permettre la réalisation des comparaisons entre différents pays, et de contribuer au renforcement des systèmes nationaux de collecte et d'analyse de l'information financière. La méthodologie TrackFin permet de répondre principalement aux quatre questions suivantes :

1. Quel est le montant total des dépenses dans le secteur et comment ces dépenses ont-elles évolué au fil du temps ?
2. Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents secteurs (eau et assainissement), les types de services WASH, les milieux et les types de dépenses concernant l'eau et l'assainissement ?
3. Qui paie pour les services WASH et combien ?
4. Quelles sont les principales entités qui canalisent le financement du secteur et quelle est leur contribution aux dépenses totales ?

² Le document guide (en anglais) sur la méthodologie TrackFin se trouve dans le site de l'OMS : [TrackFin Guidance Document](#)

Compte tenu des résultats de la Phase 1 de l'EDPW qui indiquent une relation étroite entre la pauvreté, sa distribution spatiale et l'accès aux services WASH, des questions additionnelles de politique ont été formulées. Ces questions visent à évaluer dans quelle mesure la répartition des financements peut contribuer à réduire les inégalités d'accès aux services WASH :

1. Quelle est la répartition des dépenses publiques du secteur WASH par gouvernorat ?
2. Comment ces dépenses par gouvernorat peuvent-elles être comparées aux données sur la répartition régionale de la pauvreté, de l'accès aux services WASH, de la nutrition ou des autres indicateurs socioéconomiques ?

L'analyse des flux financiers du secteur WASH peut aider le Gouvernement Tunisien à une meilleure affectation des financements publics dans le but de générer le maximum de bénéficiaires, spécialement pour les ménages les plus pauvres et les régions les plus vulnérables. Plus généralement, cette analyse peut aider :

- Dans la définition des stratégies pour plaider pour l'allocation de ressources aux secteurs de l'eau et l'assainissement
- Pour aider à la planification des investissements futurs et leurs modes de financement
- Pour faire le suivi de l'utilisation des ressources et la réalisation des objectifs sectoriels
- Pour la coordination intra et intersectorielle

Les résultats, ou Comptes WASH, permettent aussi de formuler des recommandations pour une meilleure affectation du financement sectoriel, particulièrement pour les ressources publiques, et sur la manière dont les résultats peuvent être utilisés pour la définition des politiques sectorielles, qui permettent la réduction des inégalités de l'accès aux services WASH. Les résultats peuvent aider à définir les soutiens futurs au secteur WASH en Tunisie.

Ce rapport est structuré comme suit :

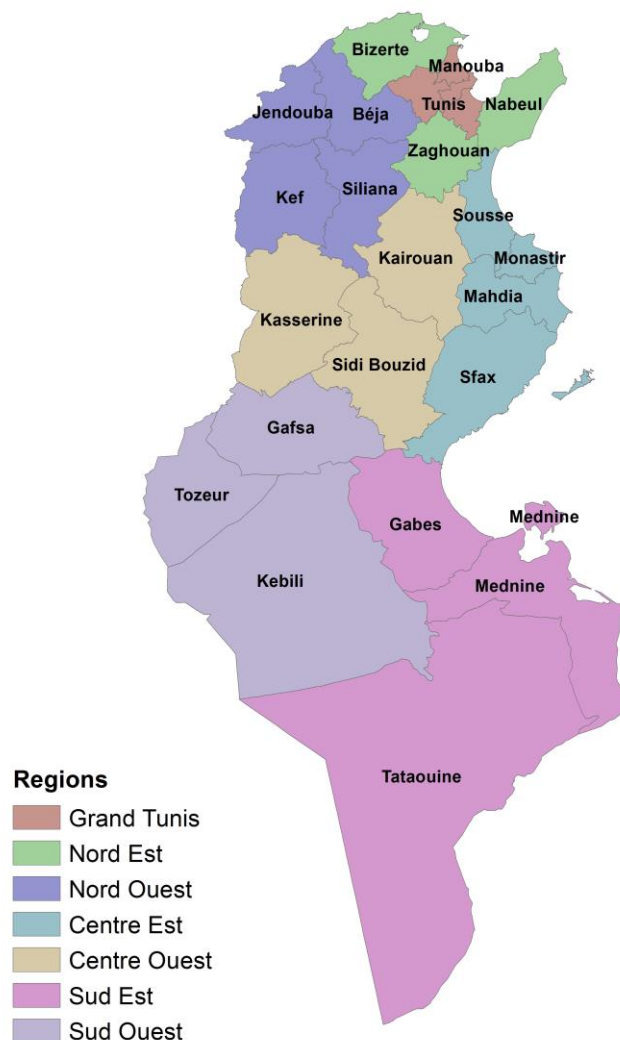
- La **section 2** présente une description du contexte Tunisien, sa géographie, sa démographie et des indicateurs sociaux et économiques clés
- La **section 3** résume la situation du secteur WASH en Tunisie et décrit la cartographie des principaux acteurs et flux financiers
- La **section 4** présente la portée des Comptes WASH, les principales classifications utilisées pour les flux financiers, les hypothèses et d'autres remarques méthodologiques qui ont été considérées pour la collecte et l'analyse de données
- La **section 5** montre les estimations et les indicateurs principaux pour les Comptes WASH en Tunisie. Les résultats sont interprétés à la lumière des principales questions de politique et des résultats de la Phase I de l'EDPW
- La **section 6** présente les principales conclusions des Comptes WASH
- La **section 7** formule des recommandations méthodologiques pour un prochain exercice de Comptes WASH en Tunisie
- Les **annexes** comprennent les tableaux détaillés des Comptes WASH, un sommaire des sources des données, et les classifications utilisées pour l'analyse.

2 Contexte de la Tunisie

2.1 Géographie³

La Tunisie a une superficie totale de 163.610 km². Elle est divisée en quatre régions physiographiques – les montagnes au Nord-Ouest, les montagnes au Sud, les plaines côtières, et les plaines désertiques – et en 24 gouvernorats, montrés dans la Figure 1. Le climat de la Tunisie est de type méditerranéen, avec une pluviométrie moyenne de 207 mm par an. Cependant, il y a des différences importantes dans la distribution spatiale de la précipitation : la pluviométrie annuelle est de 594 mm au Nord, de 296 mm au Centre, de 156 mm au Sud et moins de 100 mm dans l'extrême Sud-Ouest (Tataouine). Presque 70 % de la superficie du pays est apte à porter de la végétation mais elle est en légère décroissance en raison de l'expansion des centres urbains et des barrages d'eau, et l'expansion de la désertification.

Figure 1 Régions et gouvernorats de la Tunisie⁴



³ Cette section est basée principalement sur FAO (2016).

⁴ La Tunisie est découpée en 24 gouvernorats, dont chacun regroupe plusieurs délégations. Chaque délégation regroupe aussi plusieurs secteurs, la plus petite division administrative du pays.

Le réseau hydrographique est dense au Nord – les bassins du Nord fournissent environ 82% des apports d'eau de surface du pays – par contre, le réseau est éparpillé au Centre et au Sud, avec des bassins qui fournissent des apports faibles et irréguliers. Le Nord se caractérise aussi par sa richesse en eaux de surface, pendant que le Centre et le Sud ont des eaux souterraines de moindre qualité, plus profondes et qui ne sont pas tous renouvelables. On peut distinguer deux catégories en ce qui concerne les ressources en eau souterraines :

- Les eaux phréatiques (profondeur maximum de 50 m), qui peuvent être utilisées pour l'exploitation privée ou publique et avec un potentiel estimé à 745 millions m³/an
- Les eaux souterraines profondes (plus de 50 m), avec un potentiel estimé à 1,420 millions m³/an. L'accès à ces eaux profondes doit faire l'objet d'une autorisation.

La disparité géographique des ressources en eaux explique l'infrastructure existante pour les transferts d'eau vers les villes côtières depuis le Nord, c'est-à-dire les grands barrages et la desserte des villes côtières par les eaux souterraines du Centre du pays. Il y a aussi plusieurs stations de dessalement destinées principalement à l'approvisionnement en eau potable des centres urbains dans le Sud-Est.

2.2 Démographie et indicateurs socio-économiques

La population totale de la Tunisie était estimée en 2014 à 11 millions d'habitants, avec une croissance de 11 % entre 2004 et 2014, environ 1 % par année. Le taux d'accroissement démographique a baissé depuis les années quatre-vingts d'une moyenne de 2 % par année, et la Tunisie a passé une période de transition démographique : pendant que la proportion de la population âgée 60 ans et plus a augmenté de 7 à 11 % entre 1984 et 2014, la population âgée entre 0 et 4 ans a diminué de 15 % à 9 % dans la même période (INS, 2016).

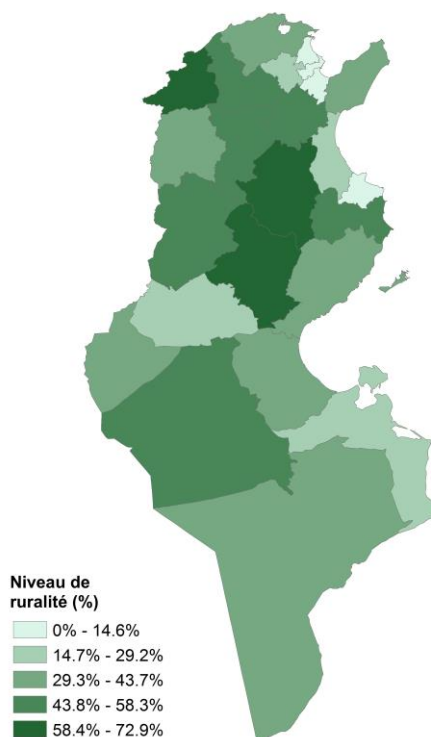
Les estimations indiquent aussi qu'environ un tiers de la population est rurale ou non communale⁵ avec une forte tendance à l'urbanisation depuis les années soixante. La distribution de la population par région et gouvernorat est présentée dans le Tableau 1. Les régions du Grand Tunis et du Centre-Est rassemblent environ 48 % de la population. Cette population est aussi plutôt urbaine : les chiffres signalent que 100 % de la population qui habite à Tunis et à Monastir est communale (urbaine). Par contre, le gouvernorat de Sidi Bouzid a la population urbaine la plus basse : elle représente seulement 27 % de la population total du gouvernorat. La Figure 1 montre plus clairement la distribution de la ruralité en Tunisie.

⁵ Les territoires de la Tunisie sont classifiés aussi comme communales (urbains) ou non communales (ruraux). Il est à noter que milieu communal, tel que défini par l'institut National de la Statistique (INS), « est une partie du territoire bien délimitée érigée en tant que telle, par un décret qui la soumet à la loi municipale et est formée d'un ou plusieurs secteurs urbains ». Du fait qu'il n'existe pas de communes rurales en Tunisie, le milieu rural y est constitué par les parties du territoire non érigées en communes.

Tableau 1 Population par régions et gouvernorats

Région / Gouvernorat	Population 2014	
	Milliers	% du total
Grand Tunis	2.644	24,1
Tunis	1.056	9,6
Ariana	576	5,2
Ben Arous	632	5,8
Manouba	380	3,5
Nord-Est	1.533	14,0
Nabeul	788	7,2
Zaghouan	177	1,6
Bizerte	568	5,2
Nord-Ouest	1.170	10,7
Béja	303	2,8
Jendouba	401	3,7
Le Kef	243	2,2
Siliana	223	2,0
Centre-Est	2.590	23,6
Sousse	675	6,1
Monastir	549	5,0
Mahdia	411	3,7
Sfax	955	8,7
Centre-Ouest	1.439	13,1
Kairouan	570	5,2
Kasserine	439	4,0
Sidi Bouzid	430	3,9
Sud-Est	1.003	9,1
Gabès	374	3,4
Médenine	480	4,4
Tataouine	149	1,4
Sud-Ouest	602	5,5
Gafsa	337	3,1
Tozeur	108	1,0
Kébili	157	1,4
Total	10.982	100,0

Source : INS (2016).

Figure 2 Niveau de ruralité par gouvernorat, 2015

Source : Estimations basées sur INS (2015).

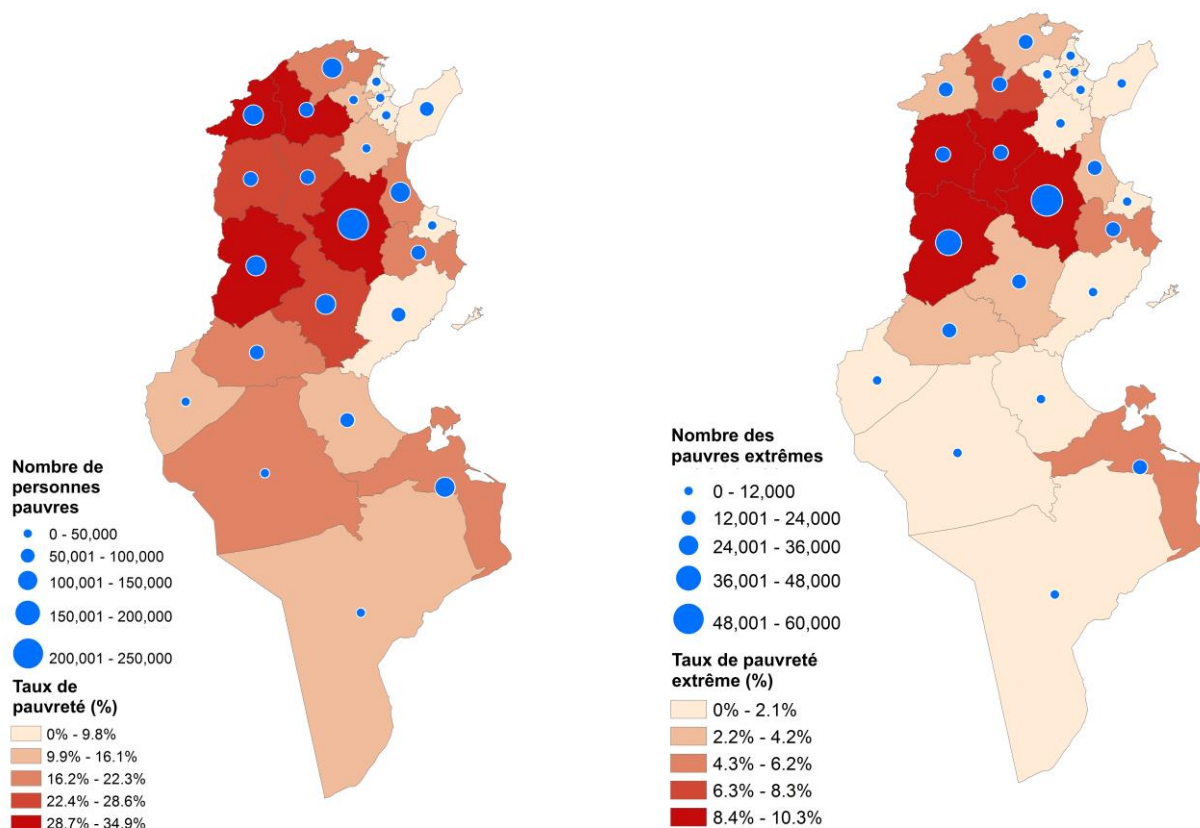
En ce qui concerne les indicateurs socio-économiques, la Figure 3 montre les taux de pauvreté et pauvreté extrême, et aussi le nombre de pauvres et pauvres extrêmes, par gouvernorat. D'une part, on observe que la pauvreté est concentrée dans les régions du Nord-Ouest (28 % de la population de la région) et du Centre-Ouest (31 % de la population de la région).

Le Grand Tunis a les taux de pauvreté et pauvreté extrême les plus bas, et la pauvreté n'y concerne que 5% de la population de la région. Les taux de pauvreté tendent à être plus hauts dans les gouvernorats les plus ruraux. Au niveau national, le taux de pauvreté atteint 15 % en 2015 en comparaison à 25 % en 2000. Également, le taux de pauvreté extrême atteint 3 % en 2015 en comparaison à 8 % en 2000.

Figure 3 Pauvreté et pauvreté extrême par gouvernorat, 2015

Taux de pauvreté

Taux de pauvreté extrême



Source : INS (2016).

La Tunisie a fait des progrès significatifs en ce qui regarde le développement humain. Le rapport de 2015 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) place à la Tunisie comme le numéro 96 parmi 187 pays à l'échelle de l'indice de développement humain (IDH), qui est composé par les dimensions de la santé, l'éducation et le niveau de vie. En fait, l'IDH a augmenté de 0.49 en 1980 à 0.72 en 2014, de même que tous les indicateurs de santé et d'éducation. En particulier, l'espérance de vie à la naissance a atteint 75 ans et la mortalité des enfants de moins de 5 ans a été réduite à 16 par 1,000 naissance en 2014 (PNUD, 2015).

3 Panorama du secteur WASH en Tunisie

3.1 Accès aux services d'eau potable et assainissement

3.1.1 Eau potable

Le secteur de l'eau potable en Tunisie est géré essentiellement de deux manières :

1. **La SONEDE** a pour mission de fournir de l'eau sur tout le territoire tunisien. Actuellement, la SONEDE dessert l'eau sur la totalité du milieu urbain, ainsi qu'en milieu rural regroupé. Le taux de desserte en eau potable par la SONEDE en 2015 était de 85 % de la population tunisienne. Ce taux est de 100 % en milieu urbain et 51 % en milieu rural. Au total, la population desservie en eau potable par la SONEDE avoisine les 9,5 millions de personnes (Tableau 2).
2. **Les services du Génie Rural (GR)** du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche ont pour mission la réalisation des systèmes d'eau potable en milieu rural dispersé. Ces systèmes d'eau sont gérés par les **GDA**s. Il existe actuellement environ 1 400 GDA d'eau potable et 140 GDA mixtes pour l'approvisionnement en eau potable (AEP) et l'irrigation (Tableau 2). Ces associations bénéficient d'un appui et d'un encadrement de la part des services du GR, essentiellement lors de leurs création et mise en place.

Selon le Programme Commun de Suivi (PCS) 2015 de l'OMS et UNICEF, environ 2 % de la population en Tunisie (non desservie) utilisent des puits ou sources non protégés, eau de surface (ex. rivières), ou d'autres sources d'eau non améliorées (ex. citerne ou charrette).⁶

Le tableau suivant récapitule les données concernant la population desservie par la SONEDE et la DGGREE pour les années 2014 et 2015 selon les chiffres de la SONEDE. Ces chiffres sont différents du taux d'accès à un service amélioré, indiqué dans l'EGIM 2012.

Tableau 2 Evolution de la desserte en eau potable en Tunisie

Désignation	2014			2015			
	Population en millions d'habitants		Taux de desserte ⁷	Population en millions d'habitants		Taux de desserte	
	Totale	Desservie		Totale	Desservie		
Urbain	7,5	7,5	100%	7,6	7,6	100%	
Rural	SONEDE		1,8	50,9 %		1,9	51,3%
	DGGREE	3,6	1,5	41,3%	3,6	1,5	41,4%
	Total		3,3	92,2%		3,3	92,6%
Total	11,1	10,8	97,5%	11,2	11,0	97,6%	

Source : Rapport Statistique de la SONEDE (2015).

⁶ Banque Mondiale (2016). Diagnostic de la Pauvreté – Accès à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène (WASH-P) en Tunisie 2015 : Rapport Élémentaire.

⁷ Le taux de desserte (%) est calculé en rapportant la population desservie à la population totale. En Tunisie, la population située dans un rayon de moins de 500 mètres par rapport au point d'eau le plus proche est considérée comme étant desservie, contre une distance de 1km adoptée par l'OMS.

3.1.2 Assainissement

Le secteur de l'assainissement en Tunisie a connu un important développement depuis la création de l'ONAS en 1974. En effet, l'ONAS, le principal opérateur d'assainissement en Tunisie, a réalisé plusieurs programmes d'études et des travaux pour doter diverses villes tunisiennes de réseaux d'assainissement et des infrastructures d'épuration.

Milieu urbain

L'ONAS intervient actuellement dans 173 communes sur un total de 283 communes, réparties à travers toute la République. La population des villes prises en charge par l'ONAS est de 6,8 millions d'habitants et représente 91% de la population urbaine (7,4 millions habitants en 2014).⁸

Les communes non prises en charge par l'ONAS (110 communes) sont généralement de petite taille. L'infrastructure d'assainissement dans ces communes est soit faible soit inexistante. Les ménages ont recours à des fosses septiques ou des puits perdus.

Le nombre d'habitants branchés au réseau d'assainissement dans les communes prises en charge par l'ONAS est d'environ 6,2 millions (pour 2014), soit un taux de raccordement de 91 %. Les ménages non raccordés au réseau de l'ONAS ont recours aux fosses septiques ou aux puits perdus. Il est à signaler que l'État peut confier à l'ONAS la réalisation des travaux d'infrastructure d'assainissement même dans les communes non prises en charge.

Milieu rural

La mission de l'ONAS n'intègre pas l'assainissement rural, mais comme par ailleurs il n'existe pas de commune rurale et que les conseils de gouvernorats ne sont pas outillés pour prendre en charge cette activité, on peut dire que l'assainissement rural souffre d'un vide institutionnel. C'est dans ce contexte que l'ONAS a été chargée de mener dès 1999 une étude stratégique pour définir les systèmes d'assainissement appropriés au milieu rural et pour installer un mode de gestion permettant la pérennité des ouvrages projetés.

Cette étude a permis de définir un plan d'action prioritaire touchant 50 localités. Dans le cadre d'un projet pilote, l'ONAS a entamé la réalisation d'une première tranche depuis 2001 et a permis d'assainir jusqu'à 26 localités totalisant environ 32 000 habitants.

Selon le PCS 2015 de l'OMS / UNICEF, l'assainissement amélioré en Tunisie couvre environ 92 % de la population ; cela signifie qu'environ 900.000 personnes sont sans accès à une installation d'assainissement améliorée. Environ 7 % de la population utilisent des installations d'assainissement non améliorées, allant du partage de toilettes aux latrines à fosse et aux toilettes suspendues, et 1% défèquent en plein air. Selon le lieu de résidence, il existe de fortes disparités dans les zones urbaines versus les zones rurales. En 2015, environ 97 % des Tunisiens de zones urbaines utilisaient des installations améliorées, comparés à 80 % dans les zones rurales.

Pour assurer le service d'assainissement en milieu rural et devant le vide institutionnel constaté, un conseil interministériel, en date du 13 juin 2016, a décidé de répartir les responsabilités pour l'assainissement en milieu rural, selon la taille des localités, comme suit :

- Pour les localités dont la population *dépasse 3.000 habitants*, l'ONAS assurera le service d'assainissement et bénéficiera d'une redevance d'assainissement

⁸ Calculé à partir des données de l'INS et l'ONAS (Liste des communes prises en charge).

- Pour les localités dont la population est comprise *entre 1.000 et 3.000 habitants*, les Conseils Régionaux et les Communes seront chargés, sous la direction de Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, du service d'assainissement avec la participation du secteur privé et l'assistance technique de l'ONAS
- Pour les localités dont la population est *inférieure à 1.000 habitants*, la population sera encouragée à réaliser des systèmes d'assainissement individuels avec l'appui des CRDAs. Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche a été invité à prévoir les mécanismes nécessaires aidant à la réalisation de ces infrastructures.

Il faut noter que les textes législatifs (décrets et lois) indispensables pour l'application des responsabilités pour l'assainissement en milieu rural en Tunisie ne sont pas encore publiés. Dans le cas de certaines localités de moins de 1000 habitants mais où l'habitat est regroupé, il pourrait être préférable de réaliser des installations d'assainissement collectif.

3.2 Organisation institutionnelle

La fourniture des services d'eau potable et d'assainissement en Tunisie est assurée dans sa quasi-totalité par le secteur public. L'organisation institutionnelle du secteur se structure autour :

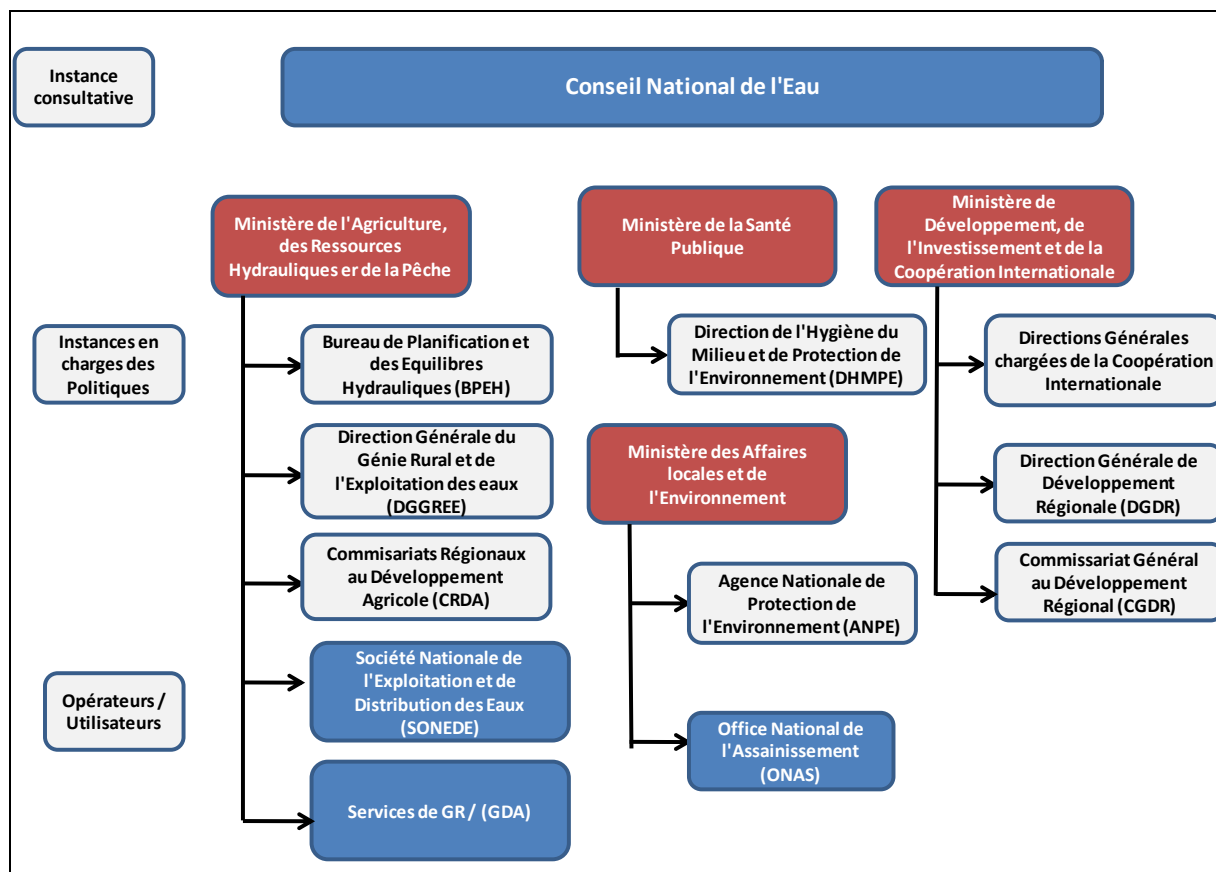
- Du **Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP)** pour la politique de l'eau (urbaine et rurale) ;
- Du **Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE)** pour la politique de l'assainissement (urbaine et rurale) ; et
- De deux opérateurs publics historiques – la **Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE)**, responsable des services de l'eau potable depuis 1968, et l'**Office National de l'Assainissement (ONAS)**, en charge des services d'assainissement en milieu communal depuis 1974.
- Les services du Génie Rural du Ministère de l'Agriculture sont les opérateurs chargés de la fourniture des services d'eau dans les zones rurales non desservies par la SONEDE. Des associations d'usagers dénommées **Groupement de Développement Agricole (GDA)** sont désignées comme gestionnaires de ces services dans le domaine de l'eau potable en milieu rural.

D'autres acteurs publics interviennent également dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, tels que le Ministère de Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI) et le Ministère de la Santé (MS).

La

Figure 4 récapitule les principales institutions qui interviennent dans le secteur de l'eau. Il est structuré selon trois niveaux décisionnels :

1. **Instances consultatives**, représentés par le conseil National de l'Eau, présidé par le Ministre de l'Agriculture et composé de représentants de plusieurs ministères, entreprises et organisations nationales
2. **Instances en charge des politiques**, représentées par les départements ministériels concernés par le secteur de l'eau potable et de l'assainissement
3. Les **opérateurs et associations des usagers** de l'eau.

Figure 4 Organisation du secteur de l'eau en Tunisie

Source : Études de l'OCDE sur l'eau (*La gouvernance des services de l'eau en Tunisie*, 2014). Adaptée par les auteurs.

3.3 Plans et politiques du secteur

La nouvelle constitution de la Tunisie, adoptée en 2014, consacre le droit à l'eau pour tous les tunisiens. Il est la responsabilité de l'État, et des institutions pertinentes, garantir la préservation des ressources en eau et leur bonne gouvernance (SONEDE, 2014b).

Le Code des Eaux, mise en place en 1975, constitue le texte législatif de base qui régit toute intervention dans le domaine de l'eau. Les politiques de l'eau en Tunisie aient pour principal objectif l'augmentation de la mobilisation des ressources en eau – ils incluent (FAO, 2016) :

- Les Plans Directeurs (Eaux du Nord, Eaux du Centre, Eaux du Sud), qui sont axés sur la mise en place des infrastructures de mobilisation, distribution, et d'exploitation de l'eau
- La Stratégie Nationale Décennale 1990-2000
- La Stratégie Complémentaire de Mobilisation 2000-2011, et
- La Stratégie à Long Terme 2030

Tous ces plans et stratégies ont permis de définir les orientations actuelles et futures pour le développement du secteur WASH, lesquels sont résumés comme suit (MARHP, 2013) :

- La construction d'ouvrages de moyenne et petite taille pour atteindre un taux de mobilisation de 95 % des ressources,

- La gestion intégrée des ressources en eau,
- L'économie de l'eau et la maîtrise de la demande pour tous les usagers, et
- La protection des ressources en eau.

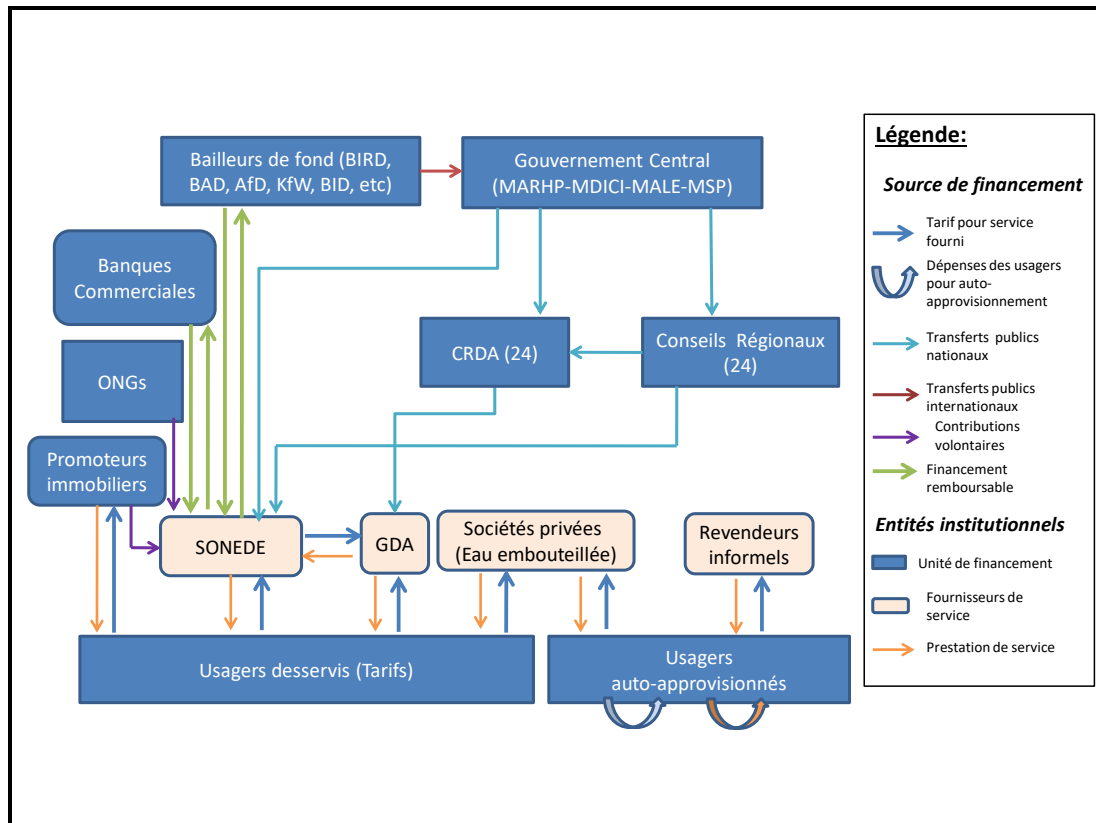
3.4 Acteurs et flux financiers du secteur WASH

3.4.1 Eau potable

Les principaux acteurs qui interviennent dans le financement du secteur de l'eau potable en Tunisie sont :

- **Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche** – il est responsable de la gestion des ressources en eau et de l'approvisionnement en eau. Il exerce autorité de tutelle sur les établissements publics qui interviennent dans le domaine de l'eau, notamment la SONEDE et les CRDAs.
- **Ministère de Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI)** – à travers le renforcement de la coopération internationale et régionale dans le domaine de l'eau, par le biais des directions chargées de la Coopération Internationale, et la promotion de développement régional à travers la Direction Général de Développement Régional (DGDR) et le Commissariat Général de Développement Régionale (CGDR).
- **Ministère de la Santé** – à travers la Direction Générale de l'Hygiène du Milieu et la Protection de l'Environnement qui assure le contrôle sanitaire des eaux tant en milieu rural qu'en milieu urbain (eaux de boisson, eau minérale) ainsi que la sensibilisation des usagers et l'éducation sanitaire.
- **Conseils régionaux de gouvernorats** – à travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets régionaux de développement dans le secteur de l'eau potable.
- **La SONEDE** – elle a pour mission la fourniture de l'eau potable en milieu urbain sur tout le territoire tunisien, ainsi qu'à une partie du milieu rural.
- **La DGGREE** – elle intervient en milieu rural dispersé grâce aux arrondissements de Génie Rural dans les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) – 24 arrondissements, soit un par CRDA. La planification des projets d'AEP rural se fait en étroite collaboration entre la DGGREE et la SONEDE en concertation avec les services régionaux.
- **Les Groupements de Développement Agricole (GDA)** – associations d'usagers, responsables de la gestion des systèmes d'alimentation en eau potable installés par la Direction du Génie Rural au Ministère de l'Agriculture en milieu rural. Ils ont un contrat de gérance avec l'administration.

La Figure 5 récapitule la cartographie des acteurs ainsi que les flux financiers pour le secteur de l'eau potable.

Figure 5 Acteurs et flux financiers– Eau potable

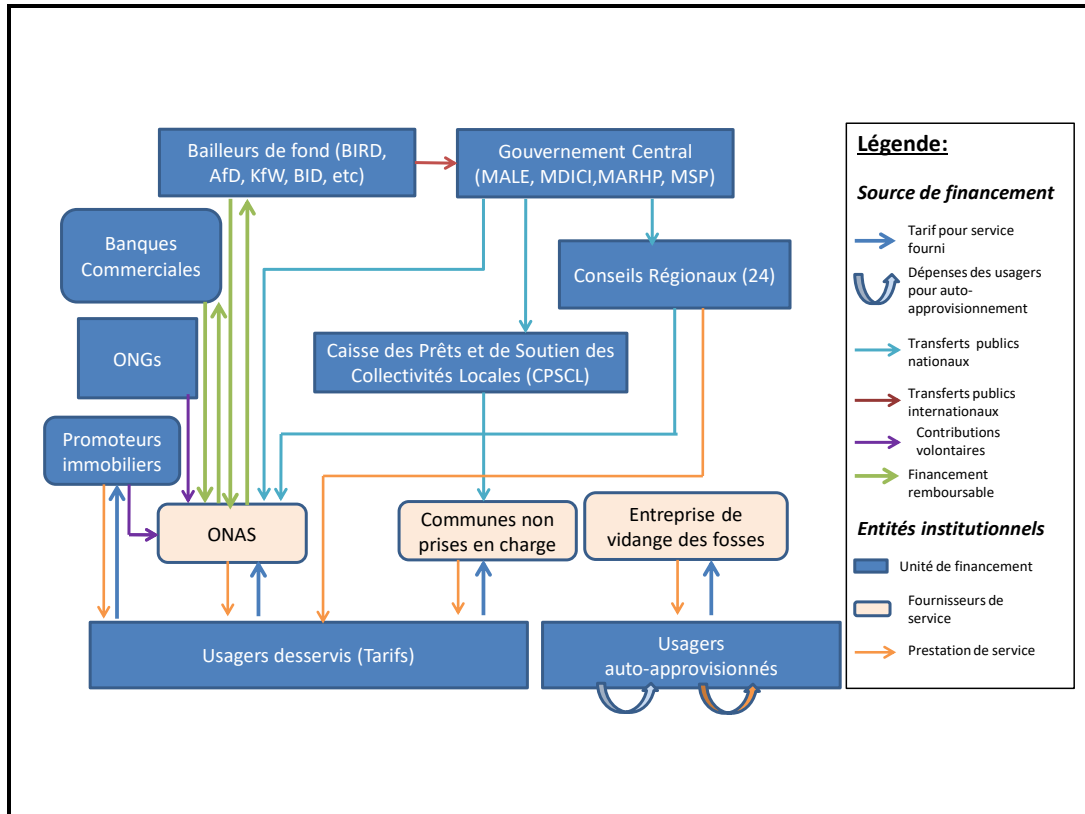
3.4.2 Assainissement

Les principaux acteurs qui interviennent dans le secteur de l'assainissement en Tunisie sont :

- **Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE)** – à travers les services chargées de l'environnement (auparavant Ministère de l'Environnement). Il est responsable de la politique générale de l'État dans les domaines de la protection de l'environnement et exerce autorité de tutelle sur les établissements publics relevant de sa compétence.
- **Ministère de Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI)** –à travers le renforcement de la coopération internationale et régionale dans le domaine de l'assainissement, par le biais des directions chargées de la Coopération Internationale, la DGDR et CGDR.
- **Ministère de la Santé** – à travers la Direction Générale de l'Hygiène du Milieu et la Protection de l'Environnement qui assure le contrôle sanitaire des eaux usées et eaux traitées ainsi que de la sensibilisation des usagers des eaux usées traitées.
- **Conseils régionaux de gouvernorats** – à travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets régionaux de développement dans le secteur de l'assainissement. Les Conseils régionaux ont été chargés de l'exploitation des réseaux d'assainissement réalisés par l'ONAS dans le cadre du projet pilote en milieu rural.
- **L'ONAS** –principal opérateur dans le secteur d'assainissement en Tunisie. Il a pour mission de lutter contre toutes sources de pollution hydrique dans ses zones d'interventions.

La Figure 6 récapitule la cartographie des acteurs ainsi que les flux financiers pour le secteur de l'assainissement.

Figure 6 Acteurs et flux financiers – Assainissement



4 Méthodologie pour les Comptes WASH

La démarche adoptée pour cet exercice est celle proposée dans le cadre du rapport de lancement. Elle se base sur le guide méthodologique (document d'orientation) de l'initiative TrackFin.

Le lancement officiel de l'étude a eu lieu à Tunis le 7 octobre 2016, à travers un atelier de lancement avec une réunion qui a regroupé le Comité de Pilotage (COFIL), la Banque Mondiale et le Consultant chargé de la deuxième phase de l'EDPW (OPM). Cet atelier de lancement a permis de (i) définir la portée des comptes WASH (sous-secteurs considérés, période concernée par l'analyse et couverture géographique) et (ii) identifier les principales questions de politique sectorielle auxquelles les comptes WASH peuvent permettre de fournir des éléments de réponses.

L'étape de lancement a été suivie par une pré-collecte des données, à la lumière de laquelle le consultant a effectué une première identification des acteurs clés dans le secteur WASH et des flux financiers, ainsi qu'un inventaire des documents et données disponibles (ex. investissements, actifs fixes, coûts d'exploitation et de maintenance, etc.). Le Consultant a élaboré un Rapport Initial pour le démarrage de l'étude qui a été soumis et discuté avec les membres du COFIL lors d'un atelier tenu le 22 novembre 2016.

Au cours de cet atelier ont été débattues les questions clés méthodologiques soulignées dans le Rapport Initial, et notamment celles relatives à la possibilité de faire la désagrégation des données par gouvernorat et par milieu pour chaque secteur et la disponibilité des données concernant l'auto-provisionnement. À la suite de cet atelier de démarrage, le Consultant a poursuivi la collecte des données nécessaires auprès des ministères et organismes concernés. La liste des documents collectés est donnée en Annexe B.

L'élaboration des Comptes WASH a nécessité un traitement spécifique des données reçues et une estimation des données manquantes. L'estimation des flux a porté essentiellement sur la répartition géographique, l'auto-provisionnement et les coûts de l'appui au secteur. Ces estimations se sont basées sur les données de l'Institut National de Statistique (INS)⁹ et, entre autres, les données sur les consommations en eau de la SONEDE.

4.1 Portée des Comptes WASH

Il ressort des discussions lors de l'atelier de lancement avec les membres du COFIL et la Banque Mondiale, et de l'inventaire initial des documents et données reçues, que la portée de l'étude est la suivante.

Secteurs considérés

Les domaines WASH retenus pour cette étude sont :

- Eau potable – domestique et non-domestique (usagers institutionnels, industriels et commerciaux)
- Assainissement – domestique et non-domestique
- Hygiène – domestique ainsi que les activités pour la promotion de l'hygiène entreprises par le Ministère de la Santé

⁹ Ils incluent le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2004 et 2014 et l'Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages (ENBCM) de 2005-2010 et 2015.

Période

Le période d'analyse retenue pour l'étude concerne les années 2013, 2014 et 2015.

Couverture géographique

L'étude couvre les milieux urbain et rural au niveau national, et a conduit une analyse détaillée pour chacun des 24 gouvernorats de la Tunisie.

4.2 Classifications adoptées pour l'estimation des Comptes WASH

Cette section présente un sommaire des classifications adoptées pour l'estimation des Comptes WASH en Tunisie en ce qui concerne les types, l'usage et les fournisseurs des services ; les unités et types de financement, et les types de coûts. Le Consultant a fait la classification en référence aux classements proposées dans le Rapport Initial de cette étude et le document de guidance TrackFin.

Les classifications proposées sont présentées dans l'Annexe C. Comme il est possible de constater dans l'Annexe, les définitions utilisées en Tunisie sont similaires aux classifications présentées dans le document de guidance TrackFin.

En ce qui concerne les services WASH, pour l'appui au secteur (S4) on a dû faire des estimations sur la base des budgets des ministères de l'Agriculture et l'Environnement. Pour les services d'hygiène (S5), on a considéré la promotion de l'hygiène assurée par le Ministère de la Santé ainsi que les dépenses des ménages pour l'achat de savon pour l'hygiène personnelle.

Pour l'usage domestique avec un service fourni (U1), nous avons inclus la consommation des services WASH soumis à tarification fournis aux ménages (raccordés ou non) par les opérateurs (SONEDE, GDA, ONAS, et des sociétés de mise en bouteille de l'eau minérale et les vendeurs ambulants). Pour l'usage non domestique par auto-provisionnement (U4), on a considéré les usagers non domestiques, tels que le Groupe Chimique Tunisien (GCT) et la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG).

Pour les fournisseurs des services, les sociétés prestataires de services hors réseau (P3) inclus les sociétés privées d'eau embouteillés, les revendeurs informels d'eau au détail, les entreprises de vidange des fosses septiques, promoteurs et aménageurs immobiliers. La catégorie P4 (ONG et organisations communautaires) englobe essentiellement les associations rurales d'utilisateurs d'eau potable (GDAs).¹⁰

En ce qui concerne les unités de financement, les catégories UF3 (Autorités Régionales) et UF4 (Autorités Locales) n'ont pas d'application en Tunisie.¹¹ Les donateurs bilatéraux et multilatéraux (UF8) inclus BIRD, KfW, AFD, UE, BEI, BAD, la Coopération Suisse et JICA. Les banques et établissement financiers (UF10) n'interviennent pas dans le financement du secteur WASH.

4.3 Méthodologie de collecte et de traitement de données

Ce paragraphe présente les principaux éléments relatifs à la méthode de collecte et de traitement des données fournies par les différentes sources, ainsi que les principales hypothèses retenues

¹⁰ Selon les entretiens avec les responsables, le financement du secteur WASH par le biais des ONGs et organisations communautaires semble négligeable en Tunisie.






¹¹ Les CRDAs représentent le Ministère de l'Agriculture au niveau régional. Ce ne sont pas des administrations déconcentrées.

pour l'estimation des données manquantes afin de déterminer les montants des flux financiers pour chacun des services WASH.

4.3.1 Inventaire des données financières du secteur WASH

Le tableau ci-dessous récapitule la disponibilité des données financières et leur source.


Tableau 3 Disponibilité et source des données financières

Sources de financement	Disponibilité des données	Commentaires
Tarifs des services fournis (prestataires de service en réseau)		Les données sur les tarifs sont généralement disponibles au niveau des fournisseurs de services (SONEDE, ONAS) mais dans une moindre mesure pour les opérateurs de type associations (GDAs)
Tarifs des services fournis (prestataires de service hors réseau)		Les estimations proviennent des données de l'INS et des hypothèses émises par le consultant
Dépenses des ménages pour l'auto-alimentation		Les estimations proviennent des données de l'INS et des hypothèses émises par le consultant
Transferts publics nationaux		Les données proviennent de plusieurs sources (organismes concernés, portail du site du ministère des finances, etc.)
Transferts publics internationaux (subventions des bailleurs de fonds publics ou multilatéraux)		Les données sur les transferts publics internationaux sont disponibles au niveau du gouvernement, mais ne sont pas suffisamment désagrégées par sous-secteur (eau / assainissement, urbain / rural)
Contributions transferts volontaires (ONG)		Aucune donnée n'a été obtenue des ONG. Le financement des ONG du secteur en Tunisie est considéré comme marginal
Financements remboursables (Prêts)		Les données proviennent de plusieurs sources (fournisseurs des services, ministères, etc.)

 Données disponibles

 Estimation

 Données partiellement disponibles

 Données non disponibles

La majeure partie des données financières sont disponibles et proviennent de sources fiables. Le montant global des flux provenant de ces sources représente environ 85 % du total. En outre, les flux financiers estimés se sont basés essentiellement sur les résultats des recensements et enquêtes de l'INS et des statistiques de la SONEDE et de l'ONAS. De ce fait, les résultats de cet exercice peuvent être considérées comme fiables et donnent une image crédible de la situation du secteur WASH en Tunisie.

4.3.2 Service d'approvisionnement en eau

Service d'eau potable fourni par la SONEDE

Les données financières concernant les usagers des services d'eau potable fournis par la SONEDE ont été obtenues essentiellement à partir des rapports d'audits sur les états financiers de

la SONEDE pour les années 2012, 2013 et 2015 ainsi que les rapports de budgets de gestion et de développement entre 2014 et 2016. Ces données sont cohérentes et fiables.

Pour les dépenses d'exploitation de la SONEDE (ex. frais de personnel, énergie, produits chimiques, etc.), le Consultant a exploité la base de données des Comptes de Gestion de l'année 2013, dans laquelle les dépenses de gestion sont réparties par districts (39) et charges du siège. Les dépenses courantes par gouvernorat ont été calculées par sommation des dépenses des districts au niveau de chaque gouvernorat et en tenant compte de la part des frais du siège, sur la base du pourcentage du volume d'eau vendue par gouvernorat par rapport au volume d'eau total vendu. La même clé de répartition a été utilisée pour les années 2014 et 2015.

Les dépenses d'exploitation de l'eau potable fournie par la SONEDE sont passées de 320 MDT en 2013 à 408 MDT en 2015, soit une augmentation moyenne annuelle de 13 % par an en termes nominaux.

La ventilation des dépenses courantes de la SONEDE entre les milieux urbains et ruraux a été effectuée, en se basant sur les données des Comptes de Gestion de 2013 pour répartir les dépenses par gouvernorat. La répartition des dépenses par gouvernorat et par milieu a été effectuée sur la base de la structure de la population desservie par milieu pour chacune des années 2013, 2014 et 2015. Il en résulte des ratios d'environ 80 % et 20 % respectivement entre le milieu urbain et le milieu rural à l'échelle nationale.

Dans l'analyse des flux financiers, il a été tenu compte de la subvention de l'État sur le coût de l'énergie. Cette subvention a été estimée à 27 % de la dépense énergétique de la SONEDE¹² et a été calculé sur la base du prix de référence de 2014. Il en découle que la subvention de l'état au titre de l'énergie, dont a bénéficié la SONEDE est passée de 14 MDT en 2013 à 18 MDT en 2015.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements de la SONEDE, le Consultant a exploité la base de données relatives à la préparation des budgets qui comprend les données sur les projets de la SONEDE par gouvernorat, avec le détail sur les prévisions selon la source de financement (SONEDE, État, prêts, dons, etc.). Toutefois, les dépenses réelles (réalisations) ne sont pas détaillées. Pour l'estimation des dépenses d'investissement par gouvernorat et par type de financement, le Consultant a opté pour la même répartition que celle prévue au niveau de la préparation des budgets. Il est à noter que le taux de réalisation des projets par la SONEDE n'a pas dépassé 50 % durant la période 2013-2015 (réalisations par rapport aux prévisions) qui pourrait s'expliquer d'une part par l'élaboration des prévisions qui dépassent de loin la capacité de réalisation de la SONEDE et d'autre part par le contexte social post-révolution.

Les dépenses d'investissement (effectivement réalisées) de la SONEDE sont passées de 95 MDT en 2013 à 176 MDT en 2015, soit une augmentation moyenne de 37 % par an.

Certains projets réalisés par la SONEDE couvrent une zone géographique comprenant plus d'un gouvernorat. Ainsi, pour la répartition des dépenses d'investissement par gouvernorat une clé de répartition a été appliquée sur la base de la consommation en eau au niveau de chaque gouvernorat par rapport à la consommation en eau totale.¹³

La répartition entre l'usage domestique et l'usage non domestique des dépenses d'investissement et d'exploitation pour l'eau potable fourni par la SONEDE a été fait en se basant sur les données

¹² Avec l'information contenue dans l'Étude de l'Équilibre Financier de la SONEDE.

¹³ Il n'était pas possible de faire la répartition sur la base du nombre de branchements parce qu'il est difficile de dissocier les nouveaux branchements liés aux nouveaux investissements de ceux qui sont liés à l'infrastructure existante. En fait, la plupart des projets de la SONEDE consistent en un renforcement de l'infrastructure existante, ainsi qu'à des extensions de réseaux.

sur les volumes consommés figurant dans le Rapport Statistique de la SONEDE. Cette répartition est de 77 % pour l'usage domestique et 23 % pour l'usage non domestique.

Service d'eau potable fourni par les GDAs

Les données financières concernant l'usage des services d'eau potable fournis par les GDAs ont été obtenues de la base de données des GDAs pour les années 2012, 2013 et 2014, et aussi des données budgétaires extraites du Système de Gestion Budgétaire ADEB¹⁴ pour les années 2013, 2014 et 2015. Ces données ont été fournies par les services concernés du Ministère de l'Agriculture.

Les données extraites du Système de Gestion Budgétaire ADEB sont fiables. Par contre, les données concernant les GDAs ont été fournies par le service de la DGGREE. Elles sont partielles – elles couvrent environ une troisième partie du nombre total des GDAs – et leur fiabilité est difficile à prouver.

Pour l'estimation des dépenses totales courantes des GDAs (frais de personnel, énergie, produits chimiques, etc.), et à la lumière des données fournies, le Consultant s'est basé sur la consommation en eau par les abonnés des GDAs et la dépense (effectué) moyenne des GDAs par m³ d'eau distribuée. La dépense moyenne a été déduite à partir des données fournies est estimée à environ 0,700 DT/m³ en 2013 pour tous les gouvernorats, à l'exception du gouvernorat de Ariana où la dépense est de 0,174 DT/m³ (correspondant au tarif de la SONEDE). Pour les années 2014 et 2015, un taux d'augmentation estimé des dépenses courantes de 10 % a été appliqué pour réaliser les estimations.

La consommation annuelle en eau pour les services fournis par les GDAs a été estimée sur la base du nombre de la population desservie par les services du génie rural – c'est-à-dire le taux de desserte par gouvernorat à partir des Rapports Statistiques de la SONEDE et la population par gouvernorat selon les rapports de l'INS – et les consommations spécifiques calculées par gouvernorat à partir des données des GDAs. Après avoir écarté les valeurs extrêmes, les consommations spécifiques moyennes qui ont été considérées pour la période d'analyse (2013-2015) ont varié selon le gouvernorat de 43 l/hab./jour à 68 l/hab./jour, avec une moyenne à l'échelle nationale de 50 l/hab./jour.

Les dépenses totales des GDAs calculées pour l'année 2013 avoisinent 19 MDT. Elles sont passées à environ 22 MDT en 2015.

Dans l'analyse des flux financier, on a tenu compte également de la subvention de l'état pour le coût de l'énergie qui est fournie par l'état pour tous les usagers. Cette subvention a été estimée à 27 % de la dépense des GDAs au titre de l'énergie comme pour la SONEDE. Les dépenses de l'énergie des GDAs ont été estimées à 25% des dépenses totales sur la base du détail des dépenses des GDAs. La subvention de l'énergie est équivalente à 1,3 MDT en 2013 et à 1,5 MDT en 2015.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements de l'eau potable fournie par les GDAs, le Consultant a exploité les données fournies par le Ministère de l'Agriculture sur les projets d'eau potable réalisés par les CRDAs. Ces données ont été fournies par gouvernorat et selon le type de financement (budget de l'État / prêt).

Les dépenses totales d'investissements pour les systèmes d'eau potable gérés par les GDAs sont passées de 30,4 MDT en 2013 à 73,2 MDT en 2015. Cette augmentation a été financée

¹⁴ Aide à la Décision Budgétaire (ADEB) – il est une application qui retrace l'exécution des dépenses de l'État.

principalement par des prêts de la BAD.¹⁵ Le tableau suivant récapitule les montants d'investissements pour ces projets.

Tableau 4 Investissements dans les projets AEP réalisés par le GR

En MDT	2013	2014	2015
Sur les recettes propres de l'État	13,2	7,3	15,0
Prêts	17,2	39,3	58,2
Total	30,4	46,6	73,2

Source : Ministère de l'Agriculture.

Les données relatives aux investissements effectués pour les SAEP gérés par les GDAs et réalisés par le Ministère de l'Agriculture (à travers les services de Génie Rural au niveau de chaque CRDA), pendant la période considérée, nous ont été fournis par le CRDA (par gouvernorat).

En plus de ces investissements, et durant la période 2013-2015, le MARHP a réalisé des dépenses au titre de soutien aux GDAs pour le gros entretien des installations. Ces montants ont passé de 1,0 MDT en 2013 à 2,8 MDT en 2015.

Les dépenses relatives aux nouveaux branchements sont supportées par les abonnés. Elles ont été estimées sur la base d'un coût moyen de 250 DT/branchement. Le nombre de nouveaux branchements aux systèmes d'eau des GDAs a augmenté d'environ 6.000 branchements en 2013 à environ 15.000 branchements en 2015, faisant passer le nombre total de ménages bénéficiant de branchements individuels de 146 milles en 2013 à 170 milles. Cette extension est expliquée par le recours croissant au mode de desserte par branchement individuel au de ménages bénéficiant de branchements individuels de dé.

Les dépenses pour les nouveaux branchements ont passé de 1,5 MDT en 2013 à 3,7 MDT en 2015.

Pour les services d'eau potable fournis par les GDAs, nous avons en plus tenu compte des dépenses courantes des services des CRDAs en relation avec cette activité. Pour l'estimation de ces dépenses, nous disposons des données financières extraites du Système ADEB pour le Sous-Programme GR du Programme 3 du Budget du MARHP.¹⁶ La part de l'activité d'approvisionnement en eau potable dans le Sous-Programme GR a été estimée à 43 %. Ce taux a été calculé en se basant sur la moyenne de la part des investissements pour les projets AEP par rapport au total des investissements (projets AEP et projets d'irrigation) pendant la période considérée.

Les dépenses courantes des services des CRDAs en relation à l'AEP ont passé de 7,4 MDT en 2013 à 10,0 MDT en 2015.

Pour la répartition par gouvernorat et disposant seulement des données relatives aux dépenses courantes des services des CRDAs pour l'année 2014, nous avons appliqué la même clé de répartition pour les autres années. Il faut noter que les dépenses considérées sont celles relatives à l'usage domestique d'eau potable fournis par les GDAs.

¹⁵ La part du montant des projets, financé par le prêt est transféré aux CRDAs concernée (agence d'exécution). Le remboursement du prêt (principal et intérêts) s'effectue sur le budget de l'état dans le cadre du remboursement de la dette.

¹⁶ Le budget du MARHP est répartie entre six programmes et chacun déclinées en sous-programme, Le Programme 3 est le Programme Eau et il comprend trois sous programmes : SP3.1 Ressources en Eau ; SP3.2 Barrages et Grands Travaux Hydrauliques ; et SP3.3 Génie Rural.

Eau potable fournie par les prestataires de services hors réseau

Les prestataires de service d'eau potable hors réseau en Tunisie peuvent être classés en prestataires formels et informels. Les prestataires informels sont essentiellement les vendeurs d'eau de citernes à partir d'une source privée ou publique ou même une source non contrôlée.

Nous disposons des données de l'INS concernant le nombre de ménages selon les sources d'approvisionnement en eau potable pour les années 2004 et 2014 (Recensement 2004 et 2014), répartis par gouvernorat et par milieu. Le nombre de ménages qui s'approvisionnent en eau potable hors réseau a diminué de 217.000 en 2004 à environ 187.000 ménages en 2014. Pour ces ménages, les dépenses pour l'achat de l'eau ont été estimées sur la base de leurs consommations en eau et la dépense moyenne par m³ d'eau achetée, selon les hypothèses suivantes formulées par les auteurs du rapport :

- Consommation spécifique en eau : 20 à 25 l/hab./jour
- Prix moyen d'achat d'une citerne d'eau (5 m³) de 15 à 25 DT, soit 3 à 5 DT/m³.

Les dépenses totales pour l'achat de l'eau en provenance des prestataires informels pour l'année 2015 ont été estimées à environ 14,7 MDT.

Pour l'estimation des dépenses d'achat d'eau durant les années 2013 et 2014, nous avons calculé les dépenses de l'année 2004 et nous avons estimé que les prix d'eau achetée en 2014, indiquées ci-dessus, ont augmenté annuellement de 3,6 % durant la période 2004-2010.

Malgré la diminution du nombre de ménages s'approvisionnant auprès des prestataires de services informels (environ 1,6 % par an), les dépenses totales pour l'achat de l'eau ont augmenté de 14 MDT en 2013 à 15,3 MDT en 2015. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation du prix d'achat de l'eau.

En ce qui concerne les prestataires de service d'eau potable formels, il s'agit essentiellement des sociétés de mise en bouteille. Nous disposons des données des enquêtes sur la consommation des ménages en 2005 et 2010 relatives aux dépenses d'eau minérale dans les sept régions socioéconomiques du pays et également selon le milieu (urbain, rural).

Les dépenses pour l'achat d'eau minérale ont été estimées par gouvernorat sur la base du nombre d'habitants et de la dépense moyenne calculée dans la région concernée. La dépense moyenne par région a été calculée sur la base du taux d'accroissement constaté entre 2005 et 2010 et corrigé sur la base du taux d'augmentation des chiffres d'affaires des sociétés d'eau minérale entre 2010 et 2015. Les dépenses pour l'achat d'eau minérale sont passées de 120 MDT en 2013 à 170 MDT en 2015.

Eau potable – auto-approvisionnement

Pour l'estimation des dépenses pour l'auto-approvisionnement en eau potable, nous avons utilisé les données de l'enquête EGIM 2011-12 relatives au pourcentage des logements équipés de puits ou de forage d'une part, et ceux équipés de citernes de collecte des eaux de pluie (*Majel / Feskia*)¹⁷ d'autre part (Tableau 5). Ces pourcentages ont été appliqués aux nouveaux logements construits pendant les années 2013, 2014 et 2015, et calculés sur la base des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2004 et 2014.

¹⁷ Un Majel ou Feskia est un système indigène de prélèvement d'eau qui collecte l'eau de pluie du toit de la maison et les canaux à une citerne souterraine habituellement en argile.

Tableau 5 Pourcentage de logements dotés de sources d'eau individuelle

	Urbain	Rural	Total
Puits / forage	0,9 %	4,8 %	2,3 %
Majel / Feskia	9,7%	17,7 %	12,4 %

Source : EGIM (2012).

Le nombre annuel des ouvrages pour l'auto-alimentation (puits, forages, Majel, Feskia) durant la période d'analyse a été estimé sur la base des nombres de nouveaux logements construits calculés à partir des résultats de recensements RGBH de 2004 et 2014 et en appliquant un taux d'accroissement moyen annuel.

L'estimation des dépenses pour les années 2013, 2014 et 2015 a été faite sur la base de coûts unitaires d'investissement pour les ouvrages requis suivants :

- Pour les puits / forage : entre 600 DT en 2013 à 700 DT en 2015 en milieu urbain et entre 500 DT en 2013 à 550 DT en 2015 en milieu rural
- Pour les Majel / Feskia : entre 1.000 DT en 2013 à 1 200 DT en 2015 en milieu urbain et entre 600 DT en 2013 à 700 DT en 2015 en milieu rural

Les dépenses d'investissement pour l'auto-alimentation sont passées de 9,8 MDT en 2013 à 11,6 MDT en 2015. Ces dépenses ont été entièrement affectées à l'usage domestique.

4.3.3 Service d'assainissement

Assainissement fourni par l'ONAS

Les données financières concernant l'usage du service d'assainissement assuré par l'ONAS ont été obtenues essentiellement à partir des rapports d'audits sur les états financiers de l'ONAS pour les années 2013, 2014 et 2015 et à partir de la base de données des projets de l'ONAS.

Pour déterminer les dépenses courantes (frais de personnel, énergie, produits chimiques, etc.) par gouvernorat de l'année 2013, le Consultant a exploité les informations sur les coûts d'exploitation (réseau et stations de pompage) et les coûts d'épuration par direction régionale issues du Rapport Analytique de l'année 2013 (il y a une direction régionale par gouvernorat). Pour les années 2014 et 2015, la même clé de répartition a été appliquée.

Les dépenses d'exploitation de l'usage assainissement fourni par l'ONAS sont passées de 164 MDT en 2013 à 180 MDT en 2015, soit une augmentation moyenne de 4 % par an.

Pour la répartition des dépenses courantes par milieu, et compte tenu de la mission de l'ONAS, ces dépenses ont été affectées entièrement en milieu urbain.

Dans l'analyse des flux financiers, il a été tenu compte de la subvention de l'État pour l'énergie. Cette subvention a été estimée à 27 % de la dépense l'ONAS au titre de l'énergie. Ce taux de 27 % a été calculé sur la base du prix de référence 2014. La subvention de l'énergie est passée de 4,4 MDT en 2013 à 6,2 MDT en 2015.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, on a exploité la base de données des projets de l'ONAS qui comprend tous les projets de l'ONAS depuis 2010 avec des informations détaillées (coût du projet, gouvernorat, nature, montant du contrat, prévisions de décaissement par année, réalisations par année, etc.). Pour les besoins de la présente étude, un traitement spécifique a été

effectué pour extraire les données nécessaires pour les projets concernés par l'étude. Pour la période d'analyse, les données extraites ont concerné 90 projets. Pour ces projets, l'ONAS nous a fourni la répartition par source de financement (ex. budget de l'État, prêts, dons, etc.).

Les dépenses d'investissement de l'assainissement fournies par l'ONAS sont passées de 94 MDT en 2013 à 134 MDT en 2015, soit une augmentation moyenne de 20 % par an.

Les informations sont fournies également par la nature du projet (études, construction, STEP, réseau, réhabilitation, etc.). Les dépenses affectées aux projets de réhabilitation (réseaux, stations de pompage et stations d'épuration) et les projets d'entretien des oueds et des cours d'eau urbains ont été classés, en tant que le coût de gros entretien, conformément à la classification TrackFin. Le reste des dépenses a été classé en tant que coût d'investissement.

Pour calculer les dépenses de l'ONAS par gouvernorat, par milieu, par source de financement et par nature de dépenses (ex. investissement, gros entretien), le Consultant a effectué la compilation des données collectées moyennant l'élaboration des tableaux croisés dynamiques.¹⁸

Assainissement fourni par les prestataires de services hors réseau

Les prestataires de service d'assainissement hors réseau sont essentiellement les sociétés de vidanges des fosses septiques et de débouchage des réseaux et les aménageurs immobiliers et aménageurs.

Pour l'estimation des dépenses relatives aux vidanges des fosses, nous nous sommes basés sur le nombre de logements dotés de fosses septiques (non raccordés à un réseau d'assainissement), d'une périodicité de vidange (6 ans) et d'un coût unitaire de 50 à 60 DT en milieu communal et sans frais en milieu rural.

Selon les données de l'INS, le pourcentage des logements en milieu urbain dotés de fosses septiques (non raccordé à un réseau d'assainissement) en 2014 était de 18 %. Toutefois, une grande disparité est constatée entre les pourcentages dans les différents gouvernorats : en effet, ce pourcentage varie de 3% dans le gouvernorat d'Ariana à 77 % dans le gouvernorat de Médnine.

Les dépenses totales estimées pour la vidange des fosses septiques par les sociétés de vidange¹⁹ sont passées de 3,5 MDT en 2013 à 4,0 MDT en 2015.

Les promoteurs immobiliers et les aménageurs en Tunisie sont essentiellement des promoteurs publics (SNIT, SPROLS, AFI, AFH) et des promoteurs privés. Ces promoteurs sont considérés comme des prestataires de service d'assainissement hors réseau. En fait, dans le cadre de la réalisation de leurs projets immobiliers, touristiques ou industriels, ces promoteurs sont appelés à réaliser l'infrastructure d'assainissement nécessaire. Une fois réalisées, ces infrastructures sont cédées à l'ONAS qui se charge par la suite de la gestion et de l'exploitation.

Les dépenses d'investissements réalisées par ces prestataires de service hors réseau, sont comptabilisées dans les actifs de l'ONAS, en tant que projets réalisés par des tiers. Ces données n'ont pas pu être fournies. En absence de données, le Consultant n'a pas pris en compte ces dépenses dans les flux financiers du secteur assainissement. Selon l'ONAS, peu d'infrastructures ont été transférées pendant la période d'analyse : la valeur de ces investissements n'est donc pas significative.

¹⁸ Nous avons utilisé les tableaux croisés dynamiques uniquement pour le traitement de données relatives aux projets de l'ONAS.

¹⁹ Ce sont des dépenses d'exploitation supportées par les usagers.

Assainissement en auto-provisionnement

Pour l'estimation des dépenses pour l'auto-provisionnement en assainissement, nous avons utilisé les données de l'enquête EGIM 2011-12 relatives à l'équipement d'ouvrages d'assainissement pour les logements non raccordés à un réseau d'assainissement. Ces pourcentages ont été appliqués aux nouveaux logements construits durant les années 2013, 2014 et 2015 calculés sur la base des données de RGPH de 2004 et 2014.

Tableau 6 Equipement des logements non raccordés à un réseau d'assainissement

	Urbain	Rural
Fosse	57,6%	24,1%
Latrine avec dalle	41,2%	64,8%
Latrine à fosse sans dalle	0,6%	3,9%
Défécation en plein air	0,6%	7,2%
TOTAL	100%	100%

Source : EGIM (2012).

L'estimation des dépenses pour les années 2013, 2014 et 2015 a été faite sur la base de coûts unitaires des ouvrages requis suivants :

- Pour les fosses : entre 800 DT en 2013 à 900 DT en 2015 en milieu urbain et entre 400 DT en 2013 à 500 DT en 2015 en milieu rural
- Pour les latrines avec dalle : entre 500 DT en 2013 à 600 DT en 2015 en milieu urbain et entre 300 DT en 2013 à 350 DT en 2015 en milieu rural
- Pour les latrines sans dalle : entre 300 DT en 2013 à 400 DT en 2015 en milieu urbain et entre 200 DT en 2013 à 250 DT en 2015 en milieu rural

Le nombre annuel des ouvrages d'assainissement (fosse, latrine avec dalle, latrine à fosse sans dalle) construits (investissement) durant la période d'analyse a été estimé sur la base du nombre de nouveaux logements construits, calculés à partir des résultats des RGBH de 2004 et 2014 et en appliquant un taux d'accroissement moyen annuel.

Les dépenses d'investissement pour l'auto-provisionnement ont passé de 13,4 MDT en 2013 à 15,4 MDT en 2015. Ces dépenses ont été entièrement affectées à l'usage domestique.

Les dépenses relatives au service d'auto-provisionnement pour l'assainissement de l'usage non-domestique concernent essentiellement l'investissement et l'exploitation des stations de prétraitement réalisés par certains industriels et parfois par des hôteliers. Des subventions sont octroyées à raison de 20 % des montants des investissements par le biais du Fonds de Dépollution (FODEP). Selon les informations communiquées auprès de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), depuis 2010, aucun industriel n'a bénéficié de cet instrument d'aide à la dépollution à cause de l'épuisement de la ligne de crédit KfW.

En absence de données alternatives, il n'a pas été tenu compte des dépenses relatives au service d'auto-provisionnement en assainissement pour l'usage non-domestique.²⁰

²⁰ Selon l'ANPE, il semble que peu d'installations de traitement pour les usagers industriels ont été construites durant la période 2013-2015 étant donné que le mécanisme d'aide à la dépollution n'est plus opérationnel. La plupart des usagers industriels sont raccordés au réseau de l'ONAS. En fait, les unités industrielles sont soit situées à l'intérieur des zones

4.3.4 Service d'appui au secteur WASH

Le service d'appui au secteur WASH en Tunisie est assuré essentiellement par :

- Le Ministère de l'Agriculture à travers les directions impliquées dans le secteur de l'eau potable, notamment la DGGREE et DGRE
- Le Ministère de l'Environnement à travers les directions impliquées dans le domaine l'assainissement, et notamment la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie (DGEQV)
- La SONEDE
- L'ONAS
- L'ANPE

Pour l'estimation des dépenses du service d'appui au secteur WASH, le Consultant s'est basé sur des budgets des ministères de l'Agriculture²¹ et de l'Environnement²² en relation avec le secteur WASH d'une part, et sur des pourcentages des dépenses d'exploitation de la SONEDE et de l'ONAS d'autre part.

Pour le Ministère de l'Agriculture les pourcentages suivants ont été appliqués²³ :

- Sous-programme GR : 42 %²⁴ des dépenses centrales et 10 % des dépenses à l'échelle régionale
- Sous-programme RE : 10 % des dépenses centrales et 5 % des dépenses à l'échelle régionale
- Programme Pilotage et Soutien : 1 %

Pour le Ministère de l'Environnement, les pourcentages suivants ont été appliqués :

- Programme 1 – Environnement et Qualité de Vie : 10 %
- Programme 3 – Pilotage et Soutien : 1 %

Pour la SONEDE, la part de l'appui au secteur WASH a été estimée à 10 % des frais du siège. Pour l'ONAS, la part de l'appui au secteur WASH a été estimée à 1 % des dépenses d'exploitation.

Il a été aussi tenu compte des dépenses pour les actions d'appui au secteur qui étaient financées par certains dons pendant la période 2013-2015. Il s'agit de :

- Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Pérennisation (KfW-BAD)

urbaines soit situées dans des zones industrielles proches des zones urbaines et raccordés au réseau d'assainissement. Les unités industrielles polluantes doivent réaliser un prétraitement avant de rejeter les eaux usées au réseau de l'ONAS pour se conformer aux normes de rejet. Nous n'avons pas les données concernant leur nombre et leurs dépenses d'exploitation et nous recommandons d'intégrer ces données dans les prochains exercices moyennant des enquêtes spécifiques.

²¹ Le Budget du MARHP est répartie entre six programmes et déclinées chacun en sous-programme : le Programme 3 est le Programme Eau et le Programme 6 est le Programme de Pilotage et Soutien.

²² Le budget du Ministère de l'Environnement est réparti entre trois programmes : Programme 1 – Environnement et Qualité de Vie ; Programme 2 – Développement Durable, et Programme 3 – Pilotage et Soutien.

²³ En absence de données, les pourcentages ont été adoptés d'une façon relativement arbitraire.

²⁴ 42% représente la part des investissements des projets AEP par rapport au total du sous-programme GR.

- Fiche de jumelage police des eaux (Programme d'Appui aux Politiques Publiques -PAPS- financé par l'UE
- Plan Stratégique Opérationnel (PSO) de la SONEDE (PAPS)
- Étude de l'Équilibre Financier de la SONEDE (financement BIRD)
- Système d'Information National de l'eau (SINEAU) financé par la BAD.

Les dépenses totales pour le service d'appui au secteur WASH ont été estimées à 11,8 MDT en 2013, 12,6 MDT en 2014 et 15,8 MDT en 2015.

4.3.5 Gestion des ressources en eau relatives à la fourniture des services en eau et assainissement

La gestion des ressources en eau en lien avec les services d'eau et d'assainissement en Tunisie est assuré essentiellement par :

- Le Ministère de l'Agriculture à travers les directions impliquées dans le secteur de l'eau potable, et notamment la DGRE.
- Le Ministère de l'Environnement à travers les directions impliquées dans le domaine l'assainissement, et notamment la DGEQV et l'ANPE.

Pour l'estimation des dépenses de la gestion des ressources, le Consultant s'est basé également sur des pourcentages des dépenses de fonctionnement des Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement en relation avec le secteur WASH.

Pour le Ministère de l'Agriculture les pourcentages suivants ont été appliqués²⁵ :

- Sous-programme RE : 90% des dépenses centrales et 95% des dépenses à l'échelle régionale
- Programme Pilotage et Soutien : 0,5%

Pour le Ministère de l'Environnement les pourcentages suivants ont été appliqués :

- Programme 1 – Environnement et Qualité de Vie : 5%
- Programme 3 – Pilotage et Soutien : 1%

Les dépenses totales pour la gestion des ressources en eau en lien avec les services d'eau et d'assainissement ont été estimées à 8,8 MDT en 2013, 10,5 MDT en 2014, et 15,4 MDT en 2015.

4.3.6 Services d'hygiène

Le service d'hygiène considéré dans cette étude comprend la promotion de l'hygiène assurée par le Ministère de la Santé ainsi que les activités d'hygiène au niveau des ménages.

La promotion de l'hygiène en Tunisie est assurée par le Ministère de la Santé à travers la Direction de l'Hygiène du Milieu et la Protection de l'Environnement (DHMPE). Parmi les tâches de cette direction figurent le contrôle sanitaire des eaux tant en milieu rural qu'en milieu urbain (eaux de boisson, eau minérale), la sensibilisation des usagers, le contrôle sanitaire des eaux usées et eaux traitées, ainsi que de la sensibilisation des usagers des eaux usées traitées.

²⁵ En absence de données, les pourcentages ont été adoptées d'une façon relativement arbitraire.

Les dépenses consenties par le Ministère pour la promotion de l'hygiène ont été estimées sur la base des :

- Données communiquées par la DHMPE relatives aux dépenses d'investissements pour l'activité de contrôle sanitaire des eaux de boisson, des eaux usées brutes et des eaux usées traitées
- Coûts de fonctionnement calculés sur la base de l'effectif de personnel en relation avec l'activité de la promotion d'hygiène (hypothèse considéré 50 % de l'effectif total de la DHMPM)

Les dépenses totales pour la promotion de l'hygiène ont été estimées à 7,5 MDT en 2013 et 9,5 MDT en 2015.

Pour les activités d'hygiène au niveau des ménages, nous avons considéré les dépenses des ménages pour l'achat de savon pour l'hygiène personnelle. Pour l'estimation de ces dépenses, nous avons utilisé les données des Enquêtes sur la Consommation des Ménages (ENBCM) de 2005 et 2010 relatives aux dépenses de savons pour l'hygiène personnelle dans les sept régions socioéconomiques du pays et également selon le milieu (urbain, rural). Il est à signaler que ces données ne figurent pas dans l'ENBCM de 2015.

Les dépenses ont été estimées par gouvernorat sur la base du nombre d'habitants et de la dépense moyenne calculée dans la région concernée. La dépense moyenne par région pendant la période d'analyse (2013-2015) a été calculée sur la base des taux d'accroissement moyens des dépenses calculés entre 2005 et 2010.

Durant la période 2013-2015, les dépenses moyennes pour l'achat de savon pour l'hygiène personnelle ont été estimées à 30 MDT,²⁶ dont environ 84 % en milieu urbain.

²⁶ Estimées sur la base du nombre d'habitants et la dépense moyenne pour l'achat de savon pour l'hygiène personnel.

5 Résultats des Comptes WASH

Les données collectées ont été structurées dans une base de données élaborée par le Consultant. Cette base de données interactive pourra servir au futur pour l'estimation des flux financiers du secteur WASH dans des calculs des Comptes WASH.

Le traitement et la compilation des données ont permis l'élaboration des Comptes WASH, qui sont présentés en détail dans l'Annexe A, et de faire ressortir un certain nombre d'indicateurs qui sont présentés et analysés dans la présente section.

5.1 Sommaire des résultats

Le tableau suivant récapitule les principaux indicateurs obtenus à partir de l'analyse des Comptes WASH durant la période d'analyse.

Tableau 7 Principaux indicateurs des Comptes WASH

Indicateur	2013	2014	2015
Dépenses globales			
Dépenses totales du secteur WASH au niveau national (millions de dinars)	958	1 120	1 317
Dépenses totales du secteur WASH % au PIB	1,3%	1,4%	1,5%
Dépenses totales du secteur WASH par habitant (en dinars)	88,2	101,7	118,1
Dépenses totales du secteur WASH (% dépenses totales de l'État)	3,6%	4,1%	4,9%
Dépenses par secteur (% dépenses totales du secteur WASH)			
Dépenses totales du secteur eau	65,6%	67,6%	69,1%
Dépenses totales du secteur assainissement	28,5%	26,9%	25,3%
Dépenses totales du secteur hygiène	3,7%	3,5%	3,2%
Dépenses totales pour ressources en eau	0,9%	0,9%	1,2%
Dépenses totales pour l'appui sectoriel	1,2%	1,1%	1,2%
Dépenses par type d'usage (% dépenses totales du secteur WASH)			
Usage domestique	80,8%	81,1%	81,5%
Usage non-domestique	19,2%	18,9%	18,5%
Dépenses par type de financement (% dépenses totales du secteur WASH)			
Tarifs pour services fournis	67,8%	66,7%	59,7%
Transferts publics (nationaux)	17,6%	15,7%	21,0%
Financement remboursables	6,1%	10,9%	12,2%
Auto-provisionnement des usagers	5,4%	5,0%	4,5%
Transferts publics internationaux	3,1%	1,7%	2,7%
Dépenses par type de financement (% dépenses publiques)			
Dépenses publiques du secteur WASH % aux dépenses publiques	1,0%	1,2%	1,8%
Dépenses par type de coût (% dépenses totales du secteur WASH)			
Dépenses d'exploitation et de maintenance	64,0%	65,8%	62,4%
Dépenses d'investissement	22,2%	26,2%	30,7%
Dépenses pour le gros entretien	5,0%	5,0%	4,8%
PIB au prix du marché (millions de dinars)	75.151	80.816	85.490
Dépenses totales de l'État y. c services de la dette (millions de dinars)	26 434	27 317	26 861
Nombre d'habitants (millions)	10,8	11,0	11,2

Dépenses globales

L'analyse des indicateurs montre que les dépenses totales du secteur WASH en Tunisie ont passé de 958 MDT en 2013 à 1 317 MDT en 2015, soit une augmentation annuelle d'environ 17%. En tenant compte des taux d'inflation enregistrés durant la période d'analyse (5,7% en 2013, 4,8% en 2014 et 4,1% en 2015), l'augmentation moyenne annuelle en termes réels est de 12%.

La part des dépenses WASH par rapport au PIB a également augmenté durant la période considérée, toutefois cette augmentation était moins importante (de l'ordre de 10 %).

Les dépenses totales dans le secteur WASH en Tunisie, estimées à partir des comptes WASH, représentent en moyenne 1,4 % du PIB. Ce pourcentage est supérieur à celui du Brésil (1,1 %) et inférieur à celui du Maroc (2,3 %). Ce pourcentage est nettement inférieur à celui d'autres secteurs sociaux en Tunisie tels que la santé, pour lequel les dépenses ont représenté 7,1% du PIB en 2013.

Les dépenses totales du secteur WASH ramenées à la population totale sont passées de 88,2 DT/habitant en 2013 à 118,1 DT/habitant en 2015.

Pour l'année 2014, les dépenses pour l'eau et l'assainissement calculés par rapport au nombre d'habitants sont de 96 DT/hab. Toutefois, ce ratio cache une grande disparité entre les gouvernorats. Il varie de 50 DT/hab. dans le gouvernorat de Sidi Bouzid à 148 DT/hab. dans le gouvernorat de Tunis.

La part des dépenses totales du secteur WASH en Tunisie par rapport aux dépenses totales de l'État a passé de 3,6 % en 2013 à 4,9 % en 2015.

La part des dépenses publiques au profit du secteur WASH en Tunisie dans les dépenses totales de l'État (y compris services de la dette) a passé de 1,0 % en 2013 à 1,8 % en 2015. Cette augmentation reflète que le secteur WASH bénéficie d'une importance accrue dans les politiques publiques.

Dépenses par secteur

La majorité des dépenses du secteur WASH ont été mobilisées pour l'eau et l'assainissement. Les dépenses pour l'appui, ressources en eau et hygiène ne représentent que 5 % des dépenses totales.

La part des dépenses du secteur eau par rapport aux dépenses totales dans le secteur WASH ont enregistré une augmentation de 65 % en 2013 à 69 % en 2015, contre une baisse de la part des dépenses du secteur d'assainissement durant la même période, qui est passé de 28 % en 2013 à 25 % en 2015.

Dépenses par usage

Les dépenses totales de l'usage domestique représentent environ 80 % des dépenses totales du secteur WASH.

Dépenses par type de financement

Les financements mobilisés par les opérateurs et qui proviennent des ventes d'eau et des services d'assainissement représentent environ 65 % par rapport aux financements globaux. Il est toutefois

à signaler que la part de ces financements a baissé de 68 % en 2013 à 60 % en 2015. Cette baisse est expliquée essentiellement par la stagnation du tarif des services d'eau en 2015. Il en résulte une augmentation du transfert public de 18 % en 2013 à 21 % en 2015.²⁷

La part des dépenses par financement remboursables (prêts) a presque doublé entre 2013 et 2015 passant de 6 % en 2013 à 12 % en 2015.

La contribution des ménages auto-approvisionnés a baissé de 5,4 % en 2013 à 4,5 % en 2015.

Dépenses par type de coût

L'analyse des dépenses par type de coûts fait notamment ressortir :

- La prépondérance des dépenses d'exploitation avec environ 65% pour tout le secteur WASH et le secteur eau contre 55 % pour le secteur d'assainissement.
- Les dépenses pour le gros entretien représentent 5 % par rapport aux dépenses totales dans le secteur WASH. Néanmoins, ce pourcentage cache des disparités importantes entre les secteurs et particulièrement une faiblesse de ces dépenses pour le secteur eau (inférieur à 1 %) contre plus que 15 % pour le secteur d'assainissement.²⁸

5.2 Répartition géographique des dépenses du secteur WASH

La répartition géographique des dépenses WASH a été estimée uniquement pour les services d'eau et d'assainissement, qui représentent environ 95 % des dépenses totales du secteur. Les autres composantes de dépenses du secteur, notamment l'appui au secteur et la gestion des ressources en eau, ne peuvent pas être réparties par milieu ou gouvernorat.

5.2.1 Répartition par milieu

Les figures ci-après donnent la répartition des dépenses et leurs structures par milieu pour le secteur WASH dans son ensemble, ainsi que celles des secteurs eau et assainissement.

Il ressort de ces graphiques une augmentation des dépenses globales du secteur WASH aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec une amélioration de la part du milieu rural, qui est passée de 19 % en 2013 à 22 % en 2015.

Cependant, bien que la part de dépenses en milieu rural pour le secteur eau soit relativement importante (29 % en 2015), celle du secteur assainissement demeure très faible (aux alentours de 2 %).

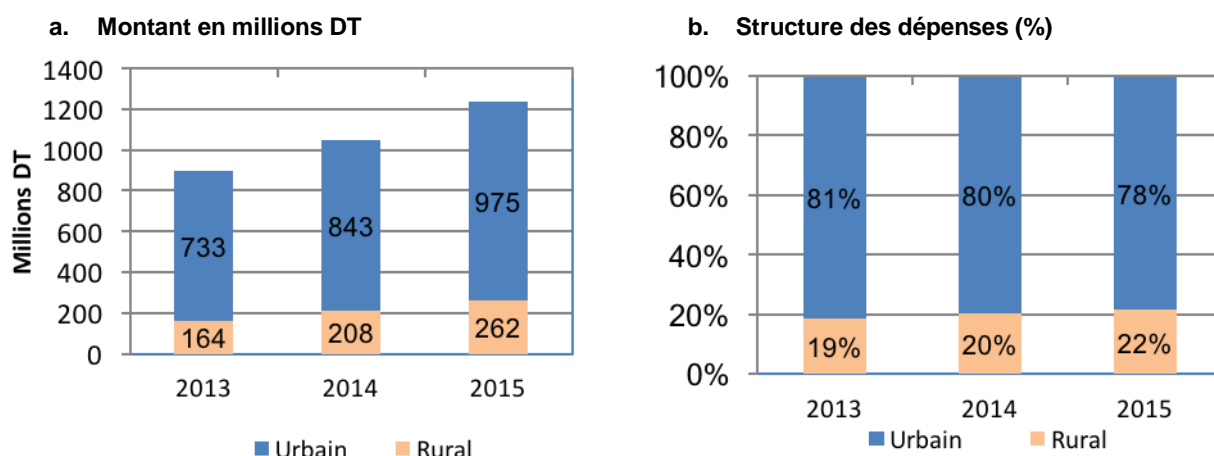
²⁷ D'après les états financiers de la SONEDE et de l'ONAS, la SONEDE a payé des impôts d'environ 5,2 MDT en 2014 et environ 7 MDT en 2015. L'ONAS a payé des impôts d'environ 2 MDT en 2013. Nous avons considéré dans le calcul des coûts d'impôts la TVA payée par les consommateurs de la SONEDE (18 %). Toutefois, il est à signaler que la TVA n'est pas applicable pour la redevance d'assainissement.

²⁸ La catégorie "gros entretien" inclue les projets de réhabilitation de la SONEDE et l'ONAS. Pour les projets réalisés par le Génie Rural, et en l'absence d'informations spécifiques, toutes les dépenses effectuées ont été allouées à la catégorie investissement. Etant donné qu'en milieu rural, une part importante des investissements est dédiée aux réhabilitations d'infrastructures existantes, cette hypothèse peut générer une sous-estimation des dépenses de gros entretien. Si l'on considère comme hypothèse alternative que la moitié des investissements réalisés par la DGGREE sont des projets de réhabilitation, la part "gros entretien" augmenterait de 1% à environ 3%. En l'absence de données fiables sur la part des investissements de « gros entretien », ces hypothèses ne sont pas vérifiables. Cette analyse met en avant la nécessité d'améliorer les informations pour faire le suivi des activités de maintenance et de gros entretien notamment en zones rurales.

Les dépenses du secteur WASH en milieu urbain par habitant sont passées de 100 DT/habitant en 2013 à 130 DT/habitant en 2015, soit une augmentation moyenne annuelle de 9 %. Celles en milieu rural sont passées de 48 DT/habitant en 2013 à 75 DT/habitant en 2015, soit une augmentation moyenne annuelle de 16 %.

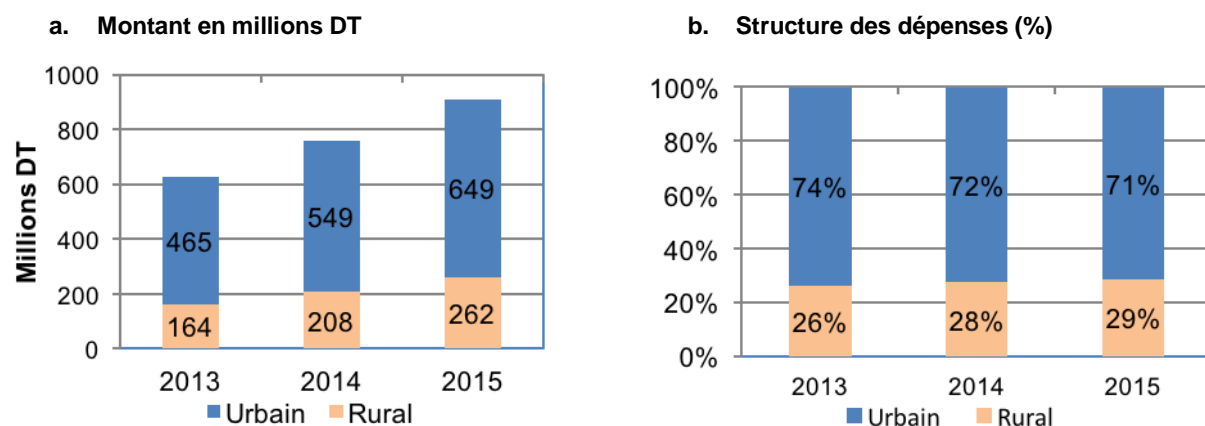
L'augmentation des dépenses du secteur WASH en milieu urbain par habitant provient essentiellement de l'augmentation des dépenses dans le secteur eau, qui représentent environ 65 % du total.

Figure 7 Dépenses totales du secteur WASH par milieu, 2013-15

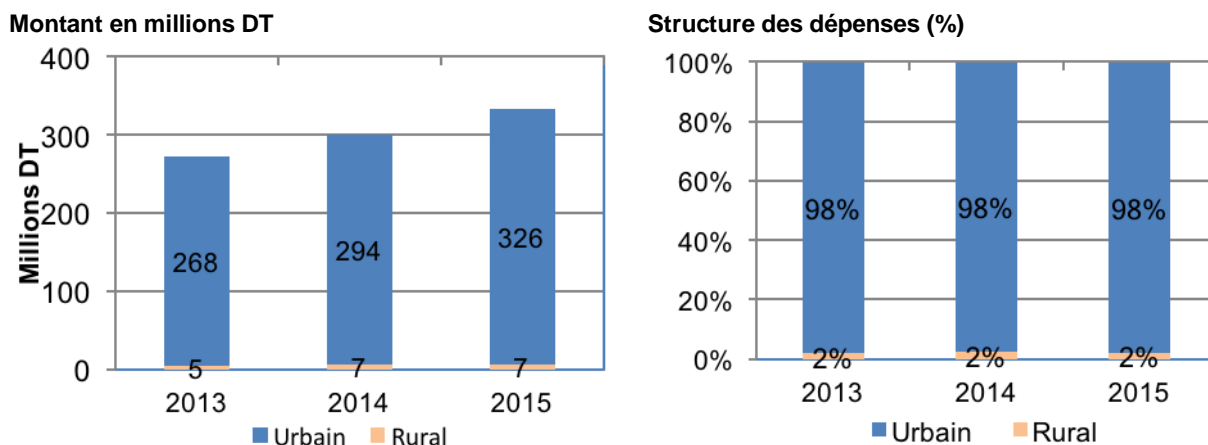


Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 8 Dépenses totales du secteur eau par milieu, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 9 Dépenses totales du secteur assainissement par milieu, 2013-15

Source : Estimations Comptes WASH.

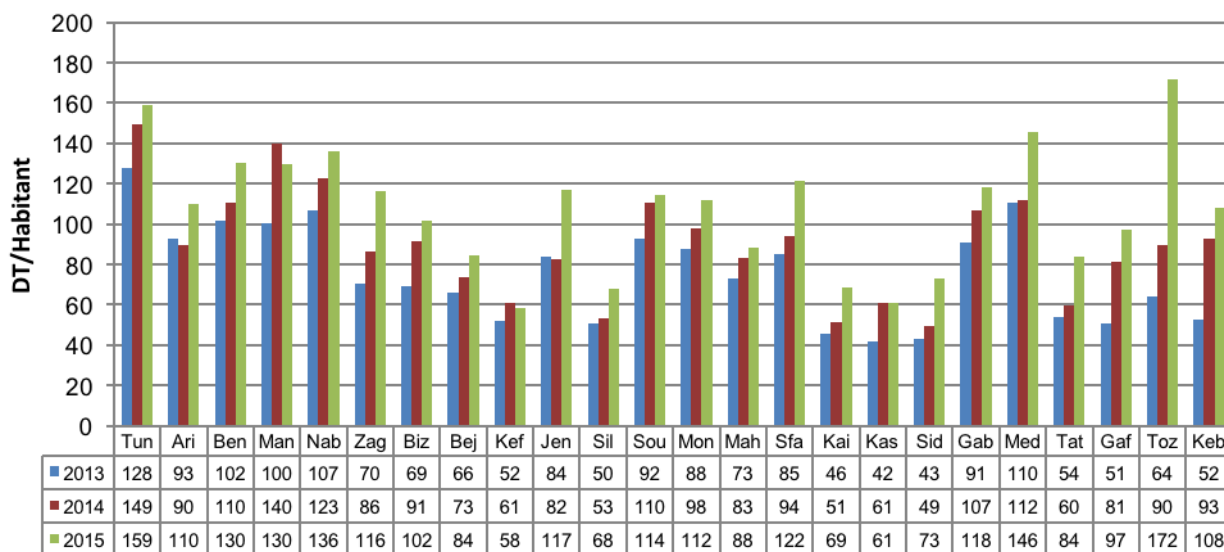
5.2.2 Répartition par gouvernorat

Les figures ci-après donnent la répartition des dépenses d'eau et assainissement par gouvernorat et par habitant. La dépense eau et assainissement rapporté à la population totale a augmenté de 83 DT/hab. en 2013 à 112 DT/hab. en 2015. Toutefois, ces ratios cachent une grande disparité entre les gouvernorats. Des valeurs extrêmes ont été constatées au niveau de quelques gouvernorats.

La dépense d'eau et assainissement par habitant en milieu urbain a augmenté de 101 DT/hab. en 2013 à 129 DT/hab. en 2015, soit une augmentation annuelle de 13 %. Les ratios les plus importants ont été enregistrés dans les gouvernorats de Tozeur, Médnine et Kébili et s'expliquent notamment par des dépenses exceptionnelles pour la réalisation des projets des stations de dessalement dans ces gouvernorats.

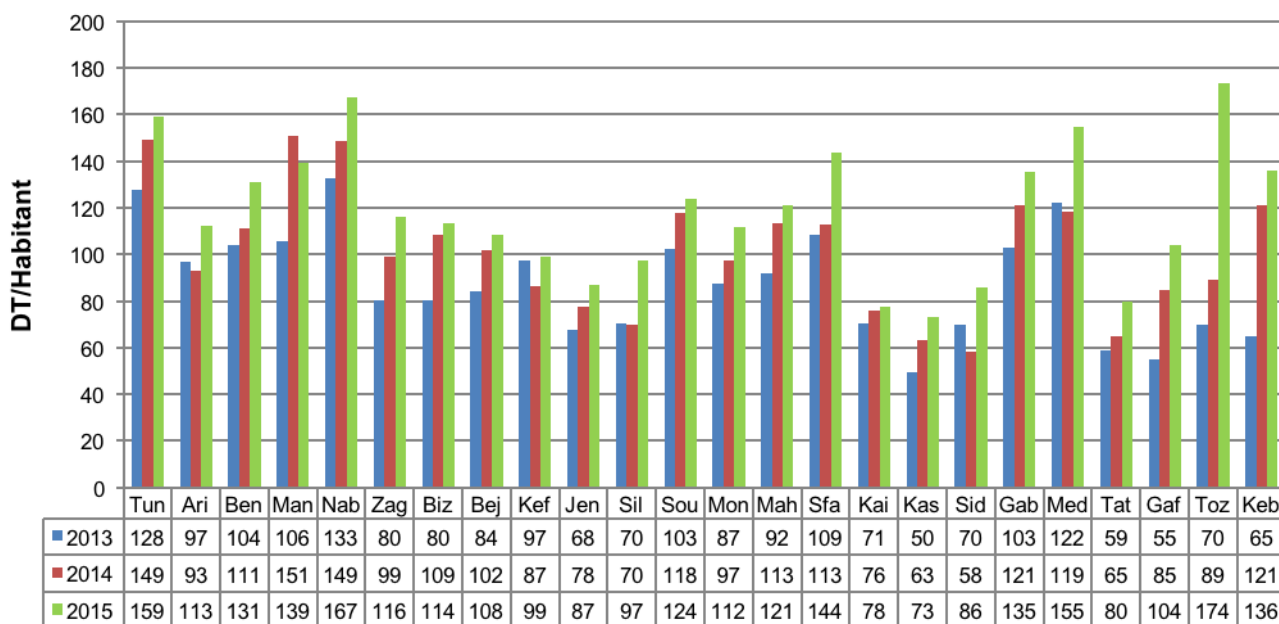
Celle en milieu rural a augmenté de 48 DT/hab. en 2013 à 74 DT/hab. en 2015, soit une augmentation annuelle de 25 %. Le ratio enregistré dans le gouvernorat de Jendouba est presque deux fois le ratio moyen et s'explique par les dépenses pour la réalisation du projet de l'axe de transfert de l'eau potable en milieu rural durant la période d'analyse.

Figure 10 Dépenses totales eau et assainissement par habitant par gouvernorat, 2013-15



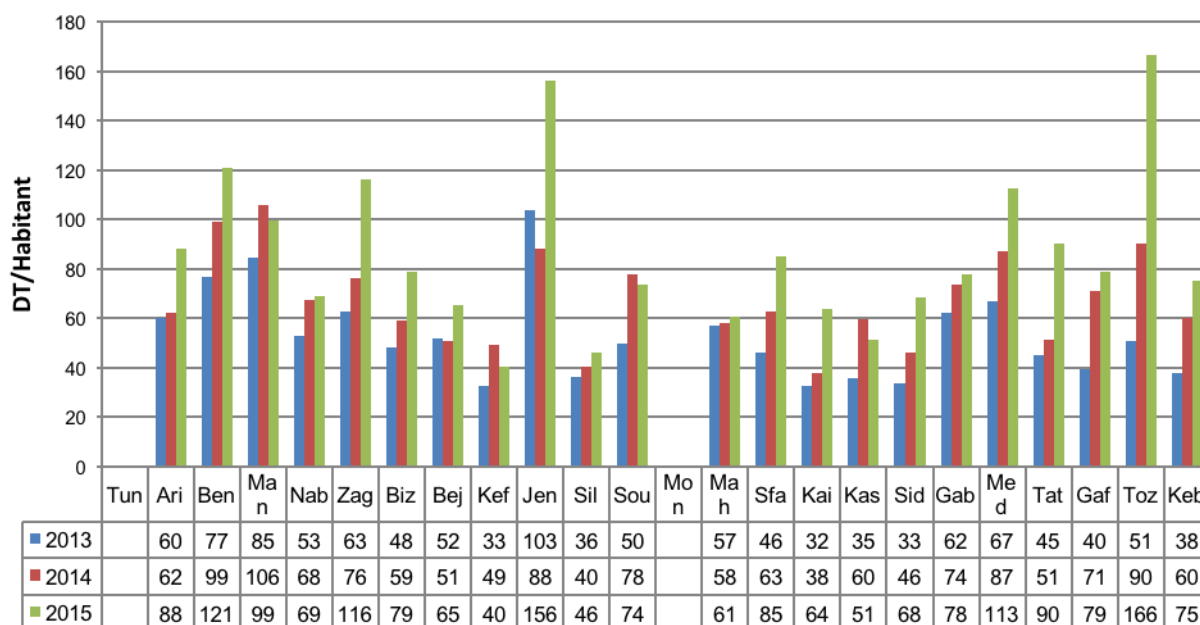
Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 11 Dépenses totales d'eau et assainissement par habitant en milieu urbain, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

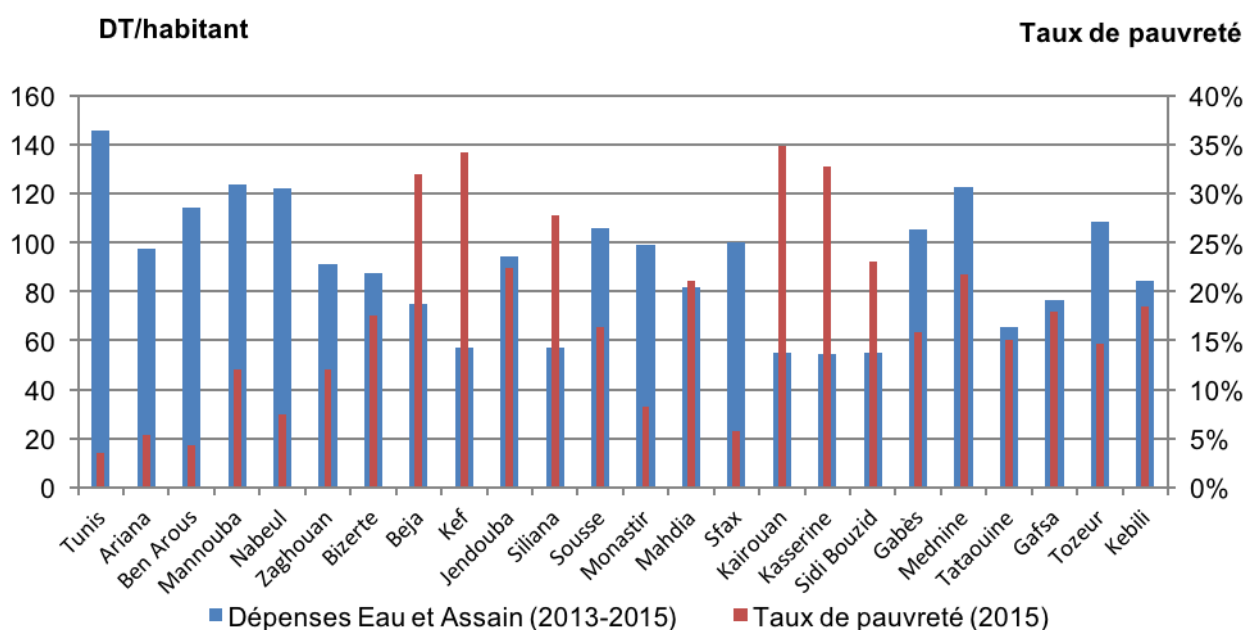
Figure 12 Dépenses totales d'eau et assainissement par habitant en milieu rural, 2013-15²⁹



Source : Estimations Comptes WASH.

La figure ci-après donne des dépenses moyennes d'eau et assainissement par gouvernorat et par habitant ainsi que les taux de pauvreté enregistré en 2015. Il ressort de ce graphique qu'il existe une certaine corrélation entre la dépense par habitant et le taux de pauvreté par gouvernorat. Le coefficient de corrélation calculé est de -0,748, ce qui confirme que la dépense pour l'eau et l'assainissement par habitant est inversement proportionnelle au taux de pauvreté.

Figure 13 Dépenses moyennes (2013-15) d'eau et assainissement par habitant et taux de pauvreté (2015) par gouvernorat



Source : Estimations Comptes WASH et INS (2016).

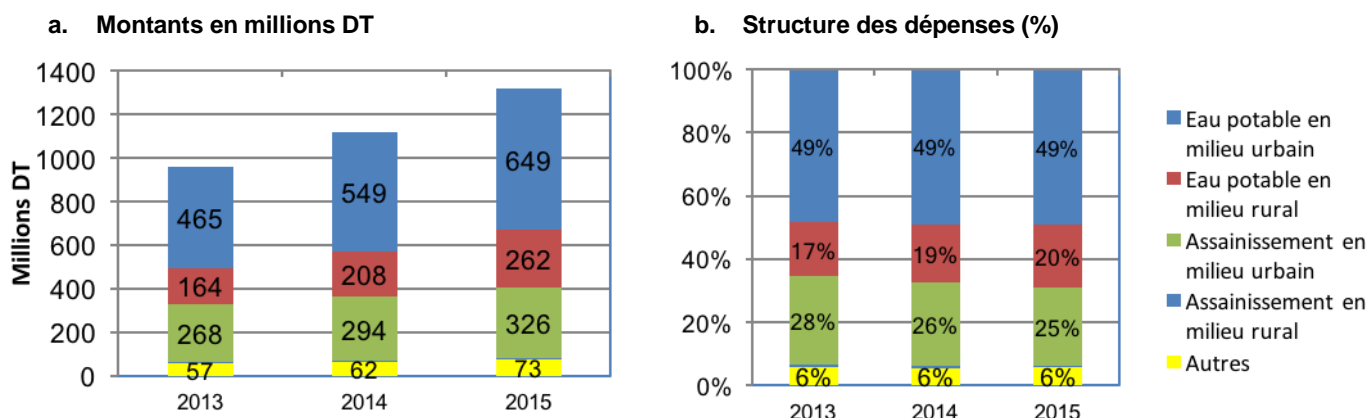
²⁹ Les gouvernorats de Tunis et Monastir sont 100% urbains.

5.3 Structure des dépenses du secteur WASH

5.3.1 Dépenses par secteur

Les figures ci-après donnent la répartition des dépenses ainsi que la structure des dépenses WASH par type de service. Il ressort principalement de ces graphiques une augmentation des dépenses pour tous les types de services, néanmoins, la part de l'eau potable en milieu rural a augmenté de 17 % en 2013 à 20 % en 2015, pendant que la part de l'assainissement en milieu urbain a baissé de 28 % à 25 % dans la même période.

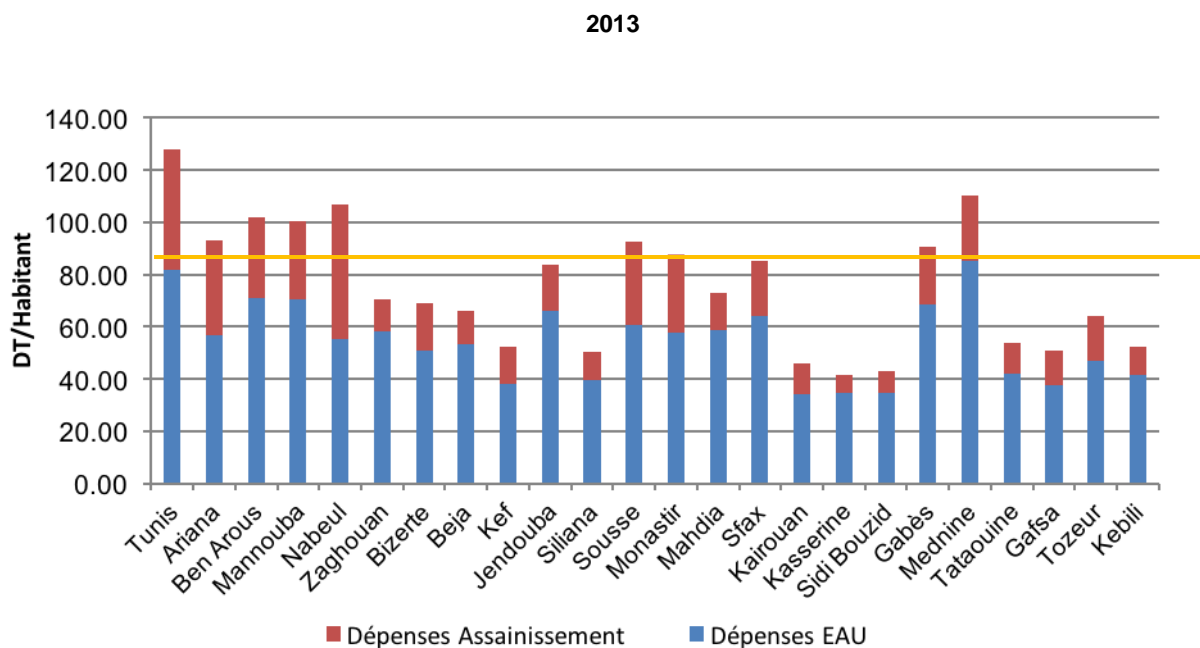
Figure 14 Dépenses totales du secteur WASH par type de service, 2013-15



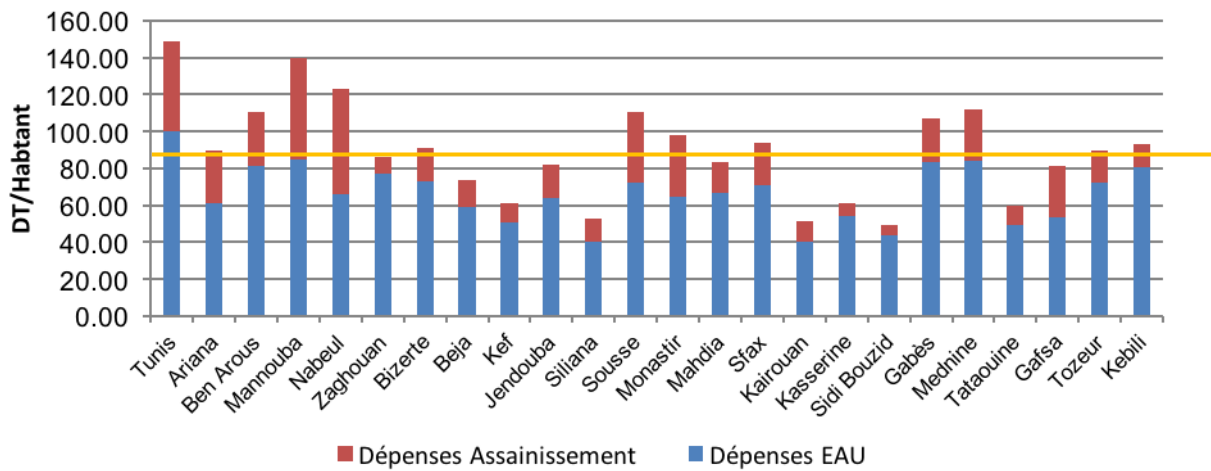
Source : Estimations Comptes WASH.

Les figures ci-après donnent la répartition des dépenses eau et assainissement par habitant et par gouvernorat. Il ressort principalement de ces graphiques que durant les trois années considérées, les gouvernorats du Kef, Siliana, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Tataouine et Béja ont des dépenses par habitants largement en dessous de la dépense moyenne à l'échelle nationale.

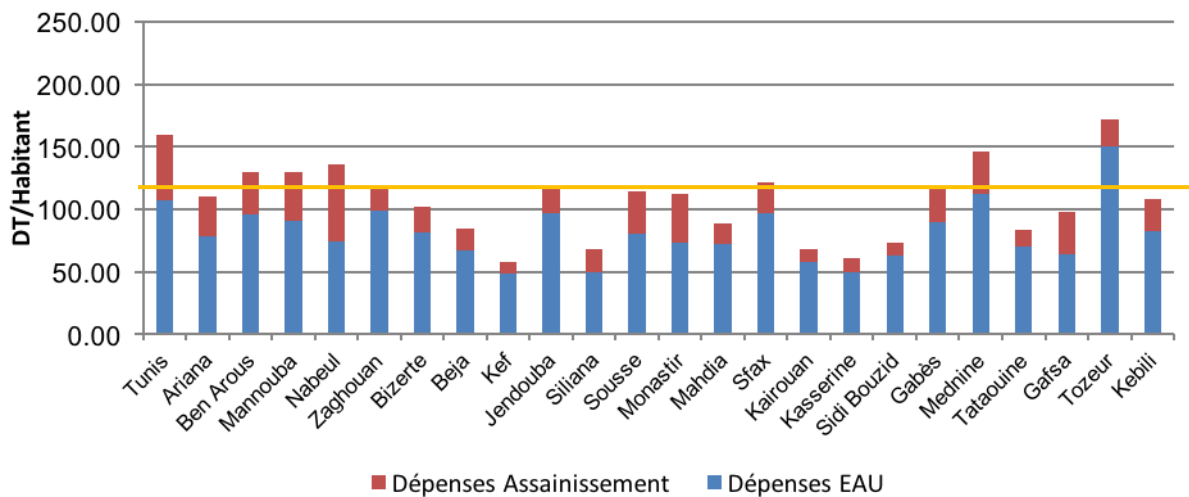
Figure 15 Dépenses totales d'eau et assainissement par habitant, 2013-15



2014



2015



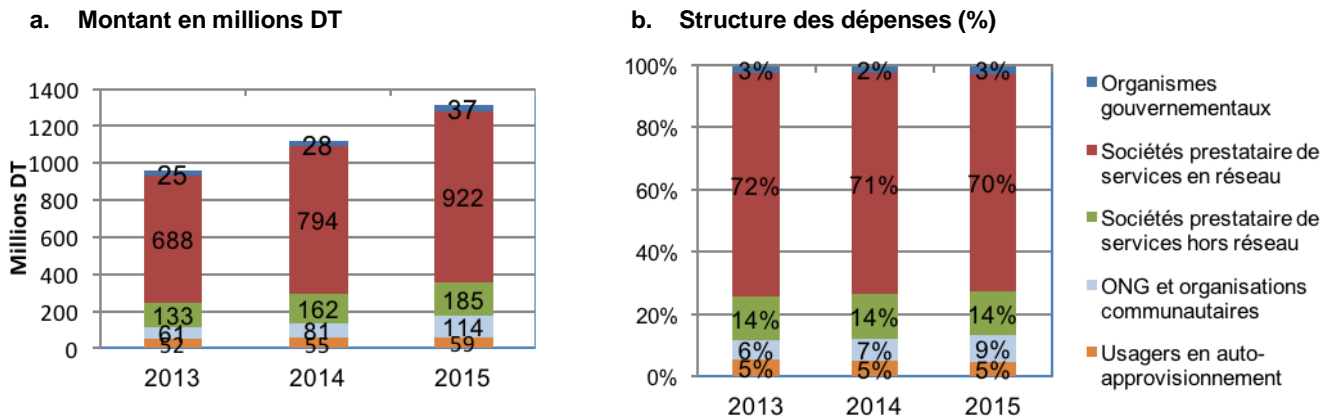
Source : Estimations Comptes WASH.

5.3.2 Dépenses WASH par type de prestataire

Les figures ci-après donnent la répartition des dépenses ainsi que la structure des dépenses WASH par type de prestataire. Il ressort principalement de ces graphiques une augmentation des dépenses pour tous les types de prestataires avec une prépondérance de sociétés prestataires de service en réseau, dont les dépenses représentent environ 70 % du secteur WASH. Il est constaté une légère baisse de la part de ces prestataires (de 72 % en 2013 à 71 % en 2015), contre une augmentation de la part des ONG (6 % en 2013 à 8 % en 2015), provenant notamment de l'augmentation des dépenses d'investissement dans l'infrastructure en eau potable en milieu rural et qui est gérée par les GDAs.

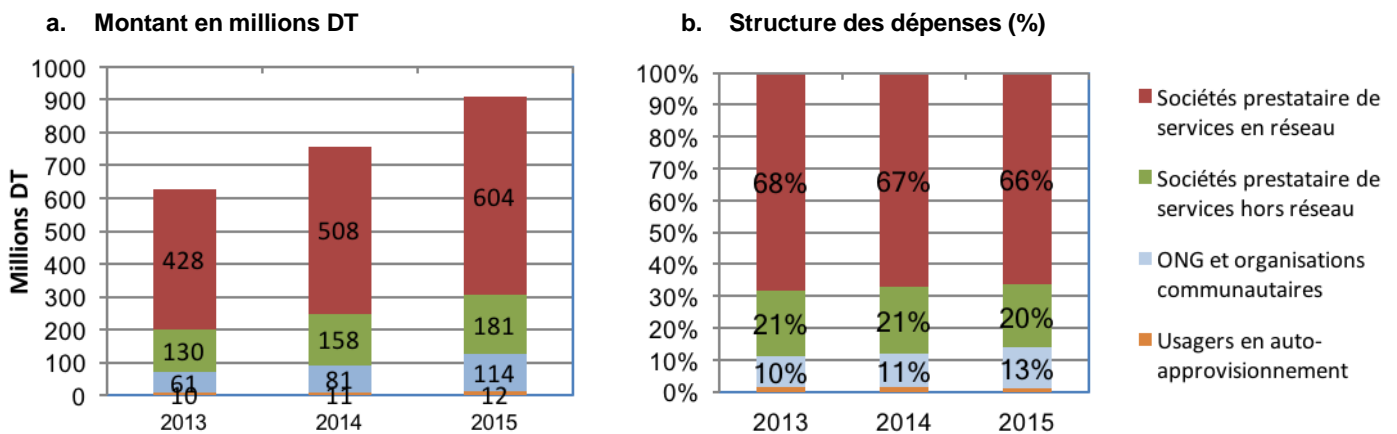
Pour le secteur d'assainissement, il est à constater une prépondérance de sociétés prestataires de services en réseau avec une part de 95 %.

Figure 16 Dépenses totales du secteur WASH par type de prestataire, 2013-15



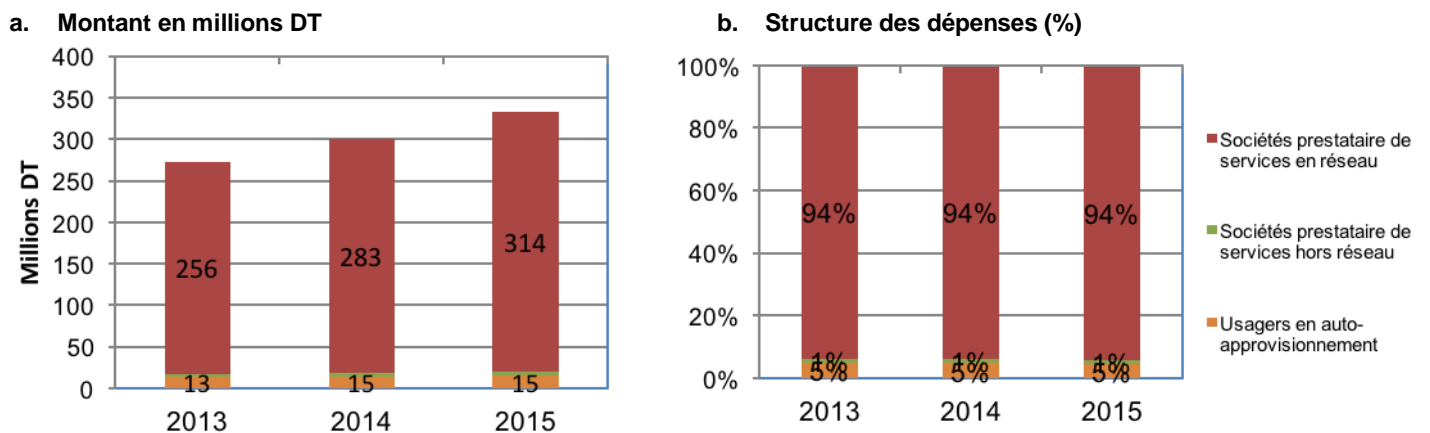
Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 17 Dépenses totales du secteur eau par type de prestataire, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

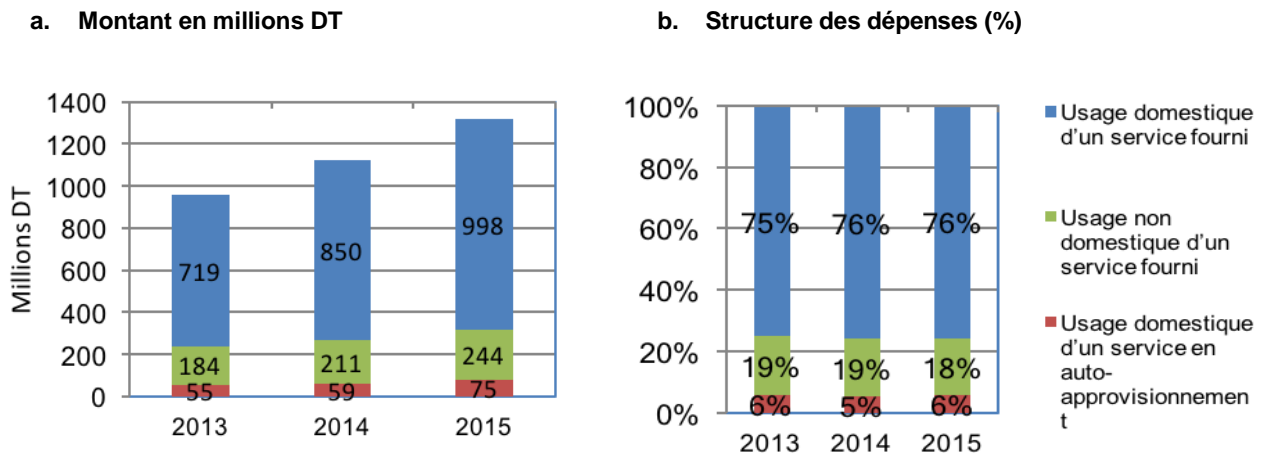
Figure 18 Dépenses totales du secteur assainissement par type de prestataire, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

5.3.3 Dépenses WASH par type d'usage

La figure ci-après montre la répartition des dépenses WASH par type d'usage. Tout en rappelant que les dépenses pour usage non domestique en auto-provisionnement n'ont pas pu être évaluées, on constate que la part la plus importante des dépenses est destinée à l'usage domestique assuré principalement par des fournisseurs de services. En effet, l'usage domestique accapare plus de 80% des dépenses du secteur, réparties entre 75 % par service fourni et 5 % en auto-provisionnement. A titre de comparaison, la part de l'auto-provisionnement est la même que celle du Maroc et inférieure à celle du Brésil (9 %).

Figure 19 Dépenses totales du secteur WASH par type d'usage, 2013-15

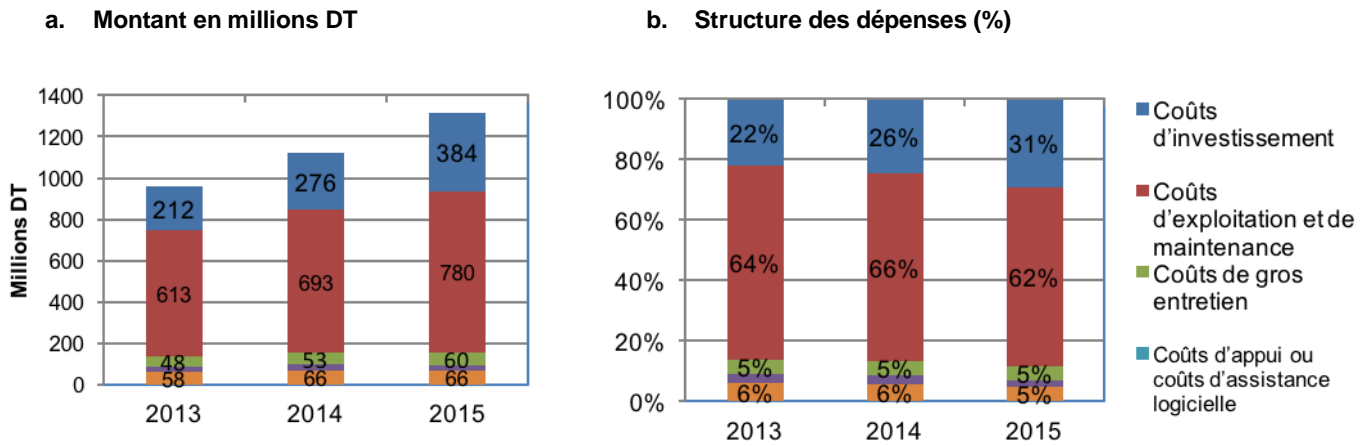
Source : Estimations Comptes WASH.

5.3.4 Dépenses WASH par type de coût

Les figures ci-après montrent la répartition des dépenses WASH et des secteurs eau et assainissement ainsi que les structures des dépenses par type de coût. Il ressort principalement de ces graphiques :

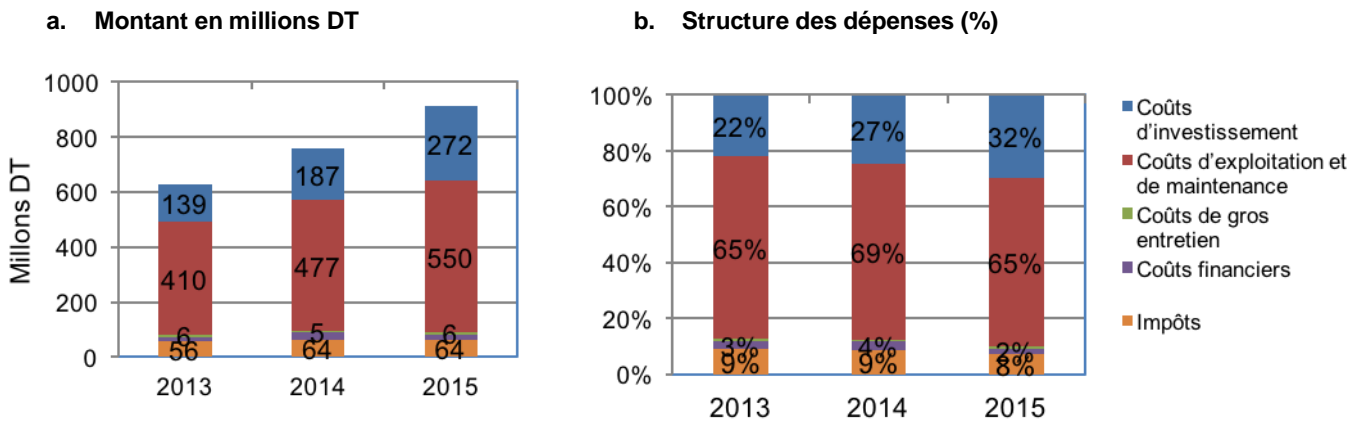
- La prépondérance des coûts d'exploitation dans le secteur WASH tout en enregistrant la régression de leurs parts au profit des dépenses d'investissement, et ce aussi bien pour le secteur eau (Figure 21) que pour le secteur assainissement (Figure 22).
- La part des dépenses pour le gros entretien dans le secteur WASH a baissé de 6 % en 2013 à 5 % en 2015.
- La part pour le gros entretien dans le secteur d'eau est faible (inférieur à 1 %), ceci a un impact négatif sur les performances des réseaux, à titre d'exemple, pour la SONEDE, le nombre de casses enregistré par 100 km de réseau était de 28 en 2013, il est passé à 32 en 2014 et 34 en 2015.
- La part pour le gros entretien, 15 % dans le secteur d'assainissement est important comparé à celui de l'eau. Ceci pourra être expliqué par l'impact de l'agressivité du milieu pour l'assainissement sur la durée de vie des infrastructures.

Figure 20 Dépenses totales du secteur WASH par type de coût, 2013-15



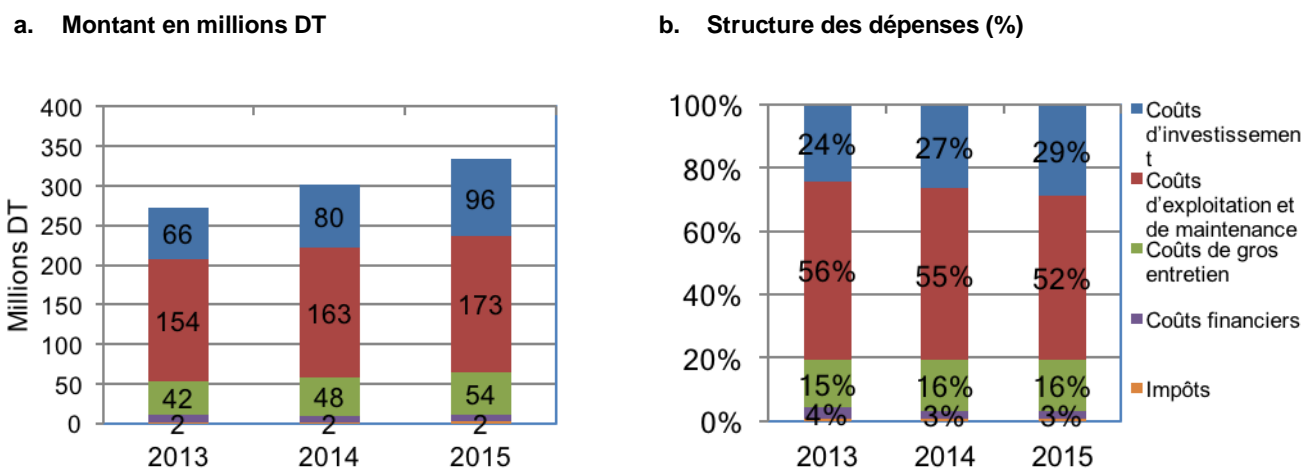
Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 21 Dépenses totales du secteur eau par type de coût, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 22 Dépenses totales du secteur assainissement par type de coût, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

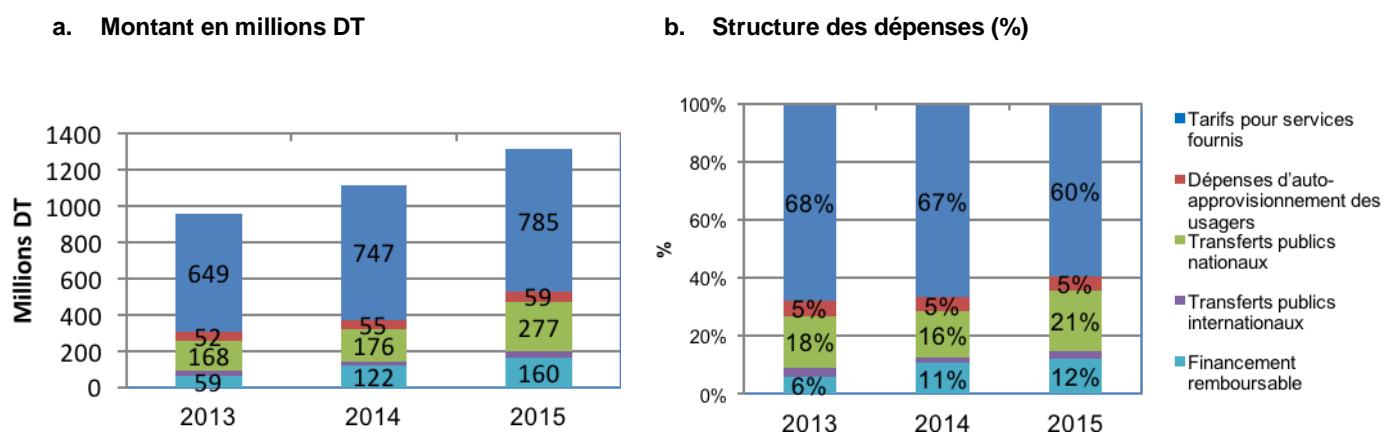
5.4 Financement du secteur WASH

5.4.1 Dépenses WASH par type de financement

Les figures ci-après montrent la répartition des dépenses WASH et des secteurs eau et assainissement, ainsi que la structure des dépenses par type de financement. Il ressort principalement de ces graphiques :

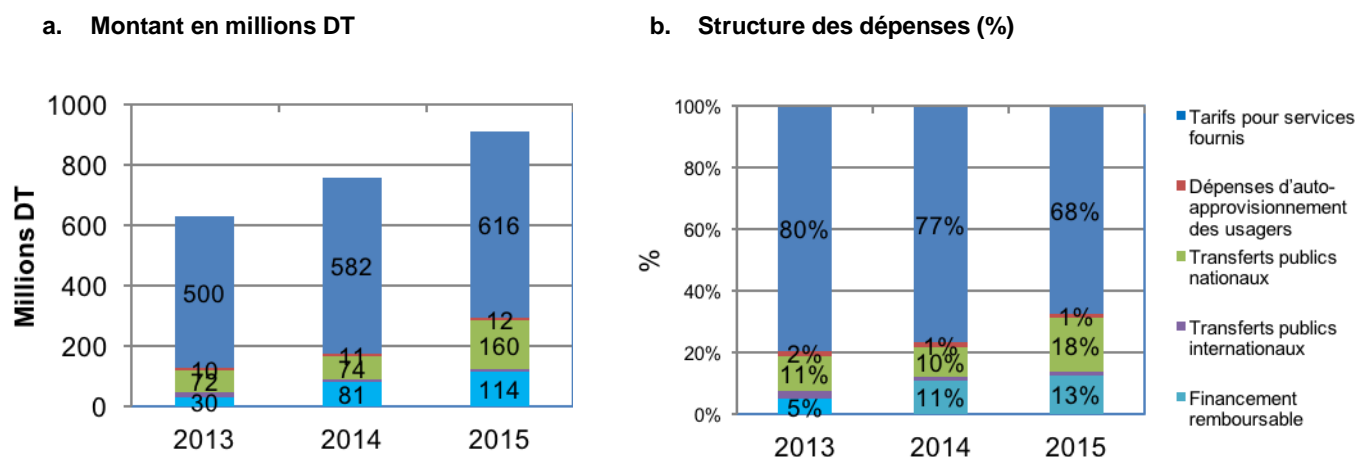
- Les tarifs pour services fournis constituent la principale source de financement avec une part d'environ 65 %. Il est toutefois à signaler que la part de ces financements a baissé de 68 % en 2013 à 60 % en 2015. Ceci est expliqué par le fait que l'augmentation des dépenses du secteur n'a pas été accompagnée par une augmentation similaire des tarifs. La diminution de la part des tarifs est enregistrée principalement pour le secteur eau. Il en résulte une augmentation du transfert public de 18 % en 2013 à 21 % en 2015.
- La part des dépenses par financement remboursables (prêts) a presque doublé entre 2013 et 2015 passant de 6 % en 2013 à 12 % en 2015. L'augmentation de cette catégorie de dépense est enregistrée surtout pour le secteur eau en passant par 5 % en 2013 à 13 % en 2015.
- Sur la période 2013-2015, la part des financements par dons est en moyenne de 3 %.
- La contribution des ménages auto-alimentés a baissé de 5,4 % en 2013 à 4,5 % en 2015.

Figure 23 Dépenses totales du secteur WASH par type de financement, 2013-15



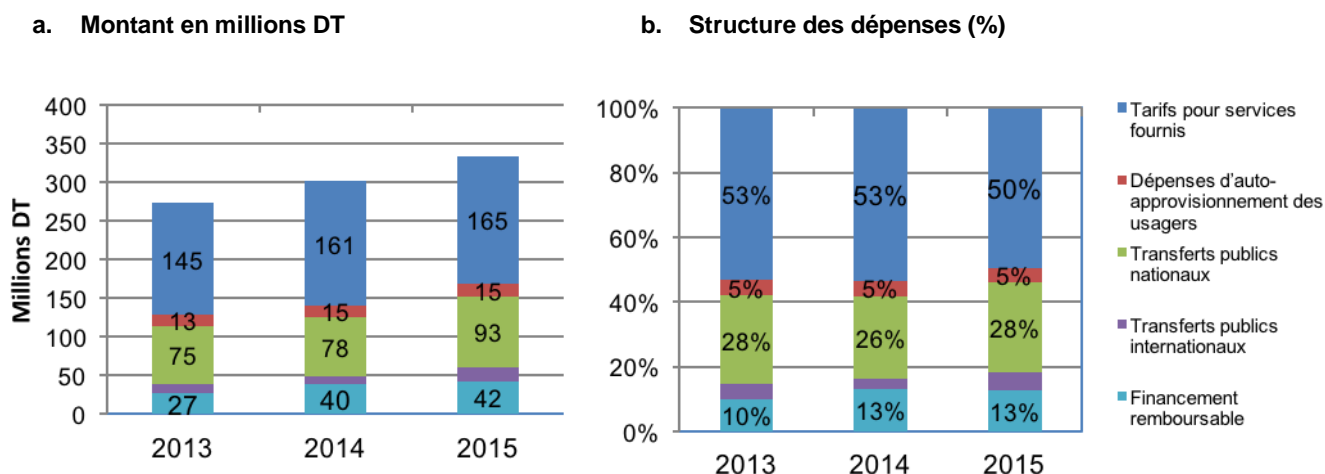
Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 24 Dépenses totales du secteur eau par type de financement, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 25 Dépenses totales du secteur assainissement par type de financement, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

5.4.2 Dépenses publiques et privées

Dans ce paragraphe, nous regroupons les différents types de financements donnés dans le paragraphe précédent dans deux catégories de dépenses : publiques et privées. Les dépenses publiques incluent les transferts publics nationaux et internationaux ainsi que le financement remboursable des bailleurs de fonds tandis que les dépenses privées englobent les tarifs pour services fournis et les dépenses pour l'auto-alimentation.

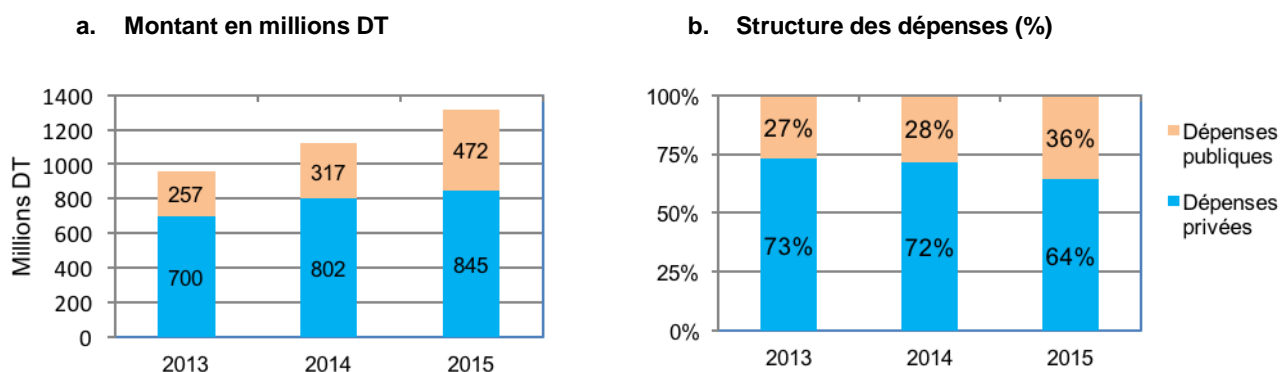
Les figures ci-après montrent la répartition des dépenses WASH et des secteurs eau et assainissement, ainsi que la structure des dépenses pour ces deux catégories de financement. Il ressort principalement de ces graphiques :

- Malgré que les dépenses privées, constitués essentiellement par les tarifs, ont augmenté annuellement en volume d'environ 10 %, durant la période 2013-2015, leurs parts ont enregistré une baisse significative durant l'année 2015 pour se situer à 64 % contre 72 % en 2014 et 73 % en 2013. Cette baisse a été compensée par une augmentation de la part des dépenses publiques. Ceci pose la question sur ce que devront faire les autorités

nationales entre l'ajustement des tarifs et l'augmentation des dépenses publiques dans le secteur, tout en tenant compte des équilibres financiers des principaux opérateurs.

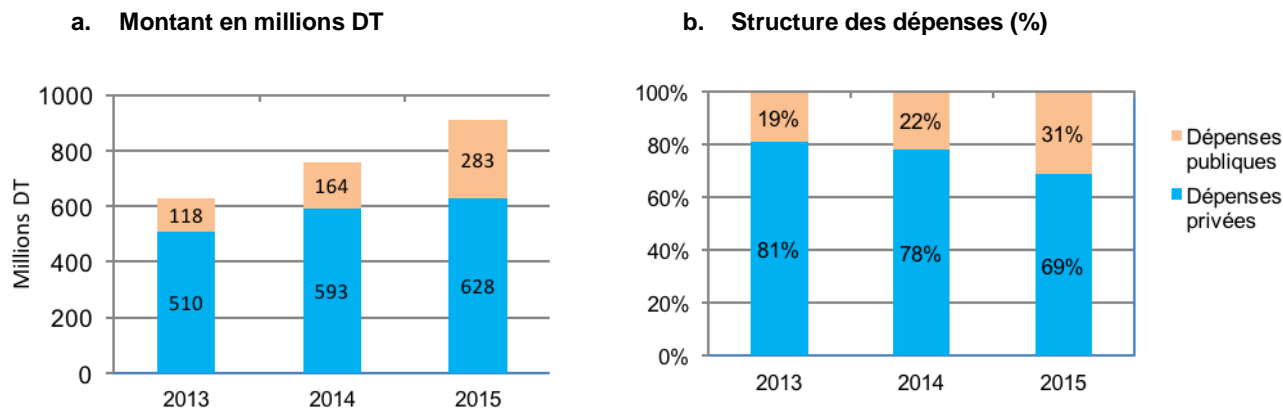
- Il est à constater que la part des dépenses publiques dans le secteur d'assainissement est plus importante que dans le secteur d'eau.
- L'augmentation des dépenses publiques a été enregistrée surtout pour le secteur eau. En 2015, ces dépenses ont été multipliées par rapport aux dépenses de 2014 par un facteur de 1,7.

Figure 26 Dépenses publiques et privées du secteurs eau et assainissement, 2013-15

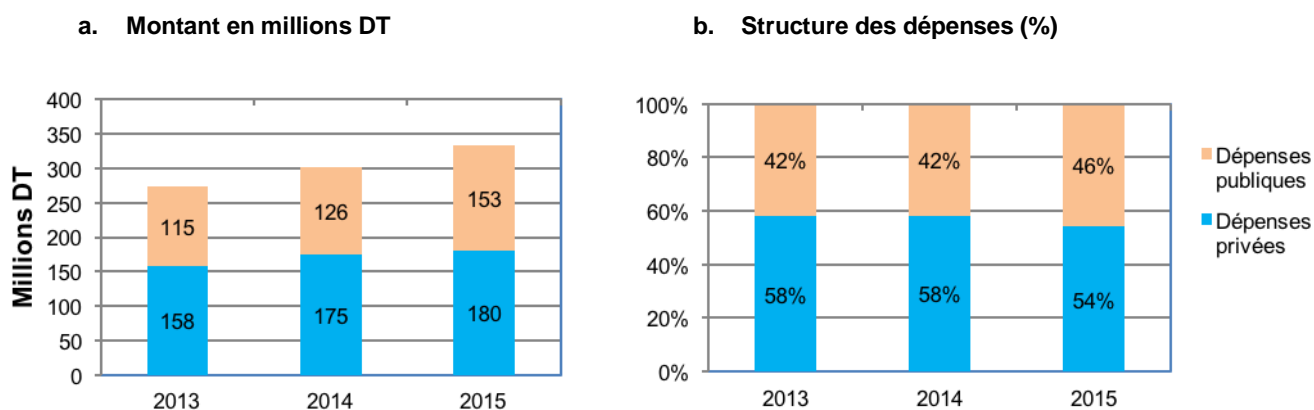


Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 27 Dépenses publiques et privées du secteur eau, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 28 Dépenses publiques et privées du secteur assainissement, 2013-15

Source : Estimations Comptes WASH.

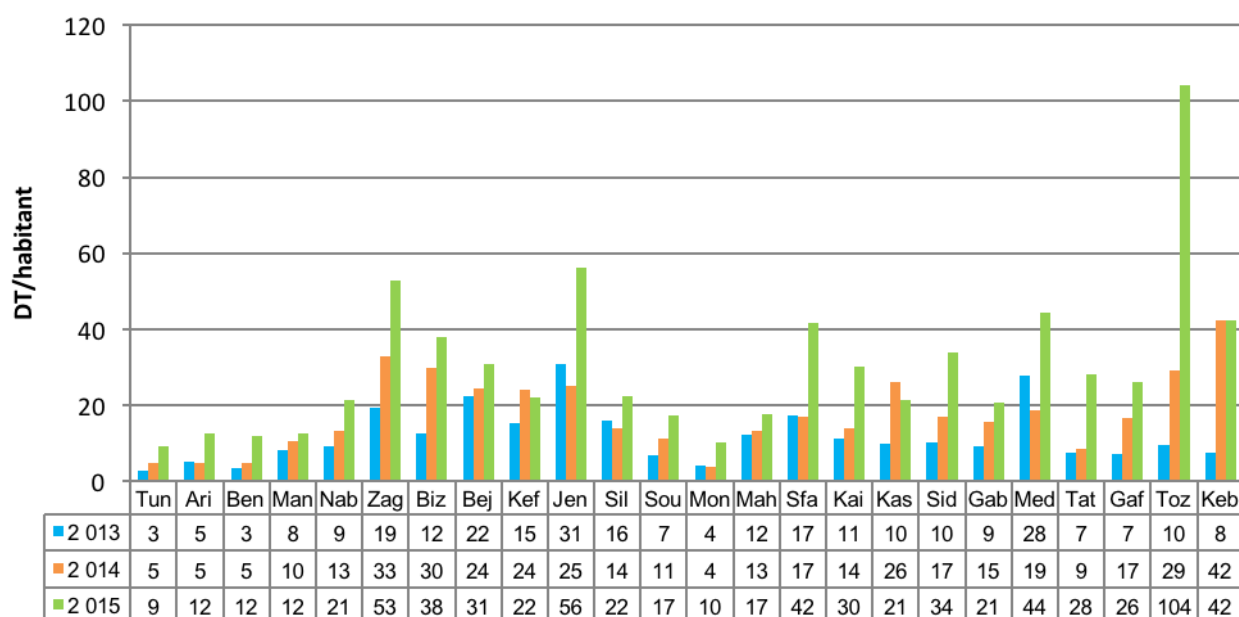
5.4.3 Dépenses publiques et privées par gouvernorat

Dépenses publiques

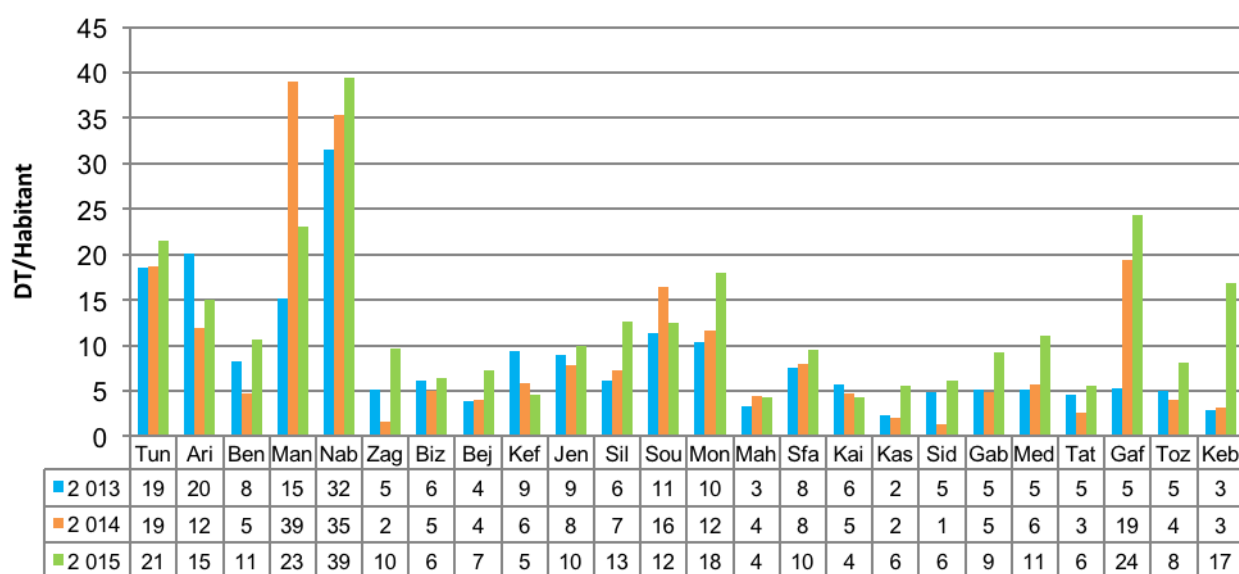
Les figures ci-après donnent la répartition des dépenses publiques pour les secteurs eau et assainissement par gouvernorat et par habitant.

La dépense publique dans le secteur eau rapporté à la population totale a augmenté de 11 DT/hab. en 2013 à 25 DT/hab. en 2015. Toutefois, ces ratios cachent une grande disparité entre les gouvernorats.

La dépense publique dans le secteur d'assainissement a augmenté de 11 DT/hab. en 2013 à 14 DT/hab. en 2015. L'augmentation des dépenses publiques enregistrées durant la période 2013-2015 pour l'assainissement n'est pas très importante comparé à celui enregistré pour le secteur eau. Ce qui reflète que l'effort en matière de dépenses publiques est plus soutenu pour le secteur eau que pour le secteur d'assainissement.

Figure 29 Dépenses publiques annuelles pour l'eau par habitant et gouvernorat, 2013-15

Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 30 Dépenses publiques annuelles pour l'assainissement par habitant et gouvernorat, 2013-15

Source : Estimations Comptes WASH.

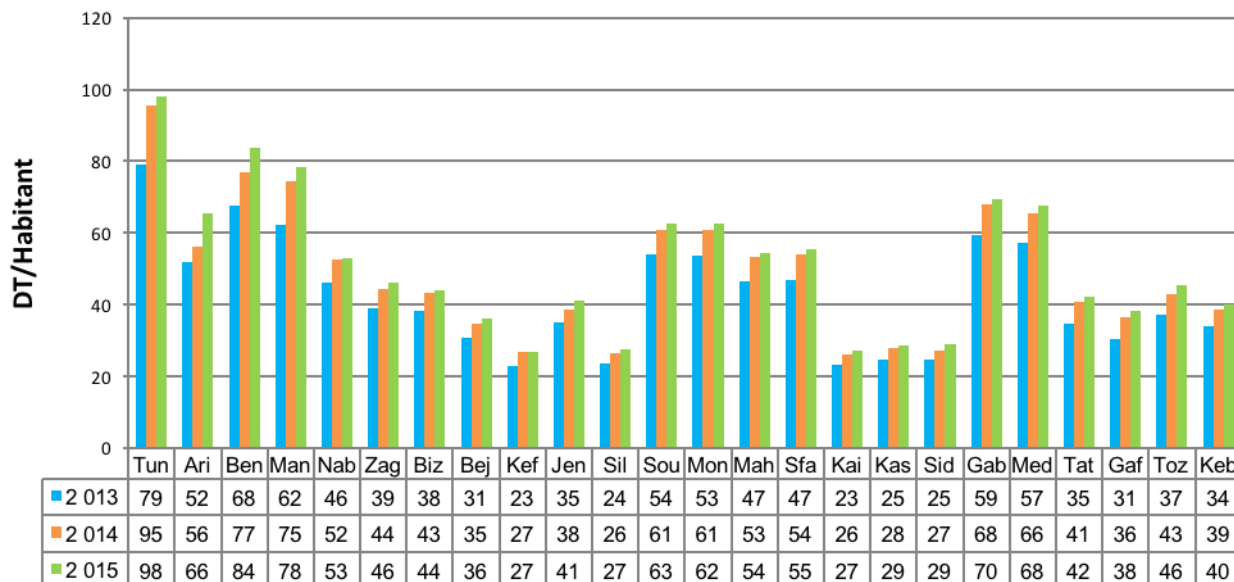
Dépenses privées

Les figures ci-après donnent la répartition des dépenses privées pour les secteurs eau et assainissement par gouvernorat et par habitant.

La dépense privée dans le secteur eau rapporté à la population totale a augmenté de 47 DT/hab. en 2013 à 56 DT/hab. en 2015. Les ratios les plus importants ont été enregistrés au niveau des grands pôles de consommation en eau (Grand Tunis, le Sahel, Gabes et Médine).

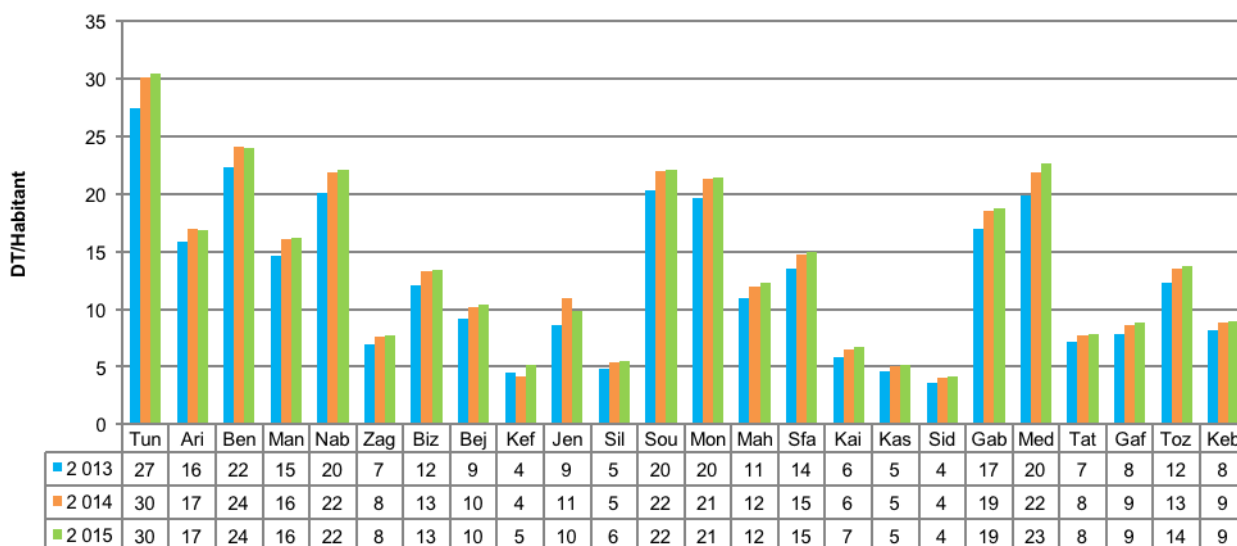
La dépense privée dans le secteur d'assainissement a passé de 14 DT/hab. en 2013 à 16 DT/hab. en 2014 et 2015. Les ratios les plus importants ont été enregistrés également au niveau de ces mêmes grands pôles de consommation en eau.

Figure 31 Dépenses privées annuelles pour l'eau par habitant et gouvernorat, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 32 Dépenses privées annuelles pour l'assainissement par habitant et gouvernorat, 2013-15



Source : Estimations Comptes WASH.

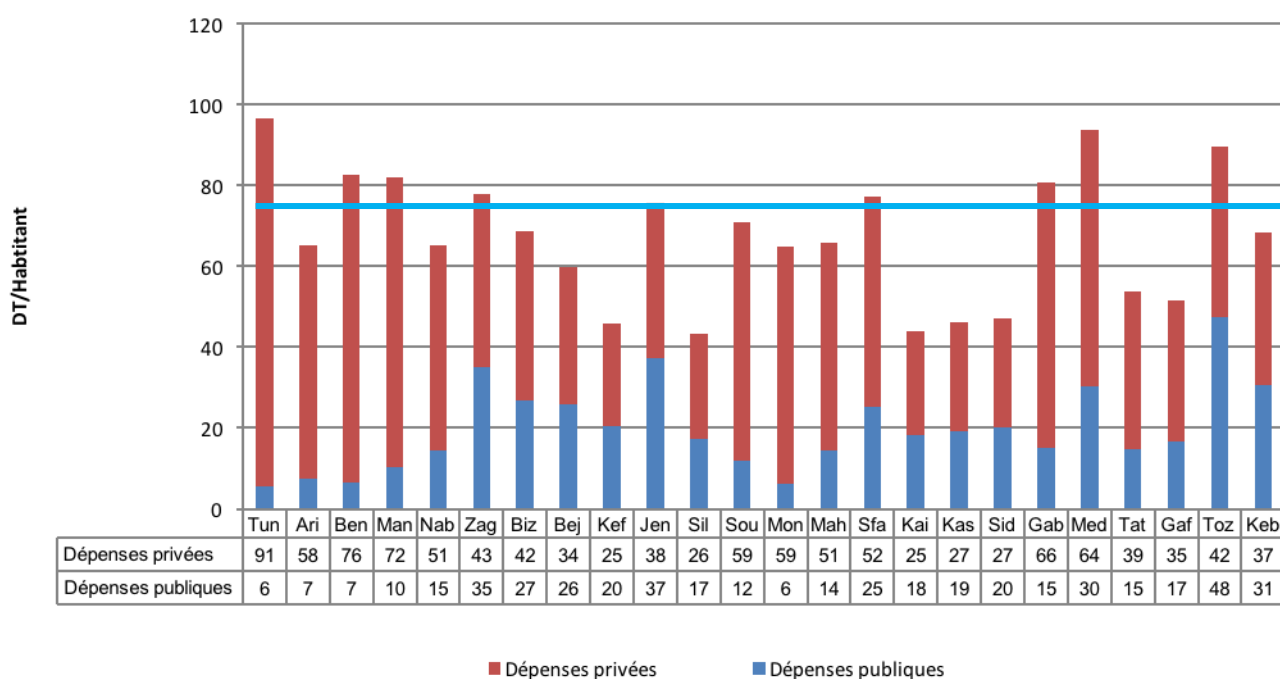
Dépenses publiques et privées dans le secteur eau

Les graphiques suivants donnent les dépenses publiques et privées par habitant et par gouvernorat dans le secteur eau ainsi que les corrélations entre ces dépenses et les taux de pauvreté.³⁰

En moyenne, la dépense publique pour le secteur eau représente 25% du totale des dépenses. Les ratios les plus importants ont été enregistrés dans les gouvernorats de Tozeur, Jendouba, Kébil, Zaghouan, Kef, Bejà, Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine et Siliana (Figure 33).

En ce qui concerne la corrélation entre les dépenses publiques par habitant et les taux de pauvreté par gouvernorat (Figure 34), il existe une corrélation positive faible (0,3). Cela indique que les ressources publiques pourraient être mieux ciblées par rapport à la pauvreté par gouvernorat. Par contre, il a été constaté que la corrélation entre les dépenses privées par habitant et les taux de pauvreté par gouvernorat (Figure 35) est fortement négative (-0,8). Cela indique que les dépenses privées, constituées essentiellement par les tarifs et les investissements des ménages, sont supportées plus dans les régions où les taux de pauvreté sont les moins faibles – c'est-à-dire, il y a une consommation d'eau plus basse parmi les pauvres par rapport aux non-pauvres. Les pauvres réalisent aussi moins de dépenses pour l'eau en bouteille.

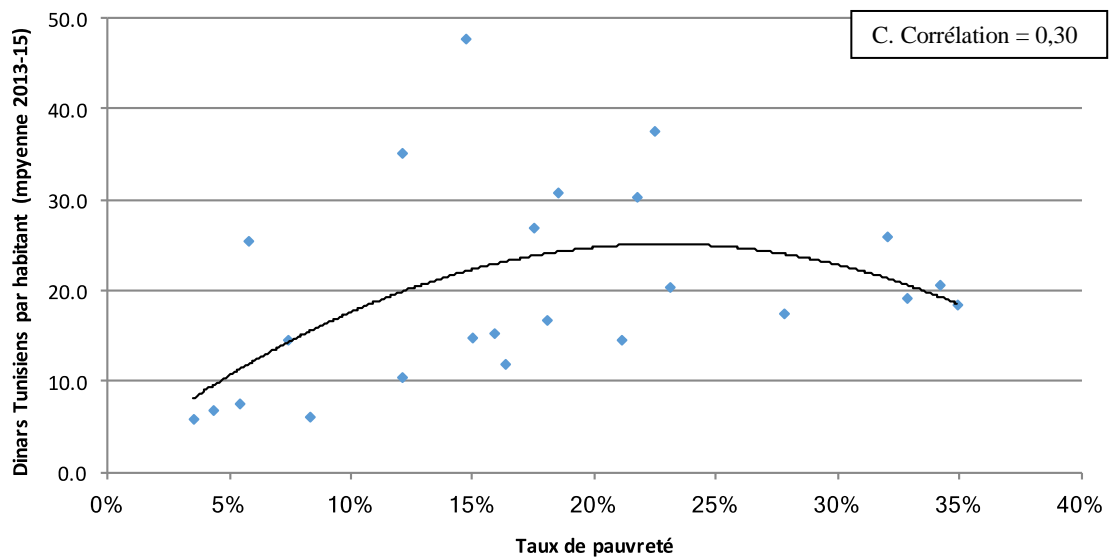
Figure 33 Dépenses annuelles d'eau par habitant et gouvernorat, moyenne 2013-2015



Source : Estimations Comptes WASH.

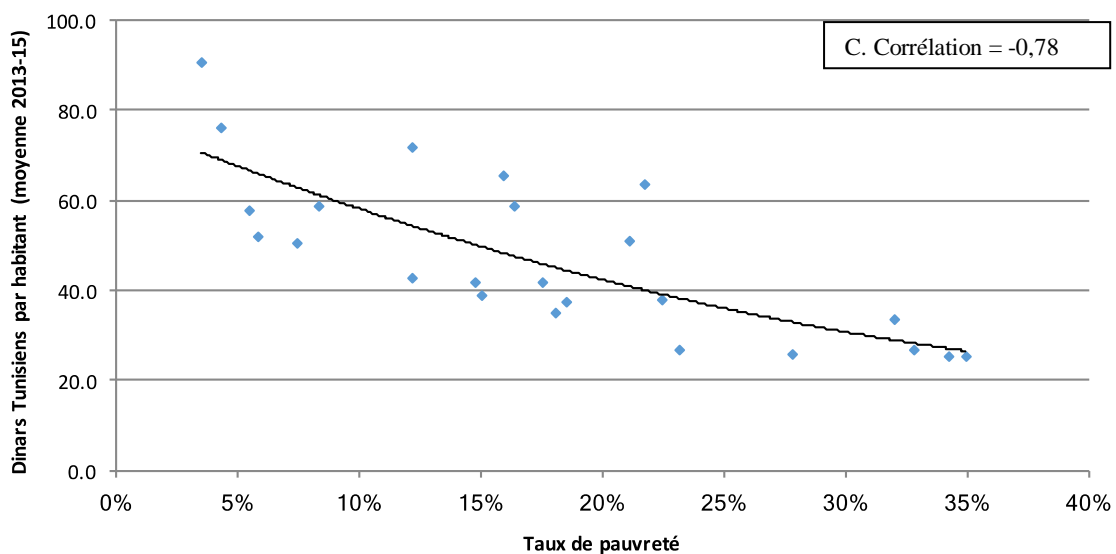
³⁰ Le montant de la dépense par habitant représente la moyenne des trois années considérées. Le taux de pauvreté est celui de l'année 2015.

Figure 34 Corrélation entre les dépenses publiques pour l'eau par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et le taux de pauvreté (2015)



Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 35 Corrélation entre dépenses privées pour l'eau par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et taux de pauvreté (2015)



Source : Estimations Comptes WASH.

Dépenses publiques et privées dans le secteur d'assainissement

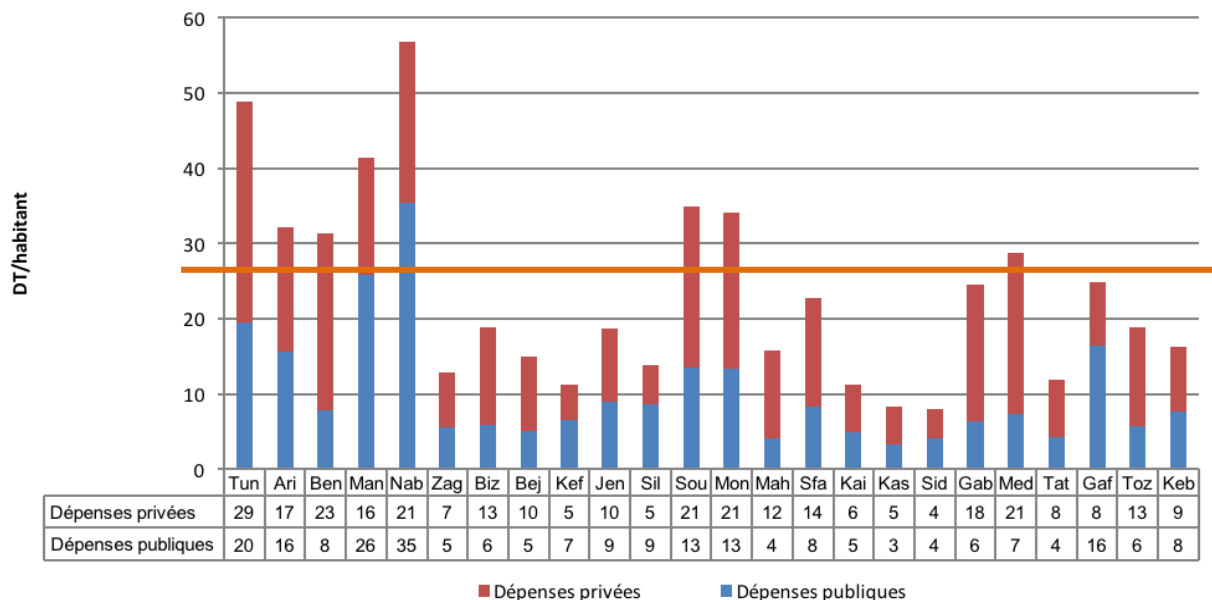
Les graphiques suivants donnent les dépenses publiques et privées par habitant et par gouvernorat dans le secteur d'assainissement, ainsi que les corrélations entre ces dépenses et les taux de pauvreté.

En moyenne la dépense publique pour le secteur d'assainissement représente 43 % du totale des dépenses. Les ratios les plus importants ont été enregistrés dans les gouvernorats de Gafsa, Siliana, Nabeul et Manouba (Figure 36).

Il existe une corrélation négative (-0,5) entre les dépenses publiques par habitant dans l'assainissement et les taux de pauvreté par gouvernorat (Figure 37), ce qui indique que les ressources publiques ne sont pas bien ciblées sur les régions qui les nécessitent plus. Cela est en partie expliqué par la manque des responsabilités désignées pour l'assainissement rural où la pauvreté est concentrée et par le manque de subventions publiques pour encourager les ménages à investir dans les systèmes d'assainissement autonomes. Ainsi, bien qu'il semble nécessaire d'améliorer la répartition des ressources publiques pour l'assainissement, en particulier dans les zones rurales et pauvres, une définition claire des responsabilités pour la fourniture de services devra précéder la réaffectation des ressources publiques.

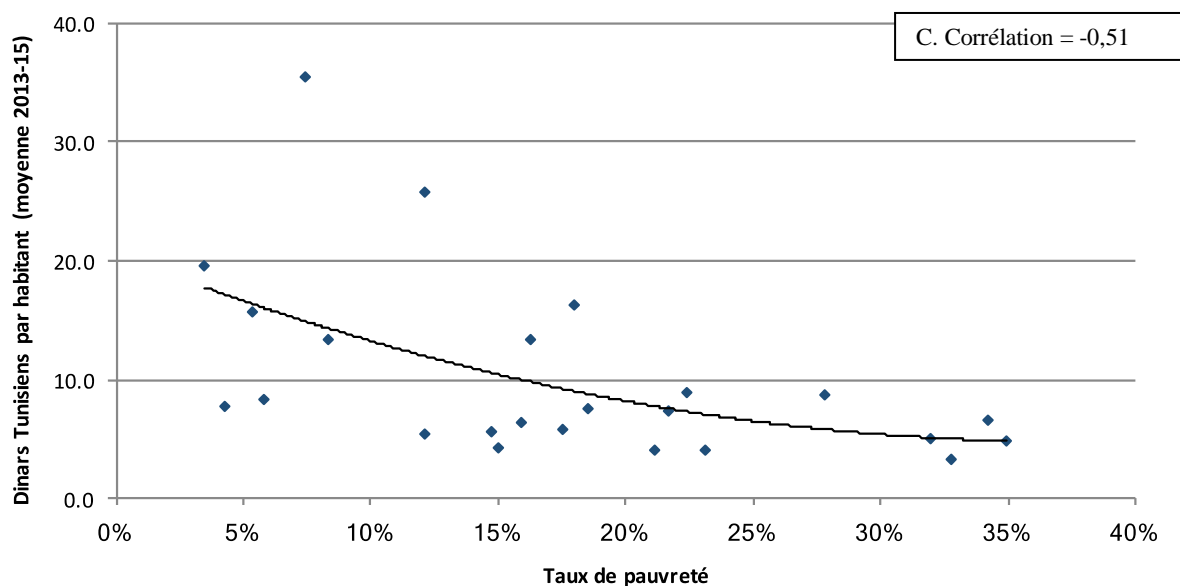
En ce qui concerne la corrélation entre les dépenses privées par habitant pour l'assainissement et les taux de pauvreté par gouvernorat (Figure 38), il est constaté que la corrélation est fortement négative (-0,7) aussi. Ce résultat n'est pas inattendu étant donné l'inexistence des fournisseurs de services formels dans le milieu rural – c'est-à-dire, que les ménages ne payent pas de tarifs pour des services d'assainissement en milieu rural. Les dépenses pour l'auto-provisionnement sont aussi plus faibles parmi les pauvres.

Figure 36 Dépenses annuelles pour l'assainissement par habitant et gouvernorat, moyenne 2013-15



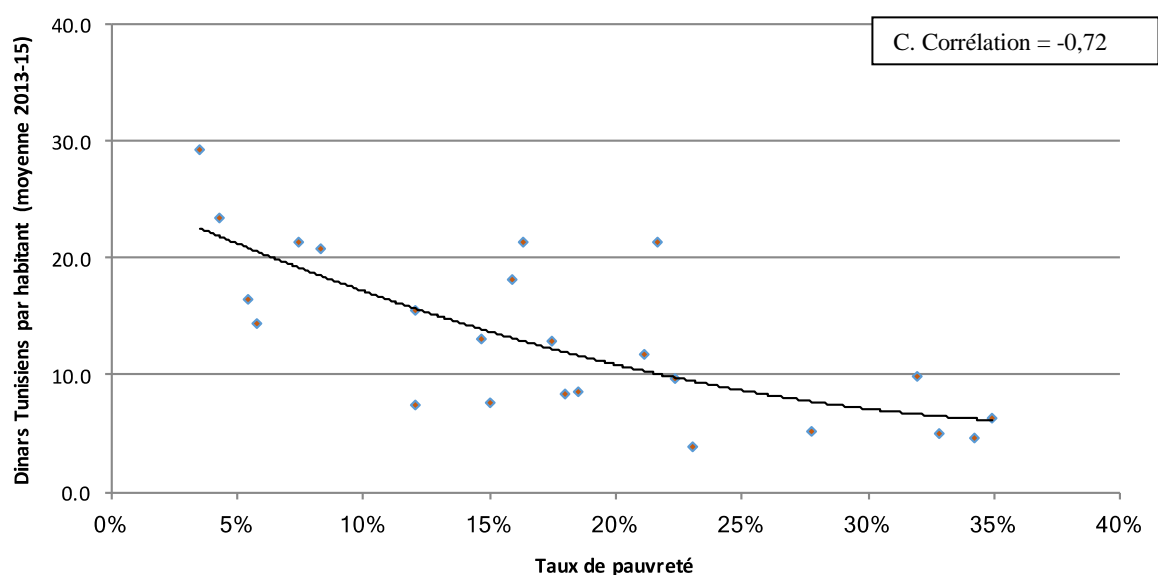
Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 37 Corrélation entre dépenses publiques pour l'assainissement par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et taux de pauvreté (2015)



Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 38 Corrélation entre dépenses privées pour l'assainissement par habitant et gouvernorat (moyenne 2013-15) et taux de pauvreté (2015)



Source : Estimations Comptes WASH.

5.5 Canaux de financement pour le secteur WASH

Les figures ci-après montrent la répartition des dépenses WASH ainsi que la structure des dépenses par unité de financement. Il ressort principalement de ce graphique :

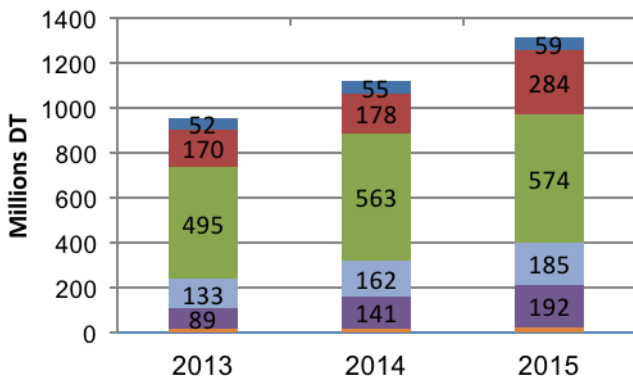
- La canalisation des financements du secteur WASH se fait principalement par les sociétés prestataires de services en réseau (SONEDE et ONAS), elles sont suivies par les autorités

nationales (MARHP) pour le secteur assainissement et des sociétés prestataires de services hors réseau (vente d'eau de citerne) pour le secteur eau.

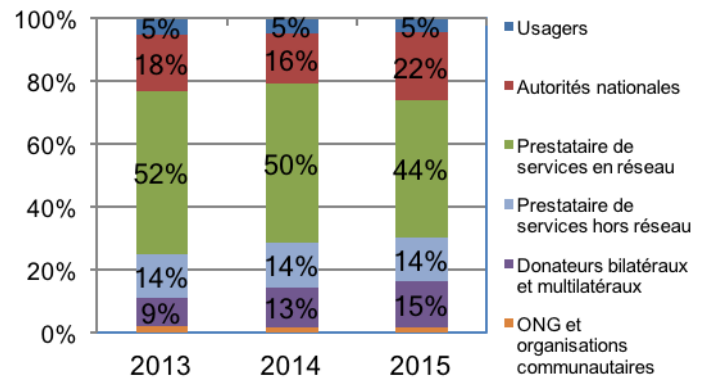
- La part de financements canalisés par les sociétés hors réseaux (vente eau de citerne, eau en bouteilles, vidange fosse septique, etc.) se situe à environ 14 %.
- La part de financements canalisés par les donateurs bilatéraux et multilatéraux a augmenté de 9 % en 2013 à 15 % en 2015. Elle a augmenté de 7 % à 14 % pour le secteur eau et de 15 % à 19 % pour le secteur assainissement.

Figure 39 Dépenses totales du secteur WASH par unité de financement, 2013-15

a. Montant en millions DT



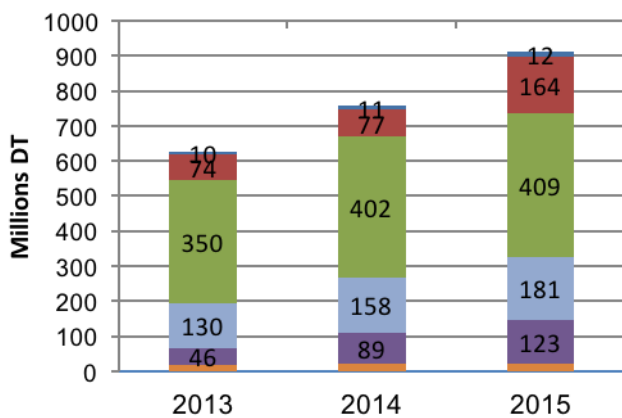
b. Structure des dépenses (%)



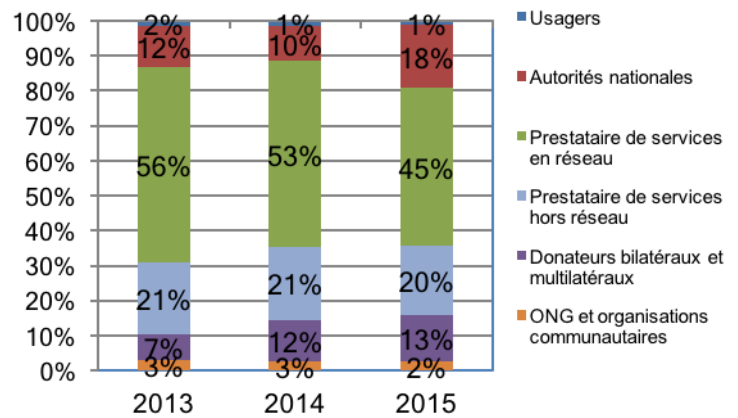
Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 40 Dépenses totales du secteur eau par unité de financement, 2013-15

a. Montant en millions DT



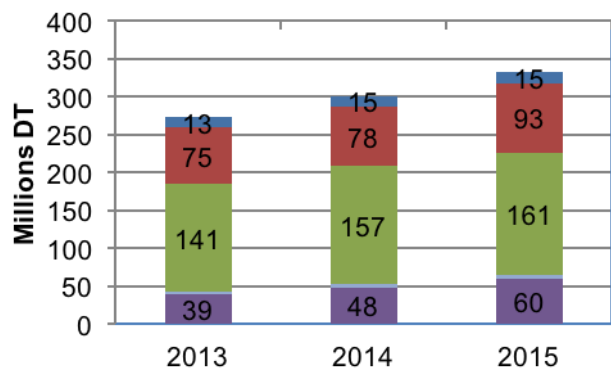
b. Structure des dépenses (%)



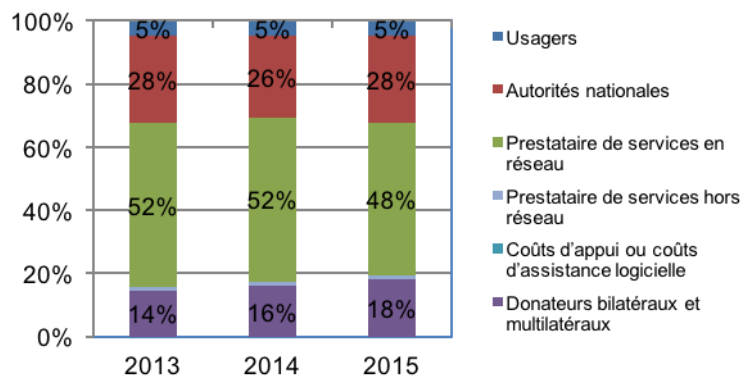
Source : Estimations Comptes WASH.

Figure 41 Dépenses totales du secteur assainissement par unité de financement, 2013-15

a. Montant en millions DT



b. Structure des dépenses (%)



Source : Estimations Comptes WASH.

6 Conclusions des Comptes WASH

Ceci est la première étude détaillée sur les flux financiers dirigés pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en Tunisie. Bien qu'il y ait des informations manquantes ou incomplètes, l'analyse permet de se faire une idée du montant total des dépenses et de la manière dont elles sont allouées entre les milieux urbains et ruraux, les gouvernorats et les différents secteurs.

La méthodologie TrackFin permet aussi de faire une répartition spécifique entre les différents types de coûts, les sources de financements (publique ou privée), les types de prestataires, et d'autres catégories pertinentes. L'objectif principal de la méthodologie TrackFin est l'élaboration des comptes du secteur WASH. Chaque compte répond à des questions spécifiques et peut aider dans la prise de décision dans l'élaboration des politiques publiques.

Les résultats permettent de conclure le suivant :

- Les dépenses totales du secteur WASH ont augmenté dans la période d'analyse (2013-2015) de 958 millions DT à 1.317 millions DT, soit une augmentation annuelle de 17% en termes nominaux. En tenant compte des taux d'inflation enregistrés durant la période d'analyse (5,7% en 2013, 4,8% en 2014 et 4,1% en 2015), l'augmentation moyenne annuelle en termes réelles est de 12%. La proportion du PIB a enregistré un léger accroissement en passant de 1,3 % à 1,5 %. Néanmoins, les dépenses pour le secteur restent à un niveau bas et inférieur à celles estimées pour le secteur de la santé – vers 7 % du PIB en 2013.
- Près de deux tiers des dépenses ont été allouées au secteur de l'eau par rapport aux secteurs de l'assainissement et l'hygiène. La part des dépenses consacrées à l'hygiène est très faible, ne dépassant pas 4% par rapport aux dépenses totales dans le secteur WASH.
- La plupart des dépenses sont relatives aux usages domestiques.
- En ce qui concerne l'affectation par milieu, même s'il semble inégal, avec plus de ressources allouées au milieu urbain, l'affectation des dépenses totales pour WASH par habitant entre les milieux urbain et rural est similaire. Ainsi, il n'existe pas d'évidence solide sur des iniquités par milieu pour les dépenses totales. Néanmoins, les estimations indiquent qu'il y a des iniquités en ce qui concerne les dépenses publiques pour l'assainissement. Etant donné que la pauvreté est plus importante dans le milieu rural et qu'il y a une corrélation négative entre les dépenses publiques par habitant et les taux de pauvreté par gouvernorat, on peut conclure que les ressources publiques pour l'assainissement pourraient être mieux ciblées. Il faut noter cependant que le faible niveau des dépenses publiques pour l'assainissement rural est lié au fait qu'il n'y a pas de responsabilités claires pour la fourniture des services.
- Par contre, en ce qui concerne les dépenses publiques pour le secteur de l'eau, les estimations indiquent qu'il y a une corrélation positive entre ces dépenses et le taux de pauvreté par gouvernorat. Ainsi, on peut conclure que les dépenses publiques pour l'eau sont relativement bien ciblées. Néanmoins, il y a une corrélation négative entre les dépenses privées par habitant (surtout les tarifs) et les taux de pauvretés par gouvernorat, ce qui est lié à une consommation plus basse parmi les pauvres et aussi à des dépenses inférieures pour l'eau embouteillée.

- La plupart des ressources pour le secteur proviennent de tarifs pour les services fournis (vers 60 % en 2015) et des transferts publics (vers 21 %). Il est à noter que le financement remboursable a doublé dans la période d'analyse, de 6 % en 2013 à 12 % en 2015.
- La majorité des dépenses sont affectées à l'exploitation et la maintenance (près des deux tiers), et seulement 5 % des dépenses sont allouées au gros entretien (renouvellement, remplacement et réhabilitation des systèmes AEP, etc.). Cette affectation cache aussi des disparités importantes entre les secteurs et particulièrement une faiblesse de dépenses pour le gros entretien pour le secteur eau (inférieur à 1 %) contre plus de 15 % pour le secteur assainissement. Ces estimations sont conformes avec des études précédentes qui signalent que la majorité des GDAs (milieu rural) réussit à couvrir les frais d'exploitation, mais seulement 20 % couvrent aussi les frais d'entretien. Toutefois, la classification des coûts gagnerait à être améliorée dans le système de suivi des GDA, pour pouvoir mieux faire la distinction entre les activités de maintenance qui permettent d'améliorer la fonctionnalité des installations existantes et les gros travaux de réhabilitation, qui sont classés comme de l'investissement.

Le tableau ci-après récapitule l'objectif de chacun des Comptes WASH ainsi que ces principaux résultats. Le détail de ces comptes figure dans l'Annexe A.

Tableau 8 Tableaux des comptes WASH

Tableau de compte	Objectifs	Principales conclusions en Tunisie
Tableau 1 Dépenses WASH par principal service WASH et région géographique	Les dépenses totales pour chaque type principal de service WASH par zone géographique principale	Le milieu communal bénéficie de 80 % des dépenses du secteur alors que la population urbaine ne représente que 68 % de la population totale
Tableau 2 Dépenses WASH par type de service WASH et type d'usage	Les dépenses des unités de financement pour les différents types de service et les usages WASH. Il offre une brève présentation de la demande de services WASH dans le pays, permettant d'identifier qui consomme quel type de service et cela en se basant sur le type d'usage, plutôt que sur le type d'usagers	Le principal usage est le domestique avec une part de 82 % répartie entre 76 % avec service fourni et 6 % en auto-provisionnement
Tableau 3 Dépenses WASH par type de prestataire WASH et type de service	Les dépenses des prestataires de services pour différents types de service WASH. Il indique "Qui fournit quoi ?". Il fournit également une brève présentation du marché de l'offre WASH dans le pays, indiquant l'identité des prestataires, et la manière dont les dépenses vers le secteur sont canalisées vers différents prestataires. Le tableau montre l'importance relative de chaque type de prestataire sur le marché	Les sociétés de prestataires de services en réseaux (SONEDE et ONAS) sont les principaux prestataires de services, mais leurs parts ont régressé de 72 % en 2013 à 70 % en 2015, contre une augmentation de la part des GDAs qui est passée de 6 % en 2013 à 9 % 2015
Tableau 4 Dépenses WASH par type de financement et type de prestataire WASH	Ce tableau répond à la question, « D'où vient l'argent ? », en présentant les différentes sources de recettes par type de financement pour chaque prestataire de services. Il permet de suivre les flux de ressources au sein du secteur WASH, depuis les colonnes indiquant l'origine du financement jusqu'aux lignes mentionnant les bénéficiaires et les usagers. Le tableau montre aussi l'importance relative des différents types de flux de ressources dans le financement des activités de chaque type de prestataire, et dans le secteur dans son ensemble.	Les tarifs constituent la principale source de financement du secteur. Cependant leur part a régressé de 88 % en 2013 à 60 % en 2015 La part des transferts publics nationaux est passée de 18 % en 2013 à 21 % en 2015.

Tableau de compte	Objectifs	Principales conclusions en Tunisie
Tableau 5 Dépenses WASH par type de financement et type de service WASH	Il répond à la question « Qui finance quoi ? », en présentant les différentes sources de recettes (types de financement) pour chaque service. Les flux de ressources destinés au secteur WASH peuvent être suivis depuis les colonnes indiquant l'origine des fonds jusqu'aux lignes indiquant les activités pour lesquelles ils sont dépensés	La part des dépenses privées dans le secteur eau est de 75 % contre une part de 25 % pour les dépenses publiques La part des dépenses privées dans le secteur eau est de 55 % contre une part de 45 % pour les dépenses publiques
Tableau 6 Dépenses WASH par unité de financement et type de service WASH	Les montants dépensés par chaque unité de financement et les services auxquels ils sont destinés. Il décrit la manière dont les unités de financement répartissent leurs ressources dans leur ensemble. Le tableau répond à la question, « Qui finance quoi ? »	Les sociétés de prestataires de services en réseaux (SONEDE et ONAS) et les autorités nationales sont les principales unités qui canalisent les flux de financement. Toutefois, leurs parts ont diminué de 70 % en 2013 à 66 % en 2015. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux ont canalisé 15 % des flux de financement en 2015 contre 9 % en 2013
Tableau 7 Dépenses WASH par type de prestataire WASH et unité de financement	Les montants dépensés par chaque unité de financement pour quel type de prestataire de services. Il met en lumière le chemin de financement aboutissant à la fourniture de services WASH. Il répond à la question, « Qui finance qui ? »	La canalisation des financements du secteur WASH se fait principalement par les sociétés prestataires de services en réseau (SONEDE et ONAS) avec une part de 65 %. Elles sont suivies par les autorités nationales (MARHP) pour le secteur assainissement des sociétés prestataires de services hors réseau (vente d'eau de citerne) pour le secteur eau
Tableau 8 Dépenses WASH par type de financement et unité de financement	Ce tableau montre les types de financement par le biais desquels les unités de financement dans leur ensemble allouent les ressources au secteur	Les financements mobilisés par les opérateurs et qui proviennent des ventes d'eau et des services d'assainissement représentent environ 65 % par rapport aux financements globaux. Il est toutefois à signaler que la part de ces financements a baissé de 68 % en 2013 à 60 % en 2015
Tableau 9 Dépenses WASH par type de coût et type de prestataire WASH	Ce tableau montre la manière dont différents types de prestataire allouent des ressources pour couvrir différents types de coûts. Il répond à la question, « Quels types de coût sont financés et par qui ? »	La part pour le gros entretien dans le secteur eau est faible (inférieur à 1 %), ceci a un impact négatif sur les performances des réseaux. La part pour le gros entretien dans le secteur assainissement est importante à 15 % comparé à celui de l'eau. Ceci pourrait être expliqué par l'impact de l'agressivité des eaux usées sur la durée de vie des infrastructures d'assainissement
Tableau 10 Dépenses WASH par type de coût et type de service WASH	Ce tableau montre le type de coût pour lequel les ressources sont dépensées afin de fournir chaque type de service WASH	La prépondérance des dépenses d'exploitation avec environ 65 % pour tout le secteur WASH, et pour le secteur eau contre 55 % pour le secteur assainissement

7 Recommandations pour l'estimation des Comptes WASH au futur

L'établissement pour la première fois des Comptes WASH en Tunisie a permis de faire la cartographie des acteurs du secteur et d'estimer les flux de financement totaux dédiés au secteur.

Il a été convenu que la valeur réelle des Comptes WASH viendra de leur réplication à une date future, comme outil de suivi des dépenses du secteur notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan quinquennal de développement 2015-2020. Le plan quinquennal du gouvernement inclut les investissements de l'Etat dans l'assainissement, la gestion des ressources en eau et dans l'eau potable en milieu rural). Les investissements de la SONEDE ne sont pas inclus. Le plan quinquennal prévoit des montants d'investissement annuels dans l'assainissement d'environ 1000 millions de dinars, soit 200 millions de dinars par an, soit environ deux fois le montant des investissements réalisés en 2015. Pour l'eau, le montant global eau y compris pour la gestion des ressources et les investissements dans les extensions en zones rurales est de 2553 millions de dinars durant le plan quinquennal.

Les informations des comptes WASH permettront également de fournir une meilleure base pour la préparation du prochain plan de développement ainsi que pour l'allocation des ressources sectorielles. Les Comptes WASH pourraient donc venir à être préparés à nouveau dans 2 ou 3 ans, auquel cas il serait nécessaire dès aujourd'hui de travailler sur l'amélioration des données sectorielles, notamment de nature financière, en vue de pouvoir affiner l'analyse et augmenter sa fiabilité dans les périodes futures.

Les données financières concernant les services eau et assainissement sont disponibles pour la plupart des acteurs, mais des efforts considérables ont été réalisés pour le traitement des données et leur compilation selon la méthodologie TrackFin. Les principaux opérateurs, à savoir le Ministère de l'Agriculture, la SONEDE et l'ONAS, disposent de systèmes d'information en mesure de produire l'information financière.

Néanmoins, cet exercice a permis de déceler certaines difficultés en termes de la disponibilité des données nécessaires. En vue d'une réplication future de l'exercice, nous formulons ci-dessous des recommandations pour l'élaboration de futur Comptes WASH en Tunisie :

- Les données financières, concernant les **services S3-Appui de secteur WASH et S4-Gestion des Ressources en eau** en lien avec les services d'eau et d'assainissement, sont très difficiles à obtenir, voire même non disponibles. Le Consultant s'est basé sur des pourcentages des dépenses de fonctionnement des programmes des budgets des ministères de l'agriculture et de l'environnement en relation avec le secteur WASH. L'estimation des dépenses pour ces deux sous-services pourrait être mieux approchée à travers une meilleure définition des structures impliquées d'une part, et d'autre part, l'amélioration de la méthode d'estimation du pourcentage du temps réservé par ces structures à l'activité d'appui et à celle de gestion des ressources en eau, afin d'en déduire les dépenses correspondantes.
- **Pour les ménages desservis par les GDAs**, les données communiquées par le Ministère de l'Agriculture sur les GDAs-AEP couvrent environ le tiers du nombre total des GDAs. La fiabilité des données reçues est difficile à prouver. Des efforts importants ont été consentis par les services du ministère pour la collecte des données des GDAs, ces efforts sont à renforcer pour compléter les données manquantes et améliorer la fiabilité de ces données.
- **Pour les ménages desservis à partir des fournisseurs de services hors réseau** (vente d'eau par citerne, vidange de fosses septiques, etc.), les données sont disponibles sur leur nombre et la source d'approvisionnement, mais les dépenses réalisées pour ces services

ne sont pas disponibles chez les fournisseurs de données. L'estimation de ces dépenses pourrait être mieux approchée à travers les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages (ENBCM).

- **Pour les ménages auto-approvisionnés**, les données sont disponibles également sur leur nombre et la source d'approvisionnement (puits, Majel) et le mode d'assainissement (puits perdus, latrines, etc.), toutefois les dépenses réalisées pour l'auto-approvisionnement ne sont pas disponibles. L'estimation de ces dépenses pourrait être mieux réalisée à travers les enquêtes sur le budget et la consommation de ménages (ENBCM). Il est à signaler que dans les enquêtes actuelles, les questions relatives aux dépenses dans le secteur eau concernent l'achat d'eau marchande. Il n'existe pas de questions spécifiques sur l'auto-approvisionnement et notamment pour l'assainissement où les dépenses afférentes sont soit incluses dans les dépenses de la facture SONEDE soit incluses dans d'autres articles (maçonnerie, ciment, etc.).
- Les dépenses d'investissements des promoteurs immobiliers n'ont pas pu être collectées pour le présent exercice. Ces données peuvent être extraites à partir de la comptabilité de l'ONAS (inclus dans les actifs corporels) tout en veillant à tenir compte des délais entre la période de décaissement des dépenses et la réception par l'ONAS.
- Les données relatives aux dépenses pour **le service d'auto-approvisionnement** pour le secteur assainissement de l'usage **non-domestique**, n'ont pas pu être collectées, ni estimées, faute de sources d'informations y afférentes. Ces informations pourraient faire l'objet d'une enquête spécifique.
- Les données relatives aux **activités d'hygiène** au niveau des ménages tel que l'achat de savon pour l'hygiène personnelle ne figurent pas dans la dernière ENBCM (2015). Pourtant ces informations étaient disponibles dans les enquêtes précédentes (2005 et 2010). Il est recommandé de maintenir ces informations dans les prochaines enquêtes.
- La période d'analyse retenue pour l'étude (2013-2015) est caractérisée par une quasi absence d'augmentation adéquate des tarifs de l'eau. Cependant, le tarif de l'eau a été augmenté considérablement en 2016 (15 %). Il est donc recommandé de renouveler l'exercice dans 2-3 ans pour appréhender l'effet de cette augmentation.

D'une manière plus générale, il y a lieu de signaler que si le document d'orientation de la méthodologie TrackFin a été élaboré d'une manière claire et pédagogique, cette méthodologie comporte beaucoup de spécificités d'où la nécessité à notre avis d'assurer :

- La vulgarisation de la méthodologie auprès de tous les intervenants dans l'élaboration des comptes WASH (acteurs, INS, etc.).
- L'adhésion de tous les partenaires sur la base de la maîtrise de la portée et de l'intérêt de l'élaboration des comptes WASH.
- La prise en compte des besoins de l'élaboration des comptes WASH par les fournisseurs de données.

Références

- Ayadi, I. (s. d.). Les comptes de la santé de la Tunisie 2012 et 2013 - Le pôle de l'économie de la santé.
- Batista Peixoto, J. (2014). Iniciativa UN-Water GLAAS TrackFin: Mapeamento do Financiamento do setor WASH no Brasil - Relatório Final. World Health Organisation.
- BM. (2016). Diagnostic de la Pauvreté - Accès à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène (WASH-P) en Tunisie 2015 : Rapport Élémentaire. Banque Mondiale.
- FAO. (2016). AQUASTAT website - Tunisia Profile. Consulté 5 mai 2017, à l'adresse http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries_regions/TUN/index.stm
- INS. (2012). Classification National des Unités Administratives - Code Géographique Tunisien. Institut National de la Statistique.
- INS. (2015a). Annuaire Statistique de la Tunisie 2010-2014 - Edition 2015. Institut National de la Statistique.
- INS. (2015b). Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 - Principaux indicateurs. Institut National de la Statistique.
- INS. (2016a). Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 - Volume 3 : Caractéristiques Démographiques et Fécondité. Institut National de la Statistique.
- INS. (2016b). Statistiques Tunisie - Flash Consommation et Niveau de Vie. Institut National de la Statistique.
- INS. (2016c). Statistiques Tunisie - Flash Démographie. Institut National de la Statistique.
- MARHP. (2013). L'alimentation en eau potable et l'assainissement en Tunisie. Ministère de l'Agriculture - Bureau de Planification et des Equilibres Hydrauliques.
- MDICI, INS, & UNICEF. (2013). Tunisie - Suivi de la situation des enfants et des femmes - Enquête par grappes à indicateurs multiples 2011 - 2012. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
- Nadifi, K. (2014). Initiative TrackFin de l'ONU-Eau GLAAS Suivi financement WASH au Maroc - Rapport final. World Health Organisation.
- Nodalis Conseil, ASPA Utilities, & SCET Tunisie. (2016). Étude sur l'équilibre financier de la SONEDE - Synthèse générale. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) et Banque Mondiale.
- OCDE. (2014). La gouvernance des services de l'eau en Tunisie - Surmonter les défis de la participation du secteur privé. OCDE.
- OMS. (2015). Initiative TrackFin du projet GLASS (ONU-EAU) - Suivi du financement de l'assainissement, de l'hygiène et de l'eau potable au niveau national. Organisation Mondiale de la Santé.

- ONAS. (2012). Statistiques des Abonnés ONAS. Office National de l'Assainissement.
- ONAS. (2013). Statistiques des Abonnés ONAS. Office National de l'Assainissement.
- SONEDE. (2014a). Rapport des Statistiques Année 2013. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- SONEDE. (2014b). Étude Stratégique de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural en Tunisie - Rapport Mission 2 : Révision du Schéma Institutionnel. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- SONEDE. (2015a). États Financiers Ajustés - Exercice clos le 31 décembre 2013. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- SONEDE. (2015b). Étude Stratégique de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural en Tunisie - Rapport de Synthèse de l'Étude. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- SONEDE. (2015c). Rapport des Statistiques Année 2014. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- SONEDE. (2016a). États Financiers Ajustés - Exercice clos le 31 décembre 2014. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- SONEDE. (2016b). États Financiers Provisoires - Exercice clos le 31 décembre 2015. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- SONEDE. (2016c). Rapport des Statistiques Année 2015. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
- UNDP. (2015). Human Development Report 2015 - Work for Human Development. United Nations Development Programme.
- WHO. (s . d.). Policy Note No. 2 - Why develop WASH Accounts ? World Health Organisation.
- WHO / UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation. (2015). Estimates on the use of water sources and sanitation facilities. WHO / UNICEF.

Annexe A Tableaux des Comptes WASH

Tableau 1 Dépenses WASH par principal service WASH et par milieu

Année 2013

	Zones	Communal	Non communal	Total	Pourcentage
Principaux services WASH					
S1	Services d'alimentation en eau	464 678 726	163 255 931	627 934 657	66%
S2	Services d'assainissement	267 861 513	5 225 290	273 086 803	29%
S3	Services d'appui au secteur WASH	10 021 017	1 839 229	11 860 246	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	7 240 858	1 630 600	8 871 458	1%
S5	Services d'hygiène	28 368 476	7 461 350	35 829 827	4%
	Total	778 170 591	179 412 400	957 582 990	100%
Pourcentage		81%	19%	100%	

Année 2014

	Zones	Communal	Non communal	Total	Pourcentage
Principaux services WASH					
S1	Services d'alimentation en eau	548 609 039	208 125 088	756 734 127	68%
S2	Services d'assainissement	294 025 842	7 038 506	301 064 348	27%
S3	Services d'appui au secteur WASH	10 597 921	1 973 767	12 571 688	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	8 576 190	1 931 309	10 507 498	1%
S5	Services d'hygiène	30 608 371	8 210 892	38 819 263	3%
	Total	892 417 362	227 279 563	1 119 696 925	100%
Pourcentage		80%	20%	100%	

Année 2015

	Zones	Communal	Non communal	Total	Pourcentage
Principaux services WASH					
S1	Services d'alimentation en eau	649 043 876	261 333 557	910 377 433	69,1%
S2	Services d'assainissement	326 217 543	7 155 970	333 373 513	25,3%
S3	Services d'appui au secteur WASH	13 288 627	2 569 538	15 858 165	1,2%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	12 534 577	2 822 715	15 357 291	1,2%
S5	Services d'hygiène	32 881 857	8 987 617	41 869 474	3,2%
	Total	1 033 966 479	282 869 397	1 316 835 876	100%
Pourcentage		79%	21%	100%	

Tableau 2 Dépenses WASH par type de service et type d'usage**Année 2013**

Principaux services WASH	Usages WASH (U)	U1	U2	U3	U4	Total	Pourcentage
		Usage domestique d'un service fourni	Usage domestique d'un service en auto-provisionnement	Usage non domestique d'un service fourni	Usage non domestique d'un service en auto-provisionnement		
S1	Services d'alimentation en eau	517 891 983	9 807 589	100 235 086	-	627 934 657	66%
S2	Services d'assainissement	172 716 435	17 009 961	83 360 407	-	273 086 803	29%
S3	Services d'appui au secteur WASH	11 860 246	-	-	-	11 860 246	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	8 871 458	-	-	-	8 871 458	1%
S5	Services d'hygiène	7 491 667	28 338 160	-	-	35 829 827	4%
	Total	718 831 788	55 155 709	183 595 493	-	957 582 990	100%
Pourcentage		75%	6%	19%	0%	100%	

Année 2014

	Usages WASH (U)	U1	U2	U3	U4		
Principaux services WASH		Usage domestique d'un service fourni	Usage domestique d'un service en auto-approvisionnement	Usage non domestique d'un service fourni	Usage non domestique d'un service en auto-approvisionnement	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	627 145 360	10 688 964	118 899 804	-	756 734 127,28	68%
S2	Services d'assainissement	190 691 577	18 336 784	92 035 986	-	301 064 347,89	27%
S3	Services d'appui au secteur WASH	12 571 688	-	-	-	12 571 687,61	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	10 507 498	-	-	-	10 507 498,28	1%
S5	Services d'hygiène	8 563 333	30 255 930	-	-	38 819 263,45	3%
	Total	849 479 456	59 281 678	210 935 790	0	1 119 696 925	100%
Pourcentage		76%	5%	19%	0%	100%	

Année 2015

	Usages WASH (U)	U1	U2	U3	U4		
Principaux services WASH		Usage domestique d'un service fourni	Usage domestique d'un service en auto-approvisionnement	Usage non domestique d'un service fourni	Usage non domestique d'un service en auto-approvisionnement	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	745 627 163	23 264 130	141 486 140	0	910 377 433	69,1%
S2	Services d'assainissement	211 725 111	19 460 724	102 187 678	0	333 373 513	25,3%
S3	Services d'appui au secteur WASH	15 858 165	0	0	0	15 858 165	1,2%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	15 357 291	0	0	0	15 357 291	1,2%
S5	Services d'hygiène	9 423 333	32 446 141	0	0	41 869 474	3,2%
	Total	997 991 064	75 170 995	243 673 818	0	1 316 835 876	100,0%
Pourcentage		76%	6%	19%	0%	100%	

Tableau 3 Dépenses WASH par type de prestataire et type de service**Année 2013**

	Prestataires WASH	P1	P2	P3	P4	P5		
Principaux services WASH		Organismes gouvernementaux	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	ONG et organisations communautaires	Usagers en auto-provisionnement	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	-	427 970 503	129 775 029	60 381 537	9 807 589	627 934 657	66%
S2	Services d'assainissement	-	256 076 842	3 544 599	-	13 465 362	273 086 803	29%
S3	Services d'appui au secteur WASH	8 146 486	3 713 760	-	-	-	11 860 246	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	8 871 458	-	-	-	-	8 871 458	1%
S5	Services d'hygiène	7 491 667	-	-	-	28 338 160	35 829 827	4%
	Total	24 509 611	687 761 105	133 319 628	60 381 537	51 611 110	957 582 990	100%
Pourcentage		3%	72%	14%	6%	5%	100%	

Année 2014

	Prestataires WASH	P1	P2	P3	P4	P5		
Principaux services WASH		Organismes gouvernementaux	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	ONG et organisations communautaires	Usagers en auto-provisionnement	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	0	507 662 647	157 846 985	80 535 533	10 688 964	756 734 127	68%
S2	Services d'assainissement	0	282 727 563	3 810 651	0	14 526 134	301 064 348	27%
S3	Services d'appui au secteur WASH	8 716 850	3 854 837	0	0	0	12 571 688	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	10 507 498	0	0	0	0	10 507 498	1%
S5	Services d'hygiène	8 563 333	0	0	0	30 255 930	38 819 263	3%
	Total	27 787 682	794 245 047	161 657 635	80 535 533	55 471 028	1 119 696 925	100%
Pourcentage		2%	71%	14%	7%	5%	100%	

Année 2015

	Prestataires WASH	P1	P2	P3	P4	P5		
Principaux services WASH		Organismes gouvernementaux	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	ONG et organisations communautaires	Usagers en auto-approvisionnement	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	0	604 098 795	180 943 547	113 778 613	11 556 478	910 377 433	69,1%
S2	Services d'assainissement	0	313 912 789	4 046 569	0	15 414 155	333 373 513	25,3%
S3	Services d'appui au secteur WASH	11 758 109	4 100 056	0	0	0	15 858 165	1,2%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	15 357 291	0	0	0	0	15 357 291	1,2%
S5	Services d'hygiène	9 423 333	0	0	0	32 446 141	41 869 474	3,2%
	Total	36 538 733	922 111 640	184 990 116	113 778 613	59 416 774	1 316 835 876	100,0%
Pourcentage		3%	70%	14%	9%	5%	100%	

Tableau 4 Dépenses WASH par type de financement et type de prestataire

Année 2013

	Types de financement	TF1	TF2	TF3	TF4	TF5	TF6		
Prestataires WASH		Tarifs pour services fournis	Dépenses d'auto-approvisionnement des usagers	Transferts publics nationaux	Transferts publics internationaux	Contributions volontaires	Financement remboursable	Total	Pourcentage
P1	Organismes gouvernementaux	-	-	21 215 032	2 119 715	-	1 174 864	24 509 611	3%
P2	Prestataires en réseau privés	495 180 402	-	124 349 519	28 045 786	-	40 185 397	687 761 105	72%
P3	Sociétés prestataire de services hors réseau	133 319 628	-	-	-	-	-	133 319 628	14%
P4	ONG et organisations communautaires	20 248 456	-	22 933 833	-	-	17 199 248	60 381 537	6%
P5	Usagers en auto-approvisionnement	-	51 611 110	-	-	-	-	51 611 110	5%
	Total	648 748 486	51 611 110	168 498 383	30 165 501	-	58 559 510	957 582 990	100%
Pourcentage		68%	5%	18%	3%	0%	6%	100%	

Année 2014

	Types de financement	TF1	TF2	TF3	TF4	TF5	TF6		
PrestatairesWASH		Tarifs pour services fournis	Dépenses d'auto-provisionnement des usagers	Transferts publics nationaux	Transferts publics internationaux	Contributions volontaires	Financement remboursable	Total	Pourcentage
P1	Organismes gouvernementaux	0	0	24 107 152	2 532 819	0	1 147 711	27 787 682	2%
P2	Prestataires en réseau privés	562 862 577	0	133 150 802	16 506 406	0	81 725 263	794 245 047	71%
P3	Sociétés prestataire de services hors réseau	161 657 635	0	0	0	0	0	161 657 635	14%
P4	ONG et organisations communautaires	22 458 343	0	18 738 982	0	0	39 338 207	80 535 533	7%
P5	Usagers en auto-provisionnement	0	55 471 028	0	0	0	0	55 471 028	5%
	Total	746 978 555	55 471 028	175 996 935	19 039 225	0	122 211 182	1 119 696 925	100%
Pourcentage		67%	5%	16%	2%	0%	11%	100%	

Année 2015

	Types de financement	TF1	TF2	TF3	TF4	TF5	TF6		
PrestatairesWASH	Millions d'unités monétaires	Tarifs pour services fournis	Dépenses d'auto-provisionnement des usagers	Transferts publics nationaux	Transferts publics internationaux	Contributions volontaires	Financement remboursable	Total	Pourcentage
P1	Organismes gouvernementaux	0	0	24 088 270	8 317 232	0	4 133 232	36 538 733	2,8%
P2	Prestataires en réseau privés	574 201 648	0	223 145 609	26 824 433	0	97 939 950	922 111 640	70,0%
P3	Sociétés prestataire de services hors réseau	184 990 116	0	0	0	0	0	184 990 116	14,0%
P4	ONG et organisations communautaires	26 214 110	0	29 330 297	0	0	58 234 206	113 778 613	8,6%
P5	Usagers en auto-provisionnement	0	59 416 774	0	0	0	0	59 416 774	4,5%
	Total	785 405 874	59 416 774	276 564 176	35 141 665	0	160 307 388	1 316 835 876	100,0%
Pourcentage		60%	5%	21%	3%	0%	12%	100%	

Tableau 5 Dépenses WASH par type de financement et type de service

Année 2013

	Types de financement	TF1	TF2	TF3	TF4	TF5	TF6		
Principaux services WASH	Millions d'unités monétaires	Tarifs pour services fournis	Dépenses d'auto-provisionnement	Transferts publics nationaux	Transferts publics internationaux	Contributions volontaires	Financement remboursable	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	500 085 354	9 807 589	72 083 399	15 758 879	-	30 199 437	627 934 657	66%
S2	Services d'assainissement	144 949 373	13 465 362	75 199 952	12 286 908	-	27 185 209	273 086 803	29%
S3	Services d'appui au secteur WASH	3 713 760	-	6 051 771	2 094 715	-	-	11 860 246	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	-	-	7 696 594	-	-	1 174 864	8 871 458	1%
S5	Services d'hygiène	-	28 338 160	7 466 667	25 000	-	-	35 829 827	4%
	Total	648 748 486	51 611 110	168 498 383	30 165 501	-	58 559 510	957 582 990	100%
Pourcentage		68%	5%	18%	3%	0%	6%	100%	

Année 2014

	Types de financement	TF1	TF2	TF3	TF4	TF5	TF6		
Principaux services WASH	Millions d'unités monétaires	Tarifs pour services fournis	Dépenses d'auto-provisionnement	Transferts publics nationaux	Transferts publics internationaux	Contributions volontaires	Financement remboursable	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	582 435 637	10 688 964	74 359 182	7 885 898	0	81 364 446	756 734 127	68%
S2	Services d'assainissement	160 688 081	14 526 134	77 530 601	8 620 508	0	39 699 024	301 064 348	27%
S3	Services d'appui au secteur WASH	3 854 837	0	6 214 031	2 502 819	0	0	12 571 688	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	0	0	9 359 787	0	0	1 147 711	10 507 498	1%
S5	Services d'hygiène	0	30 255 930	8 533 333	30 000	0	0	38 819 263	3%
	Total	746 978 555	55 471 028	175 996 935	19 039 225	0	122 211 182	1 119 696 925	100%
Pourcentage		67%	5%	16%	2%	0%	11%	100%	

Année 2015

	Types de financement	TF1	TF2	TF3	TF4	TF5	TF6		
Principaux services WASH	Millions d'unités monétaires	Tarifs pour services fournis	Dépenses d'auto-provisionnement	Transferts publics nationaux	Transferts publics internationaux	Contributions volontaires	Financement remboursable	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	616 268 360	11 556 478	159 924 245	8 744 002	0	113 884 348	910 377 433	69,1%
S2	Services d'assainissement	165 037 458	15 414 155	92 551 661	18 080 431	0	42 289 808	333 373 513	25,3%
S3	Services d'appui au secteur WASH	4 100 056	0	7 030 877	4 727 232	0	0	15 858 165	1,2%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	0	0	11 224 059	0	0	4 133 232	15 357 291	1,2%
S5	Services d'hygiène	0	32 446 141	5 833 333	3 590 000	0	0	41 869 474	3,2%
	Total	785 405 874	59 416 774	276 564 176	35 141 665	0	160 307 388	1 316 835 876	100,0%
Pourcentage		60%	5%	21%	3%	0%	12%	100%	

Tableau 6 Dépenses WASH par unité de financement et type de service

Année 2013

	Unités de financement	UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10		
Principaux services WASH	Millions d'unités monétaires	Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	Organisme de régulation économique et de la qualité	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	9 807 589	73 596 649	-	-	350 061 869	129 775 029	-	45 958 316	18 735 206	-	627 934 656,96	66%
S2	Services d'assainissement	13 465 362	75 199 952	-	-	141 404 773	3 544 599	-	39 472 116	-	-	273 086 803,05	29%
S3	Services d'appui au secteur WASH	-	6 051 771	-	-	3 713 760	-	-	2 094 715	-	-	11 860 245,99	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	-	7 696 594	-	-	-	-	-	1 174 864	-	-	8 871 457,83	1%
S5	Services d'hygiène	28 338 160	7 466 667	-	-	-	-	-	25 000	-	-	35 829 826,64	4%
	Total	51 611 110	170 011 633	-	-	495 180 402	133 319 628	-	88 725 011	18 735 206	-	957 582 990	100%
Pourcentage		5%	18%	0%	0%	52%	14%	0%	9%	2%	0%	100%	

Année 2014

Unités de financement		UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10		
Principaux services WASH	Millions d'unités monétaires	Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	Organisme de régulation économique et de la qualité	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	10 688 964	76 675 182	0	0	402 130 309	157 846 985	0	89 250 344	20 142 343	0	756 734 127	68%
S2	Services d'assainissement	14 526 134	77 530 601	0	0	156 877 430	3 810 651	0	48 319 532	0	0	301 064 348	27%
S3	Services d'appui au secteur WASH	0	6 214 031	0	0	3 854 837	0	0	2 502 819	0	0	12 571 688	1%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	0	9 359 787	0	0	0	0	0	1 147 711	0	0	10 507 498	1%
S5	Services d'hygiène	30 255 930	8 533 333	0	0	0	0	0	30 000	0	0	38 819 263	3%
	Total	55 471 028	178 312 935	0	0	562 862 577	161 657 635	0	141 250 407	20 142 343	0	1 119 696 925	100%
	Pourcentage	5%	16%	0%	0%	50%	14%	0%	13%	2%	0%	100%	

Année 2015

Unités de financement		UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10		
Principaux services WASH		Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	Organisme de régulation économique et de la qualité	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers	Total	Pourcentage
S1	Services d'alimentation en eau	11 556 478	163 660 995	0	0	409 110 703	180 943 547	0	122 628 351	22 477 360	0	910 377 433	69,1%
S2	Services d'assainissement	15 414 155	92 551 661	0	0	160 990 889	4 046 569	0	60 370 239	0	0	333 373 513	25,3%
S3	Services d'appui au secteur WASH	0	7 030 877	0	0	4 100 056	0	0	4 727 232	0	0	15 858 165	1,2%
S4	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	0	11 224 059	0	0	0	0	0	4 133 232	0	0	15 357 291	1,2%
S5	Services d'hygiène	32 446 141	9 333 333	0	0	0	0	0	90 000	0	0	41 869 474	3,2%
	Total	59 416 774	283 800 926	0	0	574 201 648	184 990 116	0	191 949 053	22 477 360	0	1 316 835 876	100,0%
	Pourcentage	5%	22%	0%	0%	44%	14%	0%	15%	2%	0%	100%	

Tableau 7 Dépenses WASH par type de prestataire et unité de financement**Année 2013**

	Unités de financement	UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10	Total	Pourcentage
Prestataires WASH		Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Sociétés prestataire de services en réseau	Prestataires hors réseau	Organismes de régulation économique et de	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers		
P1	Organismes gouvernementaux	-	21 215 032	-	-	-	-	-	3 294 579	-	-	24 509 611	3%
P2	Prestataires de services en réseau	-	124 349 519	-	-	495 180 402	-	-	68 231 184	-	-	687 761 105	72%
P3	Prestataire de services hors réseau	-	-	-	-	-	133 319 628	-	-	-	-	133 319 628	14%
P4	ONG et organisations communautaires	-	24 447 083	-	-	-	-	-	17 199 248	18 735 206	-	60 381 537	6%
P5	Usagers en auto-apvisionnement	51 611 110	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 611 110	5%
	Total	51 611 110	170 011 633	-	-	495 180 402	133 319 628	-	88 725 011	18 735 206	-	957 582 990	100%
Pourcentage		5%	18%	0%	0%	52%	14%	0%	9%	2%	0%	100%	

Année 2014

	Unités de financement	UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10	Total	Pourcentage
Prestataires WASH		Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Sociétés prestataire de services en réseau	Prestataires hors réseau privés	Organismes de régulation économique et de	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers		
P1	Organismes gouvernementaux	0	24 107 152	0	0	0	0	0	3 680 530	0	0	27 787 682	2%
P2	Prestataires en réseau privés	0	133 150 802	0	0	562 862 577	0	0	98 231 669	0	0	794 245 047	71%
P3	Sociétés prestataire de services hors réseau	0	0	0	0	0	161 657 635	0	0	0	0	161 657 635	14%
P4	ONG et organisations communautaires	0	21 054 982	0	0	0	0	0	39 338 207	20 142 343	0	80 535 533	7%
P5	Usagers en auto-apvisionnement	55 471 028	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 471 028	5%
	Total	55 471 028	178 312 935	0	0	562 862 577	161 657 635	0	141 250 407	20 142 343	0	1 119 696 925	100%
Pourcentage		5%	16%	0%	0%	50%	14%	0%	13%	2%	0%	100%	

Année 2015

	Unités de financement	UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10	Total	Pourcentage
Prestataires WASH		Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Sociétés prestataire de services en réseau	Prestataires hors réseau privés	Organismes de régulation économique et de	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers		
P1	Organismes gouvernementaux	0	27 588 270	0	0	0	0	0	8 950 464	0	0	36 538 733	2,8%
P2	Prestataires en réseau privés	0	223 145 609	0	0	574 201 648	0	0	124 764 383	0	0	922 111 640	70,0%
P3	Sociétés prestataire de services hors réseau	0	0	0	0	0	184 990 116	0	0	0	0	184 990 116	14,0%
P4	ONG et organisations communautaires	0	33 067 047	0	0	0	0	0	58 234 206	22 477 360	0	113 778 613	8,6%
P5	Usagers en auto-apvisionnement	59 416 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 416 774	4,5%
	Total	59 416 774	283 800 926	0	0	574 201 648	184 990 116	0	191 949 053	22 477 360	0	1 316 835 876	100,0%
Pourcentage		5%	22%	0%	0%	44%	14%	0%	15%	2%	0%	100%	

Tableau 8 Dépenses WASH par type de financement et unité de financement**Année 2013**

Types de financement	Unités de financement	UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10	Total	Pourcentage
	Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Prestataires en réseau au privés	Sociétés prestataire de services hors réseau	Organismes de régulation économique et de la qualité	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers			
TF1	Tarifs pour services fournis	-	1 513 250	-	-	495 180 402	133 319 628	-	-	18 735 206	-	648 748 486	68%
TF2	Dépenses d'auto-provisionnement des usagers	51 611 110	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 611 110	5%
TF3	Transferts publics nationaux	-	168 498 383	-	-	-	-	-	-	-	-	168 498 383	18%
TF4	Transferts publics internationaux	-	-	-	-	-	-	-	30 165 501	-	-	30 165 501	3%
TF5	Contributions volontaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
TF6	Financement remboursable	-	-	-	-	-	-	-	58 559 510	-	-	58 559 510	6%
	Total	51 611 110	170 011 633	-	-	495 180 402	133 319 628	-	88 725 011	18 735 206	-	957 582 990	100%
Pourcentage		5%	18%	0%	0%	52%	14%	0%	9%	2%	0%	100%	

Année 2014

Types de financement	Unités de financement	UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10	Total	Pourcentage
	Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Prestataires en réseau au privés	Sociétés prestataire de services hors réseau	Organismes de régulation économique et de la qualité	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers			
TF1	Tarifs pour services fournis	0	2 316 000	0	0	562 862 577	161 657 635	0	0	20 142 343	0	746 978 555	67%
TF2	Dépenses d'auto-provisionnement des usagers	55 471 028	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 471 028	5%
TF3	Transferts publics nationaux	0	175 996 935	0	0	0	0	0	0	0	0	175 996 935	16%
TF4	Transferts publics internationaux	0	0	0	0	0	0	0	19 039 225	0	0	19 039 225	2%
TF5	Contributions volontaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0%
TF6	Financement remboursable	0	0	0	0	0	0	0	122 211 182	0	0	122 211 182	11%
	Total	55 471 028	178 312 935	0	0	562 862 577	161 657 635	0	141 250 407	20 142 343	0	1 119 696 925	100%
Pourcentage		5%	16%	0%	0%	50%	14%	0%	13%	2%	0%	100%	

Année 2015

Types de financement	Unités de financement	UF1	UF2	UF3	UF4	UF5	UF6	UF7	UF8	UF9	UF10	Total	Pourcentage
	Usagers	Autorités nationales	Autorités régionales	Autorités locales	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	Organismes de régulation économique et de la qualité	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	ONG et organisations communautaires	Banques et établissements financiers			
TF1	Tarifs pour services fournis	0	3 736 750	0	0	574 201 648	184 990 116	0	0	22 477 360	0	785 405 874	59,6%
TF2	Dépenses d'auto-provisionnement des usagers	59 416 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 416 774	4,5%
TF3	Transferts publics nationaux	0	276 564 176	0	0	0	0	0	0	0	0	276 564 176	21,0%
TF4	Transferts publics internationaux	0	3 500 000	0	0	0	0	0	31 641 665	0	0	35 141 665	2,7%
TF5	Contributions volontaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0,0%
TF6	Financement remboursable	0	0	0	0	0	0	0	160 307 388	0	0	160 307 388	12,2%
	Total	59 416 774	283 800 926	0	0	574 201 648	184 990 116	0	191 949 053	22 477 360	0	1 316 835 876	100,0%
Pourcentage		5%	22%	0%	0%	44%	14%	0%	15%	2%	0%	100%	

Tableau 9 Dépenses WASH par type de coût et type de prestataire**Année 2013**

Type de coût	Prestataires WASH	P1 Organismes gouvernementaux	P2 Sociétés prestataire de services en réseau	P3 Sociétés prestataire de services hors réseau	P4 ONG et organisations communautaires	P5 Usagers en auto- approvisionnement	Total	Pourcentage
C1	Coûts d'investissement, y compris dans le matériel et les logiciels	7 260 851	142 311 841	-	39 381 705	23 272 950	212 227 347	22%
C2	Coûts d'exploitation et de maintenance	17 248 760	413 584 661	133 319 628	19 999 832	28 338 160	612 491 040	64%
C3	Coûts de gros entretien	-	46 552 000	-	1 000 000	-	47 552 000	5%
C4	Coûts financiers	-	27 522 322	-	-	-	27 522 322	3%
C5	Coûts d'appui ou coûts d'assistance logicielle	-	-	-	-	-	-	0%
C6	Impôts	-	57 790 281	-	-	-	57 790 281	6%
	Total	24 509 611	687 761 105	133 319 628	60 381 537	51 611 110	957 582 990	100%
Pourcentage		3%	72%	14%	6%	5%	100%	

Année 2014

Type de coût	Prestataires WASH	P1 Organismes gouvernementaux	P2 Sociétés prestataire de services en réseau	P3 Sociétés prestataire de services hors réseau	P4 ONG et organisations communautaires	P5 Usagers en auto- approvisionnement	Total	Pourcentage
C1	Coûts d'investissement, y compris dans le matériel et les logiciels	9 109 435	184 566 837	0	56 923 581	25 215 097	275 814 951	25%
C2	Coûts d'exploitation et de maintenance	18 678 247	460 920 624	161 657 635	21 501 951	30 255 930	693 014 387	62%
C3	Coûts de gros entretien	0	50 939 000	0	2 110 000	0	53 049 000	5%
C4	Coûts financiers	0	32 281 753	0	0	0	32 281 753	3%
C5	Coûts d'appui ou coûts d'assistance logicielle	0	0	0	0	0	0	0%
C6	Impôts	0	65 536 833	0	0	0	65 536 833	6%
	Total	27 787 682	794 245 047	161 657 635	80 535 533	55 471 028	1 119 696 925	100%
Pourcentage		2%	71%	14%	7%	5%	100%	

Année 2015

	Prestataires WASH	P1	P2	P3	P4	P5		
Type de coût		Organismes gouvernementaux	Sociétés prestataire de services en réseau	Sociétés prestataire de services hors réseau	ONG et organisations communautaires	Usagers en auto-provisionnement	Total	Pourcentage
C1	Coûts d'investissement, y compris dans le matériel et les logiciels	15 584 848	254 206 378	0	86 938 622	26 970 633	383 700 480	29%
C2	Coûts d'exploitation et de maintenance	20 953 886	517 174 259	184 990 116	23 994 581	32 446 141	779 558 983	59%
C3	Coûts de gros entretien	0	57 524 510	0	2 845 410	0	60 369 920	5%
C4	Coûts financiers	0	26 731 389	0	0	0	26 731 389	2%
C5	Coûts d'appui ou coûts d'assistance logicielle	0	0	0	0	0	0	0%
C6	Impôts	0	66 475 104	0	0	0	66 475 104	5%
	Total	36 538 733	922 111 640	184 990 116	113 778 613	59 416 774	1 316 835 876	100%
Pourcentage		3%	70%	14%	9%	5%	100%	

Tableau 10 Dépenses WASH par type de coût et type de service**Année 2013**

	Services WASH	S1	S2	S3	S4	S5		
Types de coût	Millions d'unités monétaires	Services d'alimentation en eau	Services d'assainissement	Services d'appui au secteur WASH	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	Services d'hygiène	Total	Pourcentage
C1	Coûts d'investissement, y compris dans le matériel et les logiciels	139 017 134	65 949 362	2 094 715	2 341 136	2 825 000	212 227 347	22%
C2	Coûts d'exploitation et de maintenance	409 242 229	153 948 132	9 765 531	6 530 322	33 004 827	612 491 040	64%
C3	Coûts de gros entretien	5 900 000	41 652 000	-	-	-	47 552 000	5%
C4	Coûts financiers	17 925 724	9 596 598	-	-	-	27 522 322	3%
C5	Coûts d'appui ou coûts d'assistance logicielle	-	-	-	-	-	-	0%
C6	Impôts	55 849 570	1 940 712	-	-	-	57 790 281	6%
	Total	627 934 657	273 086 803	11 860 246	8 871 458	35 829 827	957 582 990	100%
Pourcentage		66%	29%	1%	1%	4%	100%	

Année 2014

	Services WASH	S1	S2	S3	S4	S5		
Types de coût	Millions d'unités monétaires	Services d'alimentation en eau	Services d'assainissement	Services d'appui au secteur WASH	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	Services d'hygiène	Total	Pourcentage
C1	Coûts d'investissement, y compris dans le matériel et les logiciels	186 890 382	79 815 134	2 502 819	3 376 616	3 230 000	275 814 951	25%
C2	Coûts d'exploitation et de maintenance	476 780 634	163 444 740	10 068 868	7 130 882	35 589 263	693 014 387	62%
C3	Coûts de gros entretien	4 910 000	48 139 000	0	0	0	53 049 000	5%
C4	Coûts financiers	24 561 936	7 719 817	0	0	0	32 281 753	3%
C5	Coûts d'appui ou coûts d'assistance logicielle	0	0	0	0	0	0	0%
C6	Impôts	63 591 176	1 945 657	0	0	0	65 536 833	6%
	Total	756 734 127	301 064 348	12 571 688	10 507 498	38 819 263	1 119 696 925	100%
Pourcentage		68%	27%	1%	1%	3%	100%	

Année 2015

	Services WASH	S1	S2	S3	S4	S5		
Types de coût		Services d'alimentation en eau	Services d'assainissement	Services d'appui au secteur WASH	Gestion des ressources en eau liée à des services d'eau et d'assainissement	Services d'hygiène	Total	Pourcentage
C1	Coûts d'investissement, y compris dans le matériel et les logiciels	271 948 478	96 167 155	4 727 232	7 267 616	3 590 000	383 700 480	29%
C2	Coûts d'exploitation et de maintenance	549 382 265	172 676 635	11 130 933	8 089 675	38 279 474	779 558 983	59%
C3	Coûts de gros entretien	6 308 920	54 061 000	0	0	0	60 369 920	5%
C4	Coûts financiers	18 296 645	8 434 744	0	0	0	26 731 389	2%
C5	Coûts d'appui ou coûts d'assistance logicielle	0	0	0	0	0	0	0%
C6	Impôts	64 441 125	2 033 979	0	0	0	66 475 104	5%
	Total	910 377 433	333 373 513	15 858 165	15 357 291	41 869 474	1 316 835 876	100%
Pourcentage		69%	25%	1%	1%	3%	100%	

Annexe B Inventaire des données disponibles du secteur WASH

Nom de la source de données	Institution responsable	Méthode de collecte de données	Disponibilité des données	Couverture des services WASH	Les données pertinentes pour quels acteurs WASH ?	Fiabilité des données
Rapport des statistiques SONEDE*	SONEDE	Statistiques (Fichier abonnés)	2013, 2014, 2015	Eau potable	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Fiable
Rapports d'audits sur les états financiers*	SONEDE	Données comptables	2013, 2014, 2015	Eau potable	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Fiable
Compte de Gestion – SONEDE*	SONEDE (Direction Centrale Comptable et Financière)	Données comptables	2013	Eau potable	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Fiable
Rapports de budgets de gestions et de développement*	SONEDE (Direction Centrale Comptable et Financière)	Données auprès de différentes directions	2013, 2014, 2015, 2016	Eau potable	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Fiable
Rapports Annuelles de Performance*	Ministère de l'Agriculture - Unité GBO		2014, 2015	Eau potable	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Fiable
Révéle de suivi des allocations (output ADEB) *	Ministère de l'Agriculture	Système de Gestion Budgétaire ADEB	2013, 2014, 2015	Eau potable	Utilisateurs de données : MF, INS, MARHP	Fiable
Rapports d'activité de la SONEDE	SONEDE	Données auprès de différentes directions	2013, 2014, 2015	Eau potable	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Fiable
Rapports de suivi des investissements par mode de financement	SONEDE (Direction Centrale de Contrôle de Gestion)	Données auprès de différentes directions	2013, 2014, 2015	Eau potable	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Fiable
Données sur les GDA*	DGGREE	Données collectées auprès des CRDAs	2013, 2014 2015 (Données disponibles pour environ 1/3 des GDA)	Eau potable en milieu rural	Utilisateurs de données : SONEDE, INS, MARHP	Difficile de vérifier la fiabilité des données
Rapport des statistiques Abonnés ONAS*	ONAS	Statistiques	2012, 2013	Assainissement	Utilisateurs de données : ONAS, INS, MALE	Fiable
Tableau Bilan Ressources Emplois*	ONAS	Comptable	2013, 2014, 2015	Assainissement	Utilisateurs de données : ONAS, INS, MALE	Fiable
Tableau Bilan bilans produits-charges	ONAS	Comptable	2013, 2014, 2015	Assainissement	Utilisateurs de données : ONAS, INS, MALE	Fiable
Rapports d'audits sur les états	ONAS	Données	2013, 2014, 2015	Assainissement	Utilisateurs de données : ONAS,	Fiable

Nom de la source de données	Institution responsable	Méthode de collecte de données	Disponibilité des données	Couverture des services WASH	Les données pertinentes pour quels acteurs WASH ?	Fiabilité des données
financiers		comptables			M. Environnement	
Rapport de Budget / Exécution des projets	ONAS	Données financiers	2013, 2014, 2015	Assainissement	Utilisateurs de données : ONAS, M. Environnement	Fiable
Données financières du Programme de Développement Intégré	MDICI (CGDR)	Données financiers	2013, 2014, 2015	AEP urbain et rural, et assainissement	Utilisateurs de données : ONAS, SONEDE, MIDICI	Fiable
Données financières du Programme de Développement Rural Intégré	MDICI (DGDR)	Données financiers	2013, 2014, 2015	AEP urbain et rural, et assainissement	Utilisateurs de données : ONAS, SONEDE, MIDICI	Fiable
Recensement Général de la Population et de l'Habitat	INS	Statistiques	2004, 2014	AEP urbain et rural, et assainissement	ONAS, SONEDE, etc.	
Enquête sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des Ménages	INS	Enquêtes	2005, 2010, 2015	AEP urbain et rural	Utilisateurs de données : INS, MALE, MDICI, etc.	Fiable
EGIM 2012	UNICEF	Enquêtes	2011-2012	AEP +Assainissement		
Etude de l'équilibre financier de la SONEDE	SONEDE	Etude	2016	AEP urbain et rural	Utilisateurs de données : SONEDE, MARHP, MF	

Autres sources des données

- Site du Ministère des Finances : <http://www.finances.gov.tn>
- Site de la Gestion Budgétaire par Objectifs (accès sur les résultats) : <http://www.gbo.tn>
- Portail du Budget Ouvert du Ministère des Finances : <http://mizaniatouna.gov.tn>

Annexe C Classification des Comptes WASH

Classifications des services WASH

Code	Catégorie	Activités incluses	Description	Détail proposé
S1	Services d'AEP	AEP à travers un système de réseau	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des eaux de pluie et de l'eau provenant de différentes sources, telles que les cours d'eau, les lacs, les puits 	Captage et prise d'eau
			<ul style="list-style-type: none"> Traitement de l'eau à des fins d'approvisionnement en eau, dessalement de l'eau de mer/de surface par les usines de traitement 	Traitement à des fins d'approvisionnement en eau potable, y compris dessalement d'eau de mer
			<ul style="list-style-type: none"> Stockage de l'eau 	
			<ul style="list-style-type: none"> Transport/transfert à grande échelle de l'eau via des conduites 	Adduction d'eau
			<ul style="list-style-type: none"> Distribution de l'eau par des conduites principales (inclut le pompage de l'eau et le transport via les réseaux d'eau locaux) 	Distribution d'eau par réseau
			<ul style="list-style-type: none"> Gestion des raccordements d'eau et activités d'appui aux consommateurs. 	Gestion des branchements au réseau de distribution d'eau et activités d'appui aux consommateurs
		Approvisionnement de base en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Récupération des eaux de pluie et de diverses sources (rivières, lacs, puits) à l'aide de pompes manuelles, captages de sources, des pompes à main, les captages de source, des systèmes gravitaires et récupération de l'eau provenant du brouillard 	
			<ul style="list-style-type: none"> Le traitement de l'eau au point de l'utilisation à des fins de consommations 	Le traitement de l'eau au point de l'utilisation à des fins de consommations
			<ul style="list-style-type: none"> Stockage de l'eau dans des réservoirs 	Stockage de l'eau dans des réservoirs
			<ul style="list-style-type: none"> Distribution de l'eau par de petits systèmes de distribution (tuyaux, puits ou camions) ou des réseaux de quartier locaux typiquement avec des raccordements/points de consommation partagés 	Distribution de l'eau par petits réseaux de distribution (tuyaux, puits ou camions) ou des réseaux de quartier avec des connexions communes /points d'utilisation
S2	Services d'assainissement	Assainissement à travers un système de réseau	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'installations d'assainissement dans les foyers et les communautés et raccordement à des réseaux d'égouts principaux 	Réalisation d'ouvrages d'assainissement et raccordement au réseau d'assainissement
			<ul style="list-style-type: none"> Collecte des eaux usées par des réseaux d'égouts étendus, notamment des collecteurs principaux, des stations de pompage des eaux usées, et des conduites d'évacuation 	Collecte des eaux d'égout par réseau et collecteurs incluant l'hydrocurage, les stations de pompage et vidange par camion
			<ul style="list-style-type: none"> Traitement et élimination des eaux usées, y compris l'élimination des boues résiduelles. 	Traitement des eaux usées et élimination des boues
		Assainissement de base	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'assainissement, notamment promotion de la demande et commercialisation de l'assainissement (promotion de l'hygiène non comprise si elle peut être ventilée à part) 	
			<ul style="list-style-type: none"> Construction d'installations d'assainissement de base dans les foyers et les communautés (latrines, fosses septiques) 	Construction des ouvrages d'assainissement autonomes dans les ménages et communautés (latrines, fosses septiques, etc.)

Code	Catégorie	Activités incluses	Description	Détail proposé			
			<ul style="list-style-type: none"> Collecte et transport des boues provenant des installations individuelles (services de vidange et de nettoyage des fosses) Traitement et élimination des boues par des installations de traitement 	<p>Collecte et transport des eaux usées à partir des ouvrages autonomes (services de vidange et de nettoyage des puits)</p> <p>Traitement des eaux usées et élimination des boues.</p>			
S3	Services d'appui au secteur WASH		<ul style="list-style-type: none"> Politique et gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, notamment : <ul style="list-style-type: none"> Élaboration des politiques du secteur Législation : définition et application des normes liées à l'eau potable et aux rejets pour les eaux usées municipales Régulation des activités liées à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement, et des prestataires de services Planification du secteur, y compris l'estimation des besoins financiers futurs du secteur Gestion des programmes d'eau et d'assainissement 	<p>Elaboration de politique et gouvernance du secteur de l'Eau et de l'assainissement incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration des politiques du secteur Législation définition et renforcement des normes en matière d'eau potable et d'eaux usées pour les municipalités Réglementation des activités d'approvisionnement en eau et assainissement et des fournisseurs de service Planification du secteur, y compris l'estimation des besoins financiers futurs du secteur Administration des programmes d'eau et d'assainissement 			
			<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités dans le secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement. 	<p>Education / Formation & Renforcement de capacité en approvisionnement en eau et assainissement</p>			
				<p>Promotion de l'assainissement incluant la promotion de la demande et le marketing de l'assainissement</p>			
			S4	Gestion des ressources en eau (en lien avec des services d'eau et d'assainissement)	Protection des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> Collecte et utilisation des données quantitatives et qualitative sur les ressources en eau 	<p>Mobilisation des ressources en eau et ouvrages de captage</p>
						<ul style="list-style-type: none"> Création et partage de connaissances sur l'eau 	<p>Création et partage de connaissances en matière d'eau</p>
						<ul style="list-style-type: none"> Préservation et réhabilitation des eaux intérieures de surface (cours d'eau, lacs), des eaux souterraines et des eaux côtières Prévention de la contamination de l'eau 	<p>Conservation et réhabilitation des eaux de surface intérieures (rivières, lacs, etc.) des eaux souterraines et des eaux côtières</p> <p>Prévention de la contamination de l'eau</p>
					Développement des bassins hydrographiques	<ul style="list-style-type: none"> Projets intégrés concernant les bassins hydrographiques et les activités institutionnelles connexes ; contrôle du débit des cours d'eau ; barrages et réservoirs. 	<p>Projets intégrés de bassins versants et activités institutionnelles connexes, contrôle des flux des rivières, barrages et réservoirs</p>
S5	Services d'hygiène	Promotion de l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de promotion de l'hygiène par le gouvernement ou des prestataires de services, y compris les campagnes de lavage des mains, la gestion de l'hygiène menstruelle et la distribution de chlore 				
		Activités d'hygiène au niveau des ménages	<ul style="list-style-type: none"> Lavage des mains, bains, lessive et produits/équipements pour le lavage (savon, « tippy-taps », salles de bain) Traitement de l'eau au niveau des points de consommation. 				

Classifications des usages

Code	Catégorie	Définition	Qu'est ce qui est inclus dans cette catégorie
U1	Usage domestique avec service fourni	Consommation de services d'eau et d'assainissement par les ménages qui sont servis par des fournisseurs et qui paient un tarif pour le service fourni. Cela comprend l'approvisionnement en eau pour les ménages qui sont raccordés à l'eau et/ou à un réseau d'assainissement, mais aussi l'approvisionnement à une borne-fontaine publique ou par d'autres fournisseurs (comme les distributeurs ambulants avec les barriques à eau).	Consommation des services WASH <u>soumis à tarification</u> fournis aux ménages (raccordés ou non) par les opérateurs en milieu urbain et rural (SONEDE, GDA, ONAS, et privés y compris vendeurs ambulants)
U2	Usage domestique par auto-approvisionnement	Consommation par les ménages de services d'eau et d'assainissement par auto-approvisionnement. Les ménages paient un investissement initial (construction d'un puits ou de latrine privé) pour avoir accès au service et ensuite couvrent les coûts d'exploitation et d'entretien de leurs biens.	Services WASH réalisés en totalité ou en partie par les ménages et exploités par les ménages eux-mêmes.
U3	Usage non domestique avec service fourni	Consommation de services d'eau et d'assainissement par les des usagers non domestiques auprès d'un prestataire de service. Cela inclut des usagers institutionnels (organismes gouvernementaux tels que les ministères, les hôpitaux, les écoles), des organisations bénévoles telles que les ONG et les organisations communautaires, les fondations et les usagers industriels et commerciaux. Les prestataires de services sont payés par un tarif. Cette catégorie peut être subdivisée en deux sous-catégories : U3.1 Usage institutionnel fourni par un prestataire, et U3.2 Usage industriel et commercial fourni par un prestataire.	Consommation des services WASH soumis à tarification fournis aux usagers de commerce, administration, municipal, collectif, industrie, tourisme et divers
U4	Usage non domestique par auto-approvisionnement	Consommation par les usagers de services d'eau et d'assainissement à usage non domestique, en auto-approvisionnement. Cela inclut des usagers institutionnels tels que les organismes gouvernementaux (ministères, hôpitaux, écoles), des organismes bénévoles tels que les ONG et les organisations communautaires, les fondations et des utilisateurs industriels et commerciaux. Les usagers font un investissement initial préalable pour l'accès au service et couvrent les coûts d'exploitation et de maintenance eux-mêmes. Cette catégorie peut être subdivisée en deux sous-catégories : U4.1 Usage institutionnel en auto-approvisionnement, et U4.2 Usage industriel et commercial en auto-approvisionnement.	Services WASH réalisés en totalité ou en partie par les usagers non domestiques eux-mêmes (commerce, administration, municipal, collectif, industrie, tourisme et divers).

Classification des prestataires de services

Code	Catégorie	Définition	Qu'est ce qui est inclus dans cette catégorie
P1	Organismes gouvernementaux	<p>Prestataires publics, y compris les organismes publics tels que les ministères, les hôpitaux ou les écoles, ainsi que les municipalités fournissant le service en régie directe (i.e. celles qui assurent le fonctionnement des services directement plutôt que par une personne morale distincte). Cela comprend les institutions gouvernementales qui fournissent des services d'appui au secteur dans des domaines tels que l'élaboration des politiques, la planification, ou la régulation.</p> <p>Cette catégorie peut être subdivisée en sous-catégories : P1.1 Autorités nationales, P1.2 Autorités régionales, P1.3 Autorités locales.</p>	Ministères (MF, M.AGR, MALE, MSP, MDICI) et Municipalités
P2	Sociétés prestataires de services en réseau	Opérateurs qui possèdent et/ou exploitent des installations pour la production et de la distribution de services d'eau et d'assainissement grâce à des systèmes de réseau pour le grand public, ainsi que pour la fourniture en gros. Ces opérateurs peuvent être privés ou publics, mandatés ou indépendants, grands, moyens ou petits en taille, fournissant soit un service public soit un service pour leur propre usage en auto-alimentation.	SONEDE, ONAS, Privés, etc.
P3	Sociétés fournisseurs hors réseau	Les sociétés fournisseurs de biens ou services WASH le long de la chaîne de valeur à petite échelle à travers des systèmes hors-réseau. Ils ont généralement une main-d'œuvre peu qualifiée et de petits investissements initiaux. Elles peuvent prendre diverses formes organisationnelles allant de coopératives à des entreprises privées, formelles ou informelles. Cette catégorie comprend les promoteurs immobiliers impliqués dans la construction d'infrastructures.	<p>Sociétés privées d'eau embouteillée</p> <p>Entreprises (ventes d'eau au détail à partir de sources privées, vidange des fosses, Revendeurs d'eau informels</p> <p>Promoteurs et aménageurs Immobiliers</p>
P4	ONG et Organisations communautaire	Organismes à but non lucratif qui cherchent à compléter les services publics WASH. Elles ont généralement une structure formelle et offrent des services à des personnes autres que leurs membres, et sont, dans la plupart des cas, enregistrées auprès des autorités nationales. Les Organisations Communautaires sont un type de petite ONG qui vise à mobiliser, organiser ou autonomiser leurs membres, généralement dans une zone locale.	Associations rurales (GDA)
P5	Usagers en auto-alimentation	<p>Usagers se fournissant eux-mêmes les services qui peuvent être à usage domestique (ménages) ou non domestique (institutionnels, industriels ou commerciaux). Ils paient un investissement initial préalable pour l'accès à un puits, une latrine privée, ou un système privé, puis couvrent les coûts d'exploitation et de maintenance eux-mêmes. Cette catégorie peut être subdivisée en deux sous-catégories : P5.1 Usagers de services à usage domestique en auto-alimentation, et P5.2 Usagers de services à usage non domestiques en auto-alimentation.</p> <p>Les usagers de services à usage non domestiques en auto-alimentation sont, par exemple, les compagnies minières ou toute autre industrie produisant de l'eau pour sa propre consommation.</p>	<p>Ménages en rural sans réseau (WASH)</p> <p>Industriels (Groupe Chimique Tunisien – GCT, Compagnie des Phosphates de Gafsa – CPG, etc.)</p>

Classification des unités de financement

Code	Catégorie	Définition	Qu'est ce qui est inclus dans cette catégorie
UF 1	Usagers (hors réseau)	Usagers qui se procurent eux-mêmes des services tels qu'un assainissement individuel. Soit ils paient au préalable par le biais d'investissements initiaux (pour un puits ou une latrine privée, par exemple) ou achètent des services auprès de divers prestataires, notamment des camions citernes. Cette catégorie peut être subdivisée en plusieurs sous-catégories : UF1.1 usagers de services à usage domestique, UF1.2 usagers de services à usage non domestique ; UF1.1.1 usagers de services à usage domestique fournis par des prestataires et UF 1.1.2 usagers de services à usage domestiques en auto-provisionnement.	Usagers hors réseau (WASH)
UF2	Autorités Nationales	Autorités publiques au niveau de l'administration centrale, notamment les ministères concernés, tels que le Ministère des Finances ou le Ministère de l'Eau, ou des institutions nationales.	Ministères (MF, M.AGR.MALE, MDCI, MSP)
UF3	Autorités Régionales	Autorité publique opérant au niveau régional.	Néant
UF4	Autorités Locales	Organismes publics opérant au niveau d'une zone géographique plus petite, comme une ville, un village ou un district	Communes, conseils ruraux
UF5	Sociétés de prestataires de service fournisseurs en réseau	Opérateurs qui possèdent et/ou exploitent des installations pour la production et la distribution de services d'eau et d'assainissement grâce à des systèmes de réseau pour le grand public, ainsi que pour la fourniture en gros. Ces opérateurs peuvent être privés ou publics, mandatés ou indépendants, grands, moyens ou petits en taille, fournissant soit un service public soit un service pour leur propre usage en auto-provisionnement.	SONEDE, ONAS
UF6	Sociétés Prestataires de service hors-réseau	Sociétés qui fournissent des biens ou des services WASH à petite échelle le long de la chaîne de valeur grâce à des systèmes hors réseau. Elles emploient généralement une main-d'œuvre peu qualifiée et demandent un investissement initial faible. Elles peuvent prendre différentes formes, allant de la coopérative à l'entreprise privée, et peuvent être formelles ou informelles.	Revendeur d'eau au détail à partir de sources privées, Société de Vidange des Fosses Communes (à vérifier) Promoteurs et aménageurs immobiliers
UF7	Organismes de régulation économique et de gestion de la qualité	Pouvoir public responsable de la surveillance générale du secteur WASH dans des domaines tels que le contrôle des tarifs, la qualité de l'eau, de la concurrence au sein du secteur).	Ministère Santé, ANPE, APAL
UF8	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	Les gouvernements qui fournissent une aide publique au développement directement à un pays ou à travers les institutions internationales multilatérales (comme l'ONU, la Banque mondiale ou les banques régionales de développement).	Banque mondiale, KfW, AfD, BERD, BID, BAD, Coopération Suisse, JICA, ONU, etc.
UF9	ONG et Organisation communautaires	Organisations à but non lucratif qui cherchent à compléter les services publics WASH. Elles ont généralement une structure formelle et offrent des services à des personnes autres que leurs membres, et sont, dans la plupart des cas, enregistrées auprès des autorités nationales. Dans la plupart des cas, ils sont enregistrés auprès des autorités nationales. Les organisations communautaires opèrent habituellement au niveau local.	Groupement de Développement Agricole (GDAs)
UF10	Banques et établissements financiers	Institution financière qui offre des services bancaires, tels que la collecte de dépôts ou l'octroi de crédit et de prêts à des personnes physique et/ou à des petites entreprises et sociétés.	Banques commerciales Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales (CPSCL)

Classification des sources de financement

Code	Catégorie	Définition	Qu'est ce qui est inclus dans cette catégorie
SF1	Tarifs pour les services fournis	Paiements effectués par les usagers aux prestataires de services pour l'obtention et l'utilisation du service. Cette catégorie peut être subdivisée en deux sous-catégories : SF1.1 Tarifs des services à usage domestique, SF1.2 Tarifs des services à usage non domestique	Tarifification
SF2	Dépenses d'auto-provisionnement des usagers	Financement fourni par les usagers pour investir dans un service ou fournir le service eux-mêmes. Les usagers qui s'auto-provisionnent paient un investissement initial préalable pour avoir accès au service (par exemple un puits, un système de production d'eau privé ou une latrine privée). Ils couvrent ensuite les coûts d'exploitation et de maintenance eux-mêmes. Cela peut se faire sous la forme d'argent en espèces, de matériel ou de temps, mais seuls les paiements en espèces sont inclus dans les comptes WASH. Cette catégorie peut être subdivisée en deux sous-catégories : SF2.1 Dépenses d'auto-provisionnement des usagers pour des services à usage domestique, SF2.2 Dépenses d'auto-provisionnement des usagers pour des services à usage non domestique.	Construction de Majel / Faskia / Fosse septique / Latrine, etc.
SF3	Transferts publics nationaux	Transferts publics aux acteurs WASH de la part des autorités publiques centrales ou locales. Il s'agit souvent de subventions provenant des impôts ou d'autres sources publiques de recettes. Comprend les dons, mais pas les prêts concessionnels qui relèvent de SF6 –Financement remboursable.	Concernent surtout l'AEP rural et l'assainissement, les opérateurs (GDA et ONAS) reçoivent des subventions pour le financement de services WASH.
SF4	Transferts publics internationaux	Dons provenant de donateurs publics extérieurs et d'organismes multilatéraux. Les prêts concessionnels sont exclus et relèvent entièrement de SF6 – Financement remboursable.	Concernent souvent les mesures d'accompagnement, renforcement institutionnel, etc. (liés à des prêts)
SF5	Contributions Volontaires	Dons volontaires ou dons provenant de donateurs non gouvernementaux internationaux et nationaux, notamment de fondations caritatives, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organismes de la société civiles et de personnes physiques (envois de fonds versements d'espèces). Les prêts concessionnels sont exclus et relèvent entièrement de TF6 – Financement remboursable.	Coopération Suisse
SF6	Financement Remboursable	Sources de financement provenant de sources privées ou publiques qui sont remboursables, tels que les prêts (y compris les prêts concessionnels et les garanties), les placements en actions ou d'autres instruments financiers tels que les obligations. Cette catégorie peut être subdivisée en 2 sous-catégories : SF.1 Financement remboursable concessionnel et SF.2 Financement remboursable non concessionnel	SF 6.1: Banque mondiale, KfW, AfD, BERD, BID, BAD, Coopération Suisse, JICA, ONU, etc. SF 6.2.: Banques commerciales

Classification des coûts

Type de coûts		Définition
C1	Coûts d'investissement, y compris dans le matériel et les logiciels associés	Investissements initiaux correspondant à la mise en place de nouveaux services, notamment les coûts « matériels » tels que l'achat de canalisations, toilettes et pompes, et les dépenses d'assistance « logicielle » ponctuelles qui y sont associées, par exemple pour des études de conception/d'ingénierie détaillées ou la formation et la consultation correspondante.
C2	Coûts d'exploitation et de maintenance	Coûts d'exploitation et de maintenance courants nécessaires pour garantir le bon fonctionnement des services (salaires, carburant, ou autres achats réguliers). Les coûts d'exploitation sont les dépenses récurrentes impliquées dans la fourniture de biens et services WASH, telles que la main d'œuvre, le carburant, les produits chimiques, les matériaux et les achats d'eau en vrac. Les coûts de maintenance sont les dépenses courantes nécessaires pour garantir le fonctionnement des systèmes conformément à la performance nominale, mais ils ne comprennent pas les réparations majeures ou les renouvellements qui ne sont pas considérés comme des dépenses récurrentes.
C3	Coûts de gros entretien	Coûts d'entretien important occasionnels destinés au renouvellement, au remplacement et à la réhabilitation d'un système et qui sont supérieurs aux coûts de réparation et de remplacement courants. Ces dépenses essentielles sont nécessaires pour éviter toute défaillance du système et doivent être planifiées et budgétisées. Si ces coûts ne peuvent pas être dissociés des coûts d'investissements (C1), ils doivent être inclus dans cette catégorie et explicitement identifiés comme tels.
C4	Coûts financiers	Comprennent les remboursements de capital et le coût du capital, y compris les coûts d'emprunt (intérêts sur le prêt) et le coût des fonds propres (dividendes si un rendement est versé aux actionnaires).
C5	Coûts d'appui ou coûts d'assistance logicielle	Comprennent les dépenses d'appui direct et indirect : <ul style="list-style-type: none"> • L'appui direct comprend les dépenses pour les activités d'appui pré et post-construction réservées aux parties prenantes locales, telles que la formation de la communauté ou des opérateurs du secteur privé, des usagers ou des groupes d'usagers. • L'appui indirect comprend le coût de la planification et de l'élaboration des politiques au niveau du gouvernement, y compris le renforcement des compétences et des capacités des professionnels et des techniciens. Ces coûts ont un impact direct sur la viabilité à long terme des projets.
C6	Impôts	Comprennent les impôts et contributions fiscales perçues auprès des prestataires de services, tels que : <ul style="list-style-type: none"> • Les impôts sur la production (impôt sur les bénéfices des sociétés, impôt foncier, impôt sur le crédit-bail pour la location d'immobilisations, impôts pour l'occupation du domaine public ou liées aux salariés). • Les frais d'utilisation liés ou affectés au secteur tels que les redevances, cotisations ou droits pour l'utilisation de l'eau ou l'évacuation des eaux usées dans des plans d'eau. • Autres frais sur la production perçus pour des usages réservés, tels que les cotisations sociales.